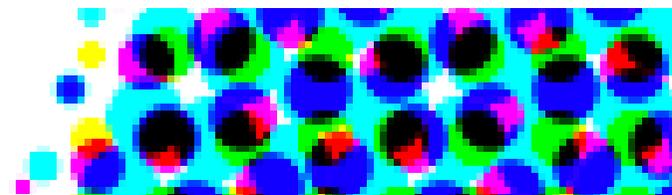
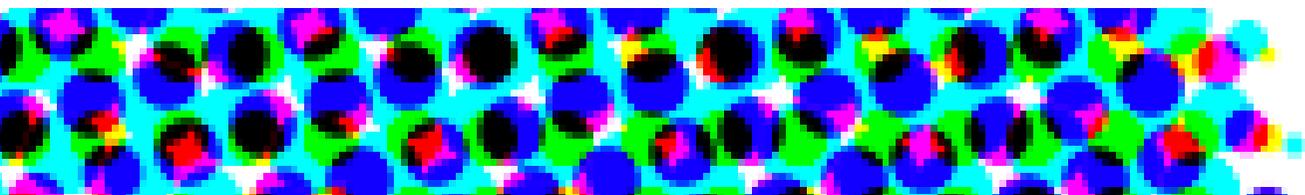


Rapport  
d'activités

2015



métropole  
ROUENNORMANDIE



# Une nouvelle Métropole

**Seule métropole de Normandie et centre de gravité de l'axe Seine, la Métropole Rouen Normandie est la porte d'entrée fluvio maritime de Paris.**

**Entre développement économique et touristique, renouvellement et aménagement urbains, la Métropole construit son histoire : énergique, responsable, singulière.**

▮ Rouen Normandie, nouvelle métropole .....	4
▮ 71 communes rassemblées .....	5
▮ Ses nombreuses compétences .....	7
▮ Son conseil métropolitain .....	8
▮ Sa politique de proximité et ses relations aux usagers .....	9
▮ Quelques faits marquants de l'année 2015 .....	12
▮ Ses équipements en chiffres .....	14
▮ Ses grands projets .....	15
▮ Le pôle métropolitain Rouen – Seine-Eure .....	18

## Une nouvelle Métropole

1

Au service des habitants et de l'environnement

2

Attractive et dynamique

3

Solidaire

4

Ouverte, curieuse et sportive

5

À la situation financière saine

6

1

# Une nouvelle Métropole

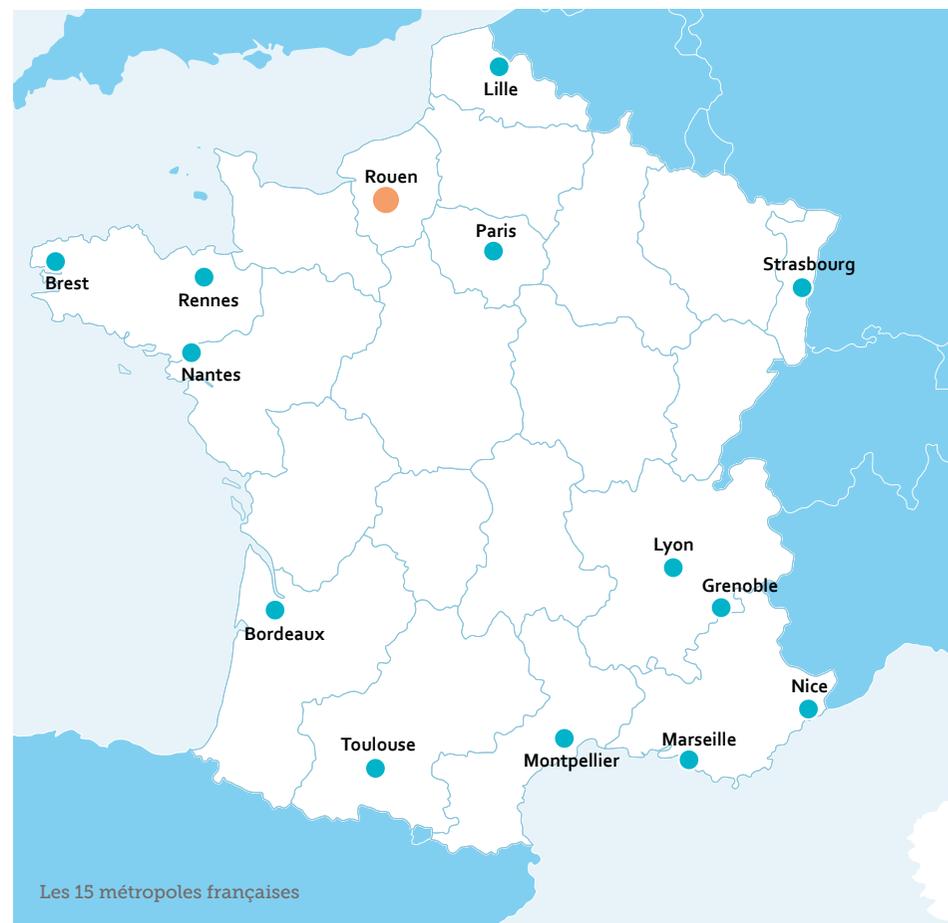
# Métropole Rouen Normandie

**La loi de Modernisation de l'action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles - dite loi Maptam - du 27 janvier 2014 constitue en métropoles les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, formant un ensemble de plus de 400 000 habitants dans une aire urbaine de plus de 650 000 habitants.**

Avec près de 500 000 habitants, la Communauté d’agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe (la CREA) est devenue une Métropole le 1<sup>er</sup> janvier 2015, au même titre que les communautés d’agglomération de Bordeaux, Brest, Grenoble, Lille, Montpellier, Nantes, Rennes, Strasbourg, Toulouse, Lyon, Nice ; Lyon dont la Métropole se substitue au Département sur son territoire ; ainsi que Grand Paris et Aix-Marseille à statut particulier.

À cette date, la Métropole Rouen Normandie a acquis de nouvelles compétences, transférées de ses communes membres : voirie, urbanisme, éclairage public, chauffage urbain, distribution électricité et gaz, gestion du crématorium.

Elle a mis à profit l’année 2015 pour intégrer ces nouvelles compétences comme pour préparer les transferts à venir du Département.



# Une nouvelle Métropole

# 71 communes rassemblées



## Communes de la Métropole

**Le 1<sup>er</sup> janvier 2016, forte de ses 71 communes qui la composent, la Métropole comptait 481 628 habitants**

COMMUNE	Nombre d'habitants au 1 <sup>er</sup> janvier 2016
Amfreville-la-Mivoie	3 296
Anneville-Ambourville	1 230
Bardouville	685
Belbeuf	2 033
Berville-sur-Seine	565
Bihorel	8 424
Bois-Guillaume	13 472
Bonsecours	6 607
Boos	3 427
La Bouille	787
Canteleu	15 101
Caudebec-lès-Elbeuf	10 222
Cléon	5 206
Darnétal	9 617
Déville-lès-Rouen	10 406
Duclair	4 156
Elbeuf-sur-Seine	17 656

Épinay-sur-Duclair	543
Fontaine-sous-Préaux	525
Franqueville-Saint-Pierre	6 330
Freneuse	919
Gouy	826
Grand-Couronne	10 132
Grand Quevilly	25 263
Hautot-sur-Seine	394
Hénouville	1 249
Houpeville	2 635
Isneauville	2 677
Jumièges	1 777
La Londe	2 306
La Neuville-Chant-d'Oisel	2 293
Le Houlme	4 033
Le Mesnil-Esnard	8 090
Le Mesnil-sous-Jumièges	638
Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen	1 261
Le Trait	5 261
Malaunay	6 008
Maromme	11 311
Montmain	1 464

Mont-Saint-Aignan	19 649
Moulineaux	995
Notre-Dame-de-Bondeville	7 130
Oissel	11 594
Orival	969
Petit-Couronne	9 217
Petit-Quevilly	22 701
Quevillon	607
Quévreville-la-Poterie	965
Roncherolles-sur-le-vivier	1 095
Rouen	113 406
Sahurs	1 310
Saint-Aubin-Celloville	971
Saint-Aubin-Épinay	1 037
Saint-Aubin-lès-Elbeuf	8 229
Saint-Étienne-du-Rouvray	20 200
Saint-Jacques-sur-Darnétal	2 646
Saint-Léger-du-Bourg-Denis	3 506
Sainte-Marguerite-sur-Duclair	1 990
Saint-Martin-de-Boscherville	1 511

Saint-Martin-du-Vivier	1 764
Saint-Paër	1 335
Saint-Pierre-de-Manneville	807
Saint-Pierre-de-Varengeville	2 272
Saint-Pierre-lès-Elbeuf	8 402
Sotteville-lès-Rouen	21 677
Sotteville-sous-le-Val	806
Tourville-la-Rivière	2 528
Val-de-la-Haye	714
Yainville	1 098
Ymare	1 181
Yville-sur-Seine	491

Source : Insee

Populations légales en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016

# Une nouvelle Métropole

# Les compétences de la Métropole

## LES COMPÉTENCES HISTORIQUES

La Métropole a hérité de nombreuses compétences de la Communauté d'agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe (CREA), qui concernent les habitants et les usagers au quotidien :

- **Les services publics** : la gestion et le développement du réseau de transports en commun, la fourniture d'une eau de qualité à un prix raisonnable, la gestion des équipements en matière d'assainissement, une politique de collecte des déchets ménagers respectueuse de l'environnement...



Travaux de voirie à Gouy

- **Le développement économique et l'attractivité du territoire** : la création et l'entretien de parcs d'activités et de pépinières pour faciliter l'implantation des entreprises sur son territoire, une politique foncière ambitieuse, l'accompagnement des porteurs de projets, le positionnement du territoire en tant que destination touristique...

- **La vie culturelle et sportive** : des équipements d'envergure pour développer une action culturelle et sportive accessible au plus grand nombre, l'organisation d'événements de rayonnement national et international assurant la promotion du territoire et de ses sites touristiques...



Transport à la demande Filo'r à Bardouville

- **L'aménagement de l'espace** : l'entretien de la voirie, l'élaboration d'un schéma de cohérence territoriale et d'un plan local de l'habitat, l'aménagement de pistes cyclables...

- **Le développement écologique** : la protection et la valorisation des espaces naturels, l'éducation à l'environnement, l'aide au développement et la promotion de l'agriculture locale...

- **Des solidarités renforcées** : l'accompagnement dans la recherche d'emploi par un Plan local d'insertion par l'économie (Plie), le soutien aux acteurs de l'insertion, des actions en matière de politique de la ville, des aides spécifiques aux petites communes, la promotion de la jeunesse et de la vie étudiante...



Collecte des déchets ménagers à Saint-Pierre-de-Varengeville

## DE NOUVELLES COMPÉTENCES

**Dans le cadre de l'évolution de la communauté d'agglomération (ex-CREA) en Métropole le 1<sup>er</sup> janvier 2015, l'établissement a acquis de nouvelles compétences exclusives, transférées de ses 71 communes membres :**

- l'aménagement et l'entretien des voiries communales, la signalisation, l'éclairage public, la gestion des aires de stationnement soit environ 1900 km de voiries communales et 12 parkings
- l'urbanisme par le pilotage du suivi des procédures d'élaboration ou d'évolution des POS-PLU des communes, par le PLU, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » (Voir page 55)
- la distribution publique d'énergie
- des services d'intérêt collectif : la gestion et l'extension des crématoriums.

# Une nouvelle Métropole

# Son Conseil métropolitain

Dans le cadre de l'évolution de la CREA en Métropole, le nouveau conseil métropolitain est constitué des mêmes élus que le conseil communautaire de la CREA issu des élections municipales fléchées de mars 2014.



Séance du Conseil métropolitain dans l'auditorium du Panorama XXL

## LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN :

156 conseillers métropolitains dont 20 vice-présidents et 20 conseillers délégués.

## PRÉSIDENT :

**Frédéric Sanchez**, maire de Petit-Quevilly

**1<sup>er</sup> vice-président : Yvon Robert**, Maire de Rouen

**2<sup>e</sup> vice-président : Nelly Tocqueville**, Maire de Saint-Pierre-de-Manneville

## VICE-PRÉSIDENTS :

**Hubert Wulfranc**, Saint-Étienne-du-Rouvray

**Françoise Guillotin**, Elbeuf-sur-Seine

**Jean-Marie Masson**, Saint-Aubin-lès-Elbeuf

**Mélanie Boulanger**, Canteleu

**Cyrille Moreau**, Rouen

**Marie-Françoise Guguin**, Bois-Guillaume

**Dominique Randon**, Petit-Couronne

**Hélène Klein**, Rouen

**Marc Massion**, Grand Quevilly

**Pierrette Canu**, Saint-Pierre-de-Varengeville

**Laurent Grelaud**, Bonsecours

**Nicole Basselet**, Berville-sur-Seine

**David Lamiray**, Maromme

**Patricia Baud**, Saint-Aubin-Celloville

**Patrick Simon**, Sainte-Marguerite-sur-Duclair

**Christine Rambaud**, Rouen

**Marie-Hélène Roux**, Rouen

**Djoubé Mérabet**, Elbeuf-sur-Seine

## 20 MEMBRES DU BUREAU :

**Benoît Anquetin**, Saint-Aubin-Epinay

**Christine Argelès**, Rouen

**Dominique Aupierre**, Sotteville-lès-Rouen

**Stéphane Barré**, Oissel

**Laurent Bonnaterre**, Caudebec-lès-Elbeuf

**Patrick Callais**, Le Trait

**David Cormand**, Canteleu

**Anne-Marie Del Sole**, Yainville

**Patrice Desanglois**, Saint-Pierre-lès-Elbeuf

**Thierry Foucaud**, Oissel

**Dominique Gambier**, Déville-lès-Rouen

**Étienne Hébert**, Val-de-la-Haye

**Noël Levillain**, Tourville-la-Rivière

**Roland Marut**, Grand Quevilly

**Franck Meyer**, Sotteville-sous-le-Val

**Alain Ovide**, Cléon

**Guy Pessiot**, Rouen

**Jean-Pierre Petit**, Quevillon

**Danielle Pignat**, Saint-Jacques-sur-Darnétal

**Hubert Saint**, Saint-Martin-de-Boscherville

# Une nouvelle Métropole

## Sa politique de proximité et ses relations aux usagers

Pour gagner en fonctionnalité et piloter l'action publique au plus près des besoins, la Métropole a fait le choix d'une organisation déconcentrée et d'un enracinement dans ses communes.

### LES PÔLES DE PROXIMITÉ

Cinq pôles de proximités découpent le territoire de la Métropole regroupant chacun un bassin de vie de 100 000 habitants en moyenne. Placés chacun sous la responsabilité d'un Vice-président, les pôles de proximité réunissent les maires de chaque commune.

Ces pôles de proximité au service des communes sont implantés pour faciliter les démarches administratives et informer les usagers sur les services et les actions de la Métropole. Ils permettent également une gestion de proximité notamment en matière de services aux usagers (transports, eau/assainissement, déchets ménagers), de voirie, d'urbanisme et de développement économique.

Pôles de proximité	Nombre de communes	Sites de la Métropole
Austerberthe-Cailly	28	Déville-lès-Rouen Duclair
Val-de-Seine	15	Elbeuf-sur-Seine
Seine-Sud	4	Saint-Étienne-du-Rouvray
Plateaux-Robec	23	Darnétal
Rouen	1	Rouen

Les pôles de la Métropole ont aussi pour mission d'accompagner les communes dans l'élaboration de leurs projets d'aménagement en offrant des services de conseil et d'expertise sur des sujets variés tels que la gestion énergétique des bâtiments.



## LES COMMUNES DE MOINS DE 4 500 HABITANTS

La Métropole est notamment composée de 45 communes de moins de 4 500 habitants.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2016, ces 45 communes représentaient comptaient 70 353 habitants, soit près de 15 % de la population de la Métropole.

La Métropole entend jouer pleinement un rôle de solidarité pour permettre à ces 45 communes un développement équilibré et harmonieux sur l'ensemble du territoire, en attribuant un fonds de concours en investissement.

En 2015, l'enveloppe de la Métropole dédiée à l'aide en investissement de ces communes est de 600 000 €, répartie en fonction de la population de chaque commune.

À titre exceptionnel, les communes n'ayant pas demandé à bénéficier de fonds de concours pour les années 2013 et 2014 – antérieures à la transformation de l'établissement en Métropole – se réservant la possibilité de le cumuler avec l'année 2015, pouvaient encore en bénéficier jusqu'au 31 décembre 2016 afin de les affecter à des opérations communales en investissement (FAA).

Communes de moins de 4 500 habitants	Aide en investissement 2015 : Enveloppe de 600 000 €* population de la commune / population totale	Reliquats FAA investissement à utiliser jusqu'au 31 décembre 2016, sous-réserve de la présentation par la commune de projets éligibles
Hautot-sur-Seine	3 183 €	6 100,27 €
Yville-sur-Seine	4 175 €	
Épinay-sur-Duclair	4 400 €	20 430,00 €
Fontaine-sous-Préaux	4 572 €	20 430,00 €
Berville-sur-Seine	4 788 €	
Quevillon	5 210 €	
Le Mesnil-sous-Jumièges	5 280 €	10 215,00 €
Bardouville	5 866 €	10 215,00 €
Val-de-la-Haye	6 272 €	10 215,00 €
Saint-Pierre-de-Manneville	6 556 €	48 542,72 €
La Bouille	6 755 €	10 215,00 €
Sotteville-sous-le-Val	6 841 €	
Gouy	6 996 €	30 645,00 €
Freneuse	8 109 €	
Moulineaux	8 135 €	
Quévreville-la-Poterie	8 169 €	30 864,26 €
Orival	8 290 €	3 946,19 €
Saint-Aubin-Celloville	8 445 €	56 842,00 €
Saint-Aubin-Epinay	8 592 €	
Roncherolles-sur-le-Vivier	9 472 €	
Yainville	9 670 €	50 885,00 €
Ymare	10 085 €	20 430,00 €
Anneville-Ambourville	10 594 €	2 591,50 €
Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen	10 732 €	8 857,45 €



Mairie de Boos



Saint-Martin-de-Boscherville



Freneuse

Saint-Paër	10 749 €	
Hérouville	10 930 €	
Sahurs	11 137 €	
Montmain	12 120 €	5 445,00 €
Saint-Martin-de-Boscher-ville	12 673 €	10 215,00 €
Jumièges	15 226 €	20 737,26 €
Saint-Martin-du-Vivier	15 355 €	
Sainte-Marguerite-sur-Duclair	16 969 €	10 215,00 €
Belbeuf	17 667 €	
La Neuville-Chant-d'Oisel	18 996 €	19 023,82 €
Saint-Pierre-de-Varengeville	19 548 €	4 454,97 €
La Londe	19 893 €	28 582,00 €
Tourville-la-Rivière	21 791 €	57 164,00 €
Isneauville	22 205 €	
Houpeville	22 567 €	28 582,00 €
Saint-Jacques-sur-Darnétal	23 007 €	28 582,00 €
Amfreville-la-Mivoie	27 648 €	87 122,42 €
Boos	28 761 €	57 164,00 €
Saint-Léger-du-Bourg-Denis	30 366 €	57 164,00 €
Le Houlme	34 955 €	
Duclair	36 249 €	519,00 €
Total	600 000,00 €	

## MA MÉTROPOLE, UN SERVICE TÉLÉPHONIQUE DE PROXIMITÉ

Ma Métropole (nommé Allô communauté de 2008 à 2014), est un numéro d'appel téléphonique de proximité qui permet aux habitants de contacter la Métropole.

Ce service gratuit depuis un poste fixe poursuit un double objectif : faciliter et simplifier le contact direct et permanent entre les habitants et la Métropole par la création d'un numéro unique, pour l'ensemble des activités et services de l'établissement ; et fournir aux habitants des réponses à leurs demandes en temps réel (information, prise de rendez-vous) ou par une prise de contact sous 48 heures (demande d'intervention, réclamation).

En 2015, 191 490 appels ont été traités par le prestataire (soit 93 % des appels). Les communes ont également été relays entre les habitants et la Métropole, à hauteur de 2,5 % des contacts.



### Les appels concernaient principalement les compétences suivantes :

- l'eau (50 % des appels)
- les déchets (30 %)
- l'assainissement (2 %)
- la voirie (2 %).

## UNE MÉDIATRICE POUR LA MÉTROPOLE

Depuis 2011, l'établissement nomme un élu communautaire en charge de la médiation. Cette démarche s'inscrit dans sa volonté de rester au plus près des concitoyens et de leurs préoccupations.

En 2014, Nicole Basselet, Maire de Berville-sur-Seine et Vice-Présidente de l'établissement en charge de la relation aux usagers a été nommée Médiatrice.

La médiatrice peut être saisie par les habitants sur des sujets en lien avec les compétences de la Métropole, elle relaie les demandes pour qu'elles soient traitées rapidement. Son rôle est de contribuer à améliorer la qualité des services et à renforcer la proximité avec les citoyens, qui peuvent la contacter par écrit ou prendre un rendez-vous via Ma Métropole.

En 2015, elle a reçu et traité 20 dossiers, portant exclusivement sur la compétence Eau : 10 saisines ont reçu une réponse positive et 6 demandes ont bénéficié de remises de facture.

Le service Ma Métropole a également programmé en 2015 :

- 700 rendez-vous avec les conseillers énergie de l'Espace info énergie
- 8 000 rendez-vous de collecte des encombrants.

# Une nouvelle Métropole

# Quelques faits marquants

# de l'année 2015

## JANVIER

1<sup>er</sup> janvier 2015 : Naissance de la Métropole Rouen Normandie

Depuis le 16 décembre 2014 : 1<sup>re</sup> exposition Rome 312 au Panorama XXL

1<sup>er</sup> : nouvelles compétences métropolitaines voirie, urbanisme, éclairage public, réseaux de chaleur

24 : 3<sup>e</sup> édition du Perche élite tour au Kindarena

## FÉVRIER

9 : 1<sup>er</sup> conseil métropolitain

## MARS

21 : Inauguration et ouverture de l'Historial Jeanne d'Arc

28-29 : Final Four de la Coupe de la Ligue de handball au Kindarena

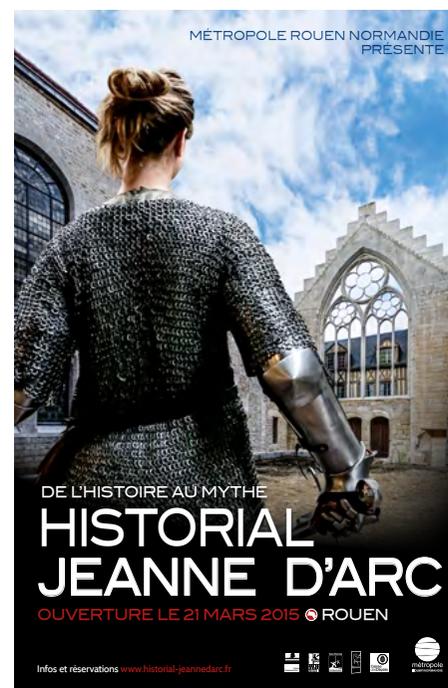
Du 18 mars au 16 avril : enquête publique sur le projet de Schéma de cohérence territoriale (Scot)

## AVRIL

Du 2 au 29 : concertation sur la future ligne de Transport à haut niveau de service T4



Renaud Lavillenie au Perche élite tour, au Kindarena



Ouverture de l'Historial Jeanne d'Arc, à l'Archevêché, rue Saint-Romain, à Rouen



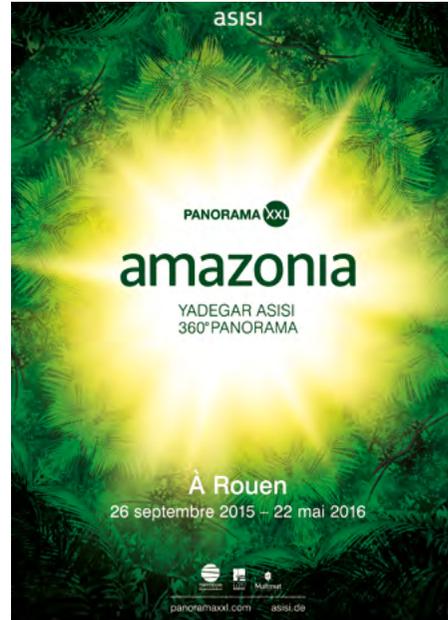
7<sup>e</sup> édition du Festival Graines de jardin, au Jardin des plantes de Rouen



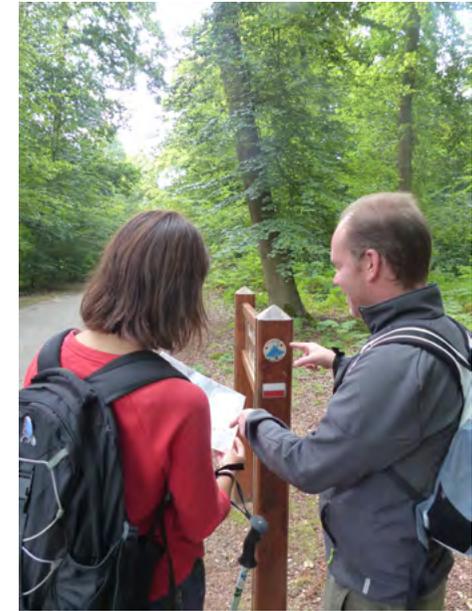
Projection estivale Cathédrale de lumière, à Rouen



Inauguration des premiers circuits VTT de la Métropole, à La Neuville-Chant-d'Oisel



Après Rome 312, nouveau panorama Amazonia au Panorama XXL



Chemin de Saint-Michel et GR2 dans la forêt de Roumare

## MAI

Du 8 au 31 : Festival Curieux printemps  
16-17 : Le printemps de Robert-le-Diable  
23-24 : 7<sup>e</sup> édition du festival Graines de jardin

## JUIN

Du 12 juin au 27 septembre : 3<sup>e</sup> édition de Cathédrales de lumière et son nouveau spectacle Les Vikings  
20 : Randonnée Rando châteaux  
20-21 : 3<sup>e</sup> édition de Bivouac sous la Lune

## JUILLET

3 : Inauguration des 2 premiers circuits VTT de la Métropole à La Neuville-Chant-d'Oisel  
7 août 2015 : promulgation de la loi portant sur la Nouvelle organisation territoriale de la République (loi Notre)

## SEPTEMBRE

14 : Inauguration de l'aire d'accueil des gens du voyage réhabilitée à Sotteville-lès-Rouen  
16 : Inauguration de la piste cyclable des quais hauts rive droite à Rouen  
19 - 20 : Journées européennes du Patrimoine  
26 : Exposition de la nouvelle fresque Amazonia au Panorama XXL  
26 : Ouverture de l'école de musique et de danse du territoire elbeuvien  
26-27 : 5<sup>e</sup> édition Visites des Ateliers d'artistes  
29 : Signature de la charte éco sport avec des clubs locaux

## OCTOBRE

10-11 : Inauguration du Chemin de Saint-Michel  
12 : Approbation du Schéma de cohérence territoriale (Scot) par le conseil communautaire  
14 : Inauguration de la borne électrique au Trait  
26 : Inauguration de piscine de la Ceresaie réhabilitée à Elbeuf-sur-Seine

## NOVEMBRE

Du 6 novembre au 7 décembre : enquête publique sur la future ligne de Transport à haut niveau de service T4  
21 : 5<sup>e</sup> édition du challenge étudiant Rouen Normandie sup cup  
7 : Inauguration du nouveau visage du Parc des expositions

## DÉCEMBRE

Pose de la 1<sup>re</sup> pierre de la TAE  
14 : Ouverture de la déchetterie réaménagée de Saint-Martin-de-Boscherville



5<sup>e</sup> édition du challenge étudiant

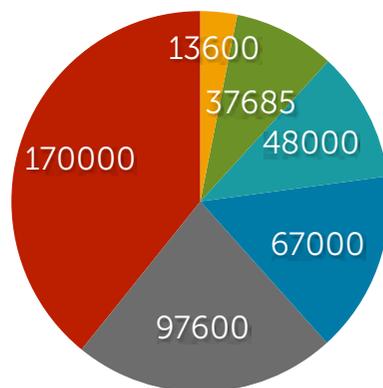
# Une nouvelle Métropole

## Les équipements de la Métropole en chiffres

En 2015, les grands équipements de la Métropole ont accueilli près de 928 000 visiteurs ou spectateurs. Ses manifestations ont également réuni 579 000 curieux et passionnés.

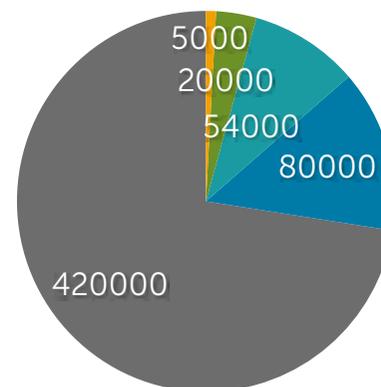
Soit un public d'1,5 million de personnes enregistré en 2015.

**FRÉQUENTATIONS 2015  
DES ÉQUIPEMENTS DE  
LA MÉTROPOLE**

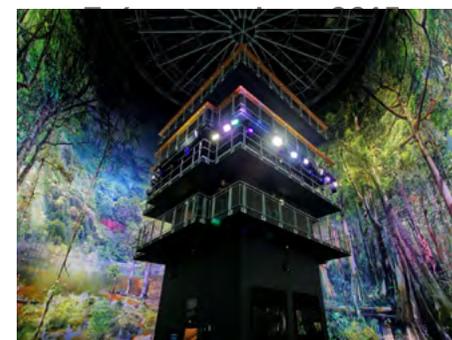


- Maisons des forêts
- Fabrique des savoirs
- 106
- Historial
- Kindarena
- Panorama XXL

**FRÉQUENTATIONS 2015  
DES MANIFESTATIONS  
DE LA MÉTROPOLE**



- Visites Ateliers d'Artistes
- Curieux Printemps
- Journées du patrimoine
- Graines de jardin
- Cathédrale de lumière



Fresque Amazonia au Panorama XXL, de septembre 2015 à mai 2016



Inauguration du Parc des expositions rénové, en novembre 2015

# Une nouvelle Métropole

# Ses grands projets

Coordonner l'offre foncière disponible et reconvertir les friches, se réappropriier les quais de Seine, anticiper la future ligne ferroviaire Paris-Normandie, se projeter dans la décennie 2015-2025, tels sont les grands projets de la Métropole, mobilisée pour le développement de son territoire et de ses activités.

## PROJET MÉTROPOLITAIN 2015-2025



Le projet métropolitain, feuille de route de la Métropole pour les 10 années à venir

2015 a vu la rédaction du projet du projet métropolitain de l'établissement pour la décennie 2015-2025.

À la fois document stratégique et feuille de route pour les 10 années à venir, le projet métropolitain a été élaboré en concertation avec la société civile, autour de trois valeurs : dynamisme, responsabilité et singularité.

- ▀ La Métropole énergétique : mobilisée pour le développement, la Métropole fait le pari de l'innovation, mise sur les activités du secteur tertiaire supérieur, tourne sa politique agricole vers les circuits courts, conforte son attractivité et sa compétitivité par le renforcement de l'accessibilité et des communications.
- ▀ La Métropole responsable : responsabilité devant la société avec un impératif de solidarité en termes d'habitat, d'accès aux transports, d'équilibre des territoires. Responsabilité devant l'environnement, avec ses politiques de transports et de transition énergétique notamment.
- ▀ La Métropole singulière : soucieuse de valoriser l'identité de son territoire, source de rayonnement et d'attractivité, la Métropole porte une nouvelle ambition culturelle, autour de son patrimoine et son cadre de vie.

**Plus d'informations dans le projet métropolitain 2015-2025 en ligne à :**

[http://www.metropole-rouen-normandie.fr/files/publications/Le\\_projet\\_Metropolitain/projet\\_metropolitain.pdf](http://www.metropole-rouen-normandie.fr/files/publications/Le_projet_Metropolitain/projet_metropolitain.pdf)

## SEINE CITÉ

### ÉCOQUARTIER FLAUBERT



Écoquartier Flaubert

### ZAC

Sur la rive gauche de la Seine, sur les communes de Rouen et de Petit-Quevilly

L'enquête publique s'est déroulée du 27 octobre au 28 novembre 2015 pour :

- ▮ la déclaration d'utilité publique de la Zac de l'écoquartier Flaubert
- ▮ la mise en compatibilité du PLU de Rouen et du PLU de Petit-Quevilly avec le projet d'écoquartier Flaubert.

L'enquête a reçu un avis favorable du commissaire enquêteur dans son rapport établi le 21 décembre 2015.

2015 a également vu une promesse de vente conclue avec SNCF Réseau pour l'acquisition de parcelles situées dans l'emprise du projet.

#### BORDS DE SEINE

Rive gauche à Rouen,  
Presqu'île Rollet



La presqu'île Rollet

L'année 2015 a vu :

- ▮ la mise en œuvre d'une gestion différenciée des espaces paysagers des bords de Seine ;
- ▮ la poursuite des études de conception de la 2<sup>nde</sup> phase d'aménagement par la Société publique locale ;

- ▮ l'adoption par le conseil métropolitain des conditions du partenariat foncier avec le Grand port maritime de Rouen (GPMR) ;
- ▮ la poursuite des études d'aménagement du parking multiservices et des accès aux silos sucriers et céréaliers de la presqu'île Elie, en concertation avec les usagers du site et le GPMR ;
- ▮ le lancement d'un appel à projet par le GPMR sur la démolition, la reconstruction et la gestion du hangar 107, site qui a vocation à accueillir des fonctions contribuant à la vie des quais (restauration, espace culturel...) et des fonctions tertiaires.

À l'issue de deux ans de négociation, les modalités d'acquisition des terrains ferroviaires appartenant à SNCF Mobilités et SNCF Réseau (ex-RFF) ont pu être arrêtées, y compris dans leurs dimensions libération des terrains et reconstitution des fonctionnalités ferroviaires.

L'acquisition des terrains appartenant à SNCF Mobilités (7 hectares) a été signée en décembre 2015, une première tranche des terrains SNCF Réseau (3 hectares) ayant vocation à être acquise à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2016.

La maîtrise de ces terrains permet désormais d'enclencher les interventions préalables à l'aménagement des premiers îlots de l'Écoquartier Flaubert, mais également des travaux de la ligne de bus T4 le long de l'avenue Jean-Rondeaux.

#### QUAIS BAS RIVE GAUCHE

L'intérêt métropolitain pour l'aménagement des quais bas rive gauche de Rouen a été déclaré pour délibération du Conseil de la Métropole du 12 octobre 2015.

Le permis de construire des éléments bâtis du projet a été délivré le 23 décembre 2015.

#### SEINE-SUD

Le secteur industriel Seine Sud s'étend sur 4 communes : Amfreville-la-Mivoie, Oissel, Saint-Étienne-du-Rouvray et Sotteville-lès-Rouen.

Des réflexions ont été engagées sur la reconversion et la redynamisation des friches industrielles et délaissées ferroviaires de ce secteur stratégique de plus de 300 hectares, autour de 2 opérations d'aménagement :

- ▮ La Zac du Halage
- ▮ La Zac de la Sablonnière.

Les deux opérations d'aménagement de zone d'activités sur Seine-Sud lancées en phase opérationnelle se sont poursuivies en 2015.

#### ZAC DU HALAGE, SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY

Le Conseil métropolitain du 29 juin 2015 a autorisé l'ouverture d'une procédure conjointe de déclaration d'utilité publique et d'enquête parcellaire emportant mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme de Saint-Étienne-du-Rouvray.

Décembre 2015 a également vu la réu-

nion des personnes publiques associées, la création de la Zac, la validation des prescriptions architecturales, paysagères et environnementales de l'opération ainsi que la validation du traité de concession confiant la suite de l'opération à la Société publique locale Rouen Normandie Aménagement par le Conseil métropolitain.

#### ZAC DE LA SABLONNIÈRE, OISSEL

La concertation réglementaire de l'opération de la Sablonnière a été conduite, son bilan ayant été présenté au bureau de la Métropole du 16 novembre 2015.

L'étude d'impact a été instruite par l'autorité environnementale qui a rendu un avis tacite réputé sans observation. Celle-ci a également été présentée au bureau du 16 novembre 2015.

Le 15 décembre 2015, le Conseil métropolitain a créé le Zac de la Sablonnière Nord et le périmètre de l'opération et a confié le traité de concession confiant la suite de l'opération à la Société publique locale Rouen Normandie Aménagement par le Conseil métropolitain.

## QUARTIER NOUVELLE GARE

Les études sur le quartier urbain de la nouvelle gare de Rouen pilotées par la Métropole ont été poursuivies en 2015 en parallèle aux études sur la Ligne nouvelle Paris Normandie (LNPN) menées par SNCF Réseau.

Le financement des études a été inscrit dans le Contrat de Métropole et le Contrat de projet État Région 2015-2020 pour un montant global de 15,7 millions d'euros.

Cette phase d'études a été enrichie par un premier cycle de concertation avec les acteurs socio-économiques, le Conseil consultatif de développement de la Métropole et les Conseils de quartier de la Ville de Rouen au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2015

## PARC NATUREL URBAIN DES BRUYÈRES



Parc des Bruyères

2015 a vu la procédure de concours pour désignation de la maîtrise d'œuvre. Suite à la réception de 44 candidatures, le jury a retenu 4 équipes.

Ces candidats retenus ont ensuite proposé un projet pour le parc naturel urbain devant respecter l'esprit de l'ancien champ de courses, les acquis de la concertation participative et les enjeux propres à un grand parc de dimension métropolitaine (préservation de la biodiversité, conciliation des usages, qualité paysagère...) et révéler une nouvelle identité.

Suite à la phase de remise des projets, deux candidats ont été retenus pour engager une phase de négociation avant désignation en 2016.

Parallèlement, un appel à projet a été lancé le 28 septembre 2015 pour désigner le porteur de projet qui s'implantera sur le site pour gérer, exploiter et animer une ferme permacole.

## ÉQUIPEMENTS

### ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

#### ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE À SAINT-AUBIN-LÈS-ELBEUF

Cette école regroupe des salles de cours pour l'éveil et l'enseignement musical, des salles de cours et une grande salle associée à un espace spectateurs pour les pratiques collectives ainsi que des locaux d'accueil et administratifs.



Nouvelle école de musique et de danse

Les travaux, débutés en février 2014, ont été réceptionnés en août 2015.

#### RÉHABILITATION DE LA PISCINE - PATINOIRE DE LA CERISAIE À ELBEUF-SUR-SEINE

Le programme de réhabilitation porte sur le remplacement de l'ensemble des équipements techniques, l'aménagement d'un hall d'accueil et des plages, la rénovation des vestiaires, sanitaires et petit bain.

Les travaux, démarrés en septembre 2014, ont été livrés en août 2015. La piscine réhabilitée a été inaugurée en septembre 2015.

#### AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

#### AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE À SAINT-PIERRE-LÈS-ELBEUF

Un terrain d'une superficie de 5940 m<sup>2</sup>, à Saint-Pierre-lès-Elbeuf, est réservé à l'aménagement d'une aire d'accueil des gens du voyage de 12 emplacements, pouvant accueillir chacun 2 caravanes et un véhicule tractant.

La maîtrise d'œuvre a été attribuée en novembre 2014 et la constitution des dossiers de consultation a été enclenchée fin 2015, pour un chantier à commencer en 2016.



Les intérêts métropolitains du pôle Rouen  
- Seine-Eure définis :

- ▶ participation aux salons du Mipim (Marché international des professionnels de l'immobilier) et du Simi (Salon de l'immobilier d'entreprises),
- ▶ soutien aux pôles de compétitivité Mov'éo, Cosmetic Valley et Nov@log,
- ▶ réalisation d'études de complémentarité des plateformes multimodales dédiées à la logistique de Seine Sud et Pîtres - Le Manoir - Alizay,
- ▶ réalisation d'une carte touristique,
- ▶ réalisation d'une étude relative aux flux de déplacements entre les différentes centralités et aux opportunités de raccordement aux réseaux de transport en commun des deux communautés.

---

### **OFFRE TOURISTIQUE MÉTROPOLITAINE**

En 2015, le pôle métropolitain a édité un document d'information touristique « Sur la Route des abbayes », version française et version anglaise, valorisant les 4 abbayes du territoire : Saint-Ouen de Rouen, Saint-Georges de Boscherville à Saint-Martin-de-Boscherville, Saint-Pierre à Jumièges (Métropole Rouen Normandie) et Notre-Dame de Bonport à Pont-de-l'Arche (Seine-Eure).

---

### **LE PÔLE MÉTROPOLITAIN ROUEN SEINE EURE EN QUELQUES CHIFFRES :**

- ▶ 107 communes (71 de la Métropole + 36 de la Case),
- ▶ plus de 560 000 habitants,
- ▶ 32 membres au Conseil métropolitain du pôle, chaque établissement ayant désigné 16 représentants parmi ses conseillers communautaires.

# Au service des habitants et de l'environnement

Compétente en matière d'aménagement de l'espace métropolitain, de gestion des services d'intérêt collectif, de protection et de mise en valeur de l'environnement, la Métropole déploie d'importants moyens afin d'offrir un cadre de vie agréable et durable.

► Mobilité .....	21
► Aménagement et entretien des espaces publics .....	25
► Eau et assainissement .....	26
► Maîtrise des déchets .....	30
► Éducation à l'environnement et aux pratiques durables .....	33
► Énergie et environnement .....	35

Une nouvelle Métropole

1

Au service des habitants et de l'environnement

2

Attractive et dynamique

3

Solidaire

4

Ouverte, curieuse et sportive

5

À la situation financière saine

6

2

# Au service des usagers et de l'environnement

# Mobilité

Mise en œuvre à travers le Plan de déplacements urbains (PDU) approuvé en décembre 2014, la politique de mobilité de la Métropole se traduit par le renforcement de l'offre de son réseau de transports en commun, le développement de l'électromobilité et du réseau cyclable métropolitain.

## DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU ASTUCE

### L'OFFRE DE TRANSPORTS EN COMMUN



Ligne Teor 1, à Mont-Saint-Aignan



Filo'r, système de transport à la demande

L'offre du réseau Astuce se compose de 72 lignes de bus urbains, de 3 lignes de bus à haut niveau de service (Teor), de 2 lignes de tramway (métro) et de 2 systèmes de transport à la demande (Filo'r et Allobus).

**En 2015, la Métropole a enregistré plus de 53 millions de voyages :**

Mode de transport	Nombre de lignes	Nombre de voyages
<b>Lignes régulières et scolaires</b>		
Bus TCAR	62 dont 23 régulières	18,1 millions
Bus TAE (territoire elbeuvien)	15 dont 7 régulières	2,4 millions
Teor	3	15,4 millions
Métro	2	16,7 millions
VTNI	Liaisons périphériques	555 000
Cars scolaires (Cars Hangard)	Desserte scolaire ouest	37 000
<b>TOTAL</b>		<b>53,2 millions</b>
<b>Transport à la demande</b>		
Filo'r	8 zones / 34 communes	177 000
Allobus (territoire elbeuvien)	5 lignes	41 000
<b>TOTAL</b>		<b>53 418 000</b>

**LA CARTE ASTUCE : RÉSEAU UNIQUE DE TRANSPORTS EN COMMUN**

La carte Astuce est une carte à puce rechargeable qui sert à la fois de titre de transport et de carte d'abonné pour voyager sur le réseau. Elle permet de combiner plusieurs modes de transports : pour les automobilistes, elle permet un accès gratuit aux parkings relais, bien desservis par les transports en commun.



Parking-relais Haut-Hubert à Franqueville-Saint-Pierre

**FILO'R, LE SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE SUR RÉSERVATION**

Disponible sur un simple coup de fil ou via internet, le réseau Filo'r permet aux habitants de 37 communes rurales et périurbaines desservies de se déplacer au sein de leur zone d'habitation ou de se rapprocher des lignes régulières de transport en commun via un point d'échange.

En quelques chiffres :

- ▀ 561 arrêts desservis,
- ▀ 29 véhicules accessibles à tous,
- ▀ Une population desservie d'environ 50 000 habitants.

**EN TERMES D'OPTIMISATION ET DE QUALITÉ DE SERVICE DU RÉSEAU ASTUCE, 2015 A NOTAMMENT VU :**

- ▀ La refonte de la desserte Noctambus (tracé, offre, signalétique),
- ▀ Des adaptations de l'offre à la demande sur le Sud de l'agglomération (fréquences des lignes 39 et E allégées, D2 renforcée, modification du tracé terminal de la ligne C)
- ▀ La reconduction par l'Afnor des certifications NF Service du tramway, de l'agence commerciale Astuce Théâtre des arts et du service de renseignements à distance Astuce en ligne et la certification NF Service pour les 3 lignes Teor : désormais 2 usagers sur 3 voyagent sur des lignes certifiées.

Les principaux investissements de gros entretien et renouvellement de l'année 2015 ont porté sur :

- ▀ L'acquisition de 10 bus articulés, 6 bus standards et 10 bus low entry,
- ▀ Le début de la construction du nouveau dépôt bus TAE à Caudebec-lès-Elbeuf,
- ▀ Le renouvellement des appareils de voie en entrée et sortie du dépôt Métro,
- ▀ Les études relatives aux systèmes de la future ligne T4,
- ▀ Le lancement des études de réhabilitation des stations enterrées du Métro.

**Projet Arc Nord Sud T4**



En 2015, les études de conception de la future ligne de bus à haut niveau de service T4 se sont poursuivies. Elles ont été accompagnées d'une campagne de concertation préalable importante qui s'est achevée par le vote du bilan de concertation comprenant des adaptations du projet par le Conseil métropolitain en juin 2015. L'enquête publique s'est ensuite déroulée entre le 6 novembre et le 7 décembre 2015.

## DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLECTROMOBILITÉ



Borne de recharge, accessible gratuitement sur 44 sites de la Métropole



Nouvelle borne de recharge pour véhicules électriques implantée au Trait, place de l'Amiral Ronar'ch, en octobre 2015

Dans le cadre de son plan Créa'venir mis en œuvre depuis 2011, la Métropole a poursuivi en 2015 l'implantation et la mise en service de nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques sur son territoire.

2015 a aussi vu le remplacement de plusieurs bornes implantées à Rouen en 2012, dont la technologie n'était plus adaptée.

Ont également été initiées les implantations de bornes à Saint-Pierre-de-Varengeville et à Rouen – rue Couture, pour mises en service prévues en 2016.

Site	Nombre de bornes
<b>Nouvelles mises en service - 2015</b>	
Darnétal – Parking rue Sadi Carnot	1 borne double
Le Trait – Place de l'Amiral Ronar'ch	1 borne double
Malaunay – Place de l'Hôtel-de-ville	1 borne double
Maromme – Parking relais La Demi-Lune	1 borne double
Petit-Quevilly – Place de l'Hôtel-de-Ville	1 borne double
Rouen – Parking-relais Fond du Val	1 borne double
Saint-Étienne-du-Rouvray – Parking de la gare	1 borne double
<b>TOTAL</b>	<b>7 nouvelles bornes doubles</b>
<b>Remplacement des bornes implantées en 2012 – Pour mise en service en 2016</b>	
Rouen – Parking relais Mont-Riboudet	2 bornes doubles
Rouen – Parking Place Haute Vieille Tour	1 borne double
Rouen – Parking Hôtel-de-Ville	1 borne double
Rouen – Parking Vieux-Marché	2 bornes doubles
<b>En étude en 2015 – Pour mise en service en 2016</b>	
Saint-Pierre-de-Varengeville – Chemin de la messe	1 borne
Rouen – Rue Couture	2 bornes

Ainsi, au total, en 2015 la Métropole comptait 44 points de charge publics, s'affirmant ainsi comme un territoire pionnier pour le développement de l'électromobilité.

## AMÉNAGEMENTS CYCLABLES



Piste cyclable Seine-Amont rive droite, entre Rouen et Belbeuf

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015, avec le transfert de compétence Voirie à la Métropole, l'établissement est exclusivement compétent pour réaliser des aménagements cyclables dans les communes de son territoire.

Ce transfert met ainsi fin au dispositif de soutien technique et d'aides financières apportées par la communauté aux communes jusqu'en 2014.

En 2015, la Métropole a porté plusieurs projets mettant en œuvre son Schéma directeur métropolitain des aménagements cyclables validé en décembre 2014 dans le cadre de l'approbation du Plan de déplacements urbains :

- Le lancement des travaux pour la réalisation d'une voie verte d'environ 6 km le long de la Seine, entre la déchetterie de Rouen et la base nautique de Belbeuf ;



Piste cyclable Seine-Amont rive droite, entre Rouen et Belbeuf

- L'achèvement des études de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un aménagement cyclable de 1,3 km à Maromme le long du Cailly, dans le cadre de l'itinéraire « Vallée du Cailly » ;
- L'étude de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un aménagement cyclable d'environ 2 km entre le lycée Galilée et le centre-bourg de Belbeuf ;
- Le lancement d'une étude de faisabilité pour la réalisation d'une voie verte d'environ 10 km sur l'ancienne voie ferrée entre Duclair et Le Trait.

En 2015, la Métropole a fourni 223 arceaux aux communes de Caudebec-lès-Elbeuf, Déville-lès-Rouen, Malaunay, Maromme et Rouen pour le stationnement des vélos.

# Au service des usagers et de l'environnement

# Aménagement et entretien des espaces publics

La Métropole amplifie ses initiatives pour améliorer la qualité de vie urbaine tout en pilotant désormais les opérations de voirie et de requalification des espaces publics des communes de son territoire.

**Ses objectifs : aménager des espaces accessibles et durables, améliorer la qualité du cadre de vie, être une métropole apaisée.**

## **CENTRE HISTORIQUE DE ROUEN**



L'année 2015 a été marquée par le lancement des études relatives à la requalification du centre historique de Rouen dans un périmètre délimité en rive droite par l'intra boulevard et le quai de Seine. Elle a permis de poser les enjeux et objectifs de l'opération et, avec l'appui d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, de définir fin 2015 les bases d'une programmation pour améliorer le cadre de vie et renforcer l'attractivité et le rayonnement du territoire pour l'ensemble des usagers.

L'opération, dont la livraison est envisagée pour l'édition de la prochaine Armada de 2019, devrait permettre de (re)découvrir

des espaces publics apaisés avec l'extension du plateau piétonnier, de créer du lien entre les différents quartiers et d'apporter des nouvelles valeurs d'usage à un réseau de places et placettes du centre historique.

### **REQUALIFICATION DE VOIRIE**

En 2015, la Métropole a également poursuivi les études pour deux opérations de requalification d'axes majeurs :

- ▶ Le lancement des travaux de requalification de la RD 6015 sur la commune d'Amfreville-la-Mivoie entre la rue du Passage d'Eau et le giratoire d'entrée du centre-ville ;
- ▶ L'achèvement des études de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la RD 927 à Malaunay (appelée côte de Dieppe) entre le hameau du Haut-Bourg et le groupe scolaire Georges Brassens.

# Au service des usagers et de l'environnement

# Eau et assainissement

Périmètre de la régie publique de l'Eau et de l'assainissement de la Métropole en 2015 :

La Métropole exerce sur l'ensemble de son territoire les compétences eau et assainissement.

Depuis 2011, la Métropole est la première régie publique d'eau et d'assainissement de France.



eau  
métropole  
rouennormandie



## EAU POTABLE

La compétence « eau » de la Métropole recouvre la production, la distribution et le stockage de l'eau potable : la Métropole définit ainsi la politique de l'eau potable, assure la protection des ressources, renforce la sécurité de l'alimentation, contrôle les délégataires et assure le contrôle technique des appareils de lutte contre l'incendie.



Station d'eau potable de La Jatte

La régie Eau de la Métropole concerne plus particulièrement les missions de :

- production comprenant le captage, le traitement, le transport et le stockage de l'eau ;
- distribution comprenant les interventions d'entretien et les travaux de renouvellement et d'extension des réseaux ainsi que la réalisation des branchements ;
- gestion administrative et commerciale comprenant la relève des compteurs, la facturation, l'accueil, le traitement des contentieux ainsi que l'encaissement des factures.

De nombreux contrats de délégation et de gérance sont arrivés à échéance fin 2014.

Dans ce cadre, la Métropole a :

- repris en régie les services d'eau des communes de Saint-Léger-du-Bourg-Denis et Oissel ;
- attribué des marchés de prestation de service à STGS pour les communes de Anneville-Ambourville, Bardouville, Berville-sur-Seine, Duclair, Hénouville-Haut, Houpeville, Le Houllme, Le Trait, Malaunay, Yainville et Yville-sur-Seine.

En termes de travaux sur les réseaux et ouvrages d'eau potable, l'année 2015 a notamment vu :

- la mise en service de l'interconnexion sous-fluviale (Seine) entre Quevillon et Bardouville ;
- des études de déplacement et de renouvellement des réseaux sur le linéaire du projet de transport en commun ligne T4 entre la station Boulingrin (Rouen) et le Zénith (Grand Quevilly) ;
- des études de renouvellement des canalisations dans le cadre du projet d'aménagement Cœur de Métropole à Rouen.

Pour plus de précisions, voir le rapport annuel 2015, sur le prix et la qualité du service public de l'eau sur [www.metro-pole-rouen-normandie.fr](http://www.metro-pole-rouen-normandie.fr)

## ASSAINISSEMENT

La compétence Assainissement de la Métropole consiste en la collecte, le transport et le traitement des eaux usées, des eaux pluviales et des ruissellements (assainissement collectif et non collectif).



Station d'épuration Émeraude à Petit-Quevilly

### Ses missions d'assainissement consistent :

- en la définition de la politique d'assainissement, l'établissement d'un règlement fixant les conditions de déversement des eaux usées domestiques et non domestiques et des eaux pluviales, le rendu d'avis techniques dans le cadre de l'instruction des permis de construire et autres autorisations d'occupation du sol ;
- des missions d'assainissement collectif : la collecte et le transport des eaux usées ainsi que l'épuration des eaux usées et l'élimination des boues ;
- des missions d'assainissement non collectif : le contrôle des dispositifs autonome et la maîtrise d'ouvrage des travaux de réhabilitation prescrits dans le document de contrôle des installations ;
- la gestion des eaux pluviales : la construction et l'exploitation des réseaux et ouvrages publics d'eaux pluviales ;

- la gestion du ruissellement et des rivières : la réalisation d'ouvrages de régulation contribuant à la lutte contre les ruissellements, l'aménagement et l'entretien de la partie humide des rivières non domaniales servant d'exutoire aux réseaux d'eaux pluviales.



Le Cailly à Déville-lès-Rouen

De nombreux contrats de délégation et de gérance Assainissement sont arrivés en fin d'année 2014.

Dans ce cadre et la reprise en régie des services d'assainissement, ce sont des marchés de prestation de services qui ont été attribués, à Veolia, pour les communes de Boos – Gouy – La Neuville-Chant-d'Oisel, Montmain, Quévreville-la-Poterie et Anneville-Ambourville – Bardouville – Duclair.

En termes de travaux sur les réseaux et les ouvrages d'assainissement, 2015 a vu l'extension et la réhabilitation de plusieurs réseaux, mais aussi un nouveau bassin enterré boulevard Gambetta à Rouen et un déversoir rue du stade à Petit-Quevilly.

### ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La Métropole compte 23 stations d'épuration (Step) sur son territoire. Celles-ci sont gérées en régie (7 Step en régie directe ou avec marché de prestations) ou par délégation de service public (16 Step) :

- ▶ Station d'épuration Émeraude : traite les eaux usées de 28 communes de la Métropole (et 6 communes hors CREA),
- ▶ Station d'épuration de Saint-Aubin-lès-Elbeuf : 10 communes de la Métropole – Pôle de proximité Val de Seine (et 7 hors Métropole),
- ▶ Station d'épuration de Grand Quevilly : 4 communes,
- ▶ Stations traitant les eaux de la seule commune où elles sont implantées : Hautot-sur-Seine, Sahurs, Saint-Pierre-de-Manneville, Yainville.

#### **ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Depuis la création du Service public d'assainissement non collectif (Spanc), la Métropole avait fait le choix de n'exercer que la mission de contrôle des installations des habitations neuves et existantes et qui ne sont pas raccordées à un réseau public d'assainissement collectif.

En avril 2015, la Métropole a décidé d'exercer la mission facultative de réhabilitation des installations, sous maîtrise d'ouvrage publique.



Dans le cadre de la lutte contre les inondations et l'amélioration de l'état écologique global, déclarées d'intérêt général pour le Cailly, l'Aubette et le Robec, la Métropole assure l'entretien de ces rivières, l'aménagement des berges et les campagnes de nettoyage sur les secteurs publics.

#### **Certification Qualité de la régie**

Suite à la certification ISO 14001 de la régie assainissement de Rouen en 2000 et celle d'Elbeuf-sur-Seine en 2004, la Métropole a mené un travail de convergence pour une certification commune en avril 2014.

Concernant la régie de l'eau, une démarche basée sur le référentiel ISO 9001 avait été engagée sur le secteur elbeuvien, permettant une certification de celui-ci en 2011. Le déploiement du système de management de la qualité sur l'ensemble de la régie de l'eau initiée fin 2014, dans le cadre de son processus d'amélioration, a été validé par un périmètre unique de certification en décembre 2015.

Pour plus de précisions, voir le rapport annuel 2015, sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement sur [www.metropole-rouen-normandie.fr](http://www.metropole-rouen-normandie.fr)



## SAGE DES BASSINS-VERSANTS DU CAILLY, DE L'AUBETTE ET DU ROBEC

Le Sage (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux) est un document de planification de la gestion de l'eau à l'échelle d'une unité hydraulique cohérente. Il fixe les objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau.

Le Sage est élaboré par les acteurs locaux (élus, usagers, représentants de l'État...) réunis au sein de la Commission locale de l'eau (Cle). Ils établissent un projet pour une gestion concertée et collective de l'eau et des milieux aquatiques afin de concilier durablement la protection de la ressource en eau et la satisfaction des différents usages (agriculture, activités économiques...).

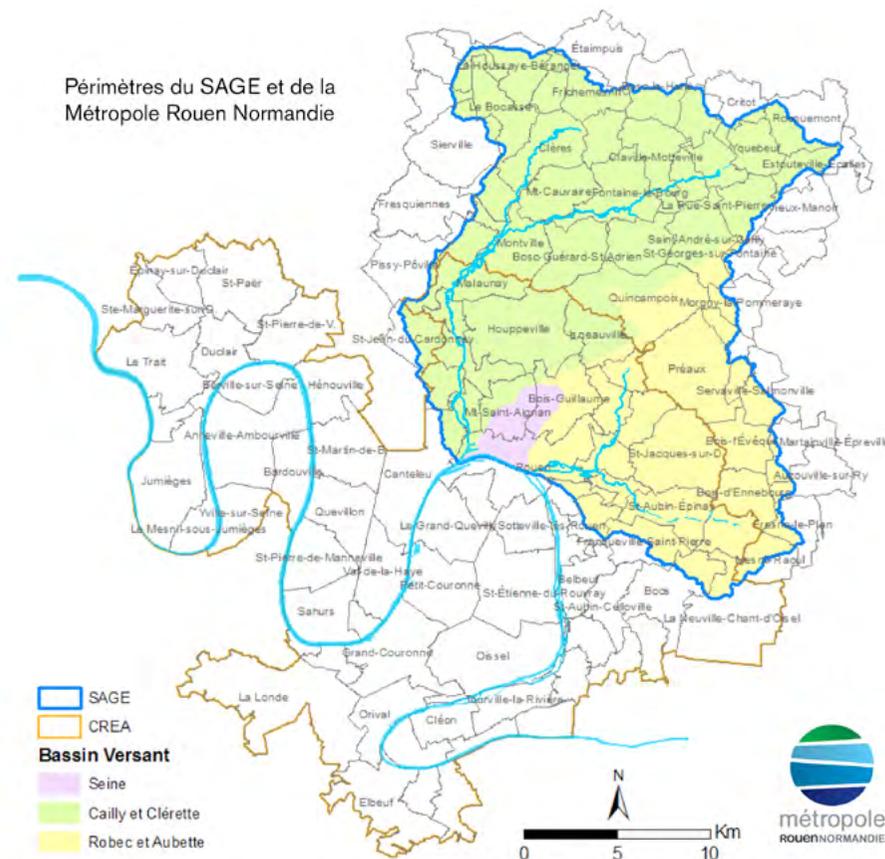
Le territoire de la Métropole comprend deux bassins-versants principaux :

- ▶ Celui du Cailly et de la Clairette ;
- ▶ Celui de l'Aubette et du Robec.

22 communes de la Métropole sont ainsi concernées par le Sage :

- ▶ De Malaunay et Notre-Dame-de-Bondeville à Déville-lès-Rouen ;
- ▶ De Fontaine-sous-Préaux à Saint-Aubin-Épinay.

Le Sage des bassins-versants Cailly-Aubette-Robec a fait l'objet d'une révision approuvée par la Cle en 2013 et arrêté par le Préfet du département de Seine-Maritime en 2014.



# Au service des usagers et de l'environnement

# Maîtrise des déchets

# Collecte et valorisation

Dans le cadre de son Programme de Réduction des Déchets 2010-2014 (PRD) et de son Plan local d'éducation à l'environnement (PLEE) adopté en 2012, la Métropole promeut le tri et la réduction des déchets et favorise le recyclage et le réemploi.



Collecte en porte-à-porte des déchets ménagers dans les 71 communes de la Métropole



Dépôt du verre aux points d'apport volontaire dans 66 communes



Colonnes enterrées pour l'apport volontaire des déchets ménagers, papiers et emballages

## ADAPTATION DU SERVICE

En 2015, la Métropole a poursuivi l'implantation de colonnes enterrées et semi-enterrées, plus adaptées à la typologie de l'habitat et aux besoins des usagers. Cette adaptation permet également de réduire les fréquences des collectes et la circulation des véhicules de collecte.

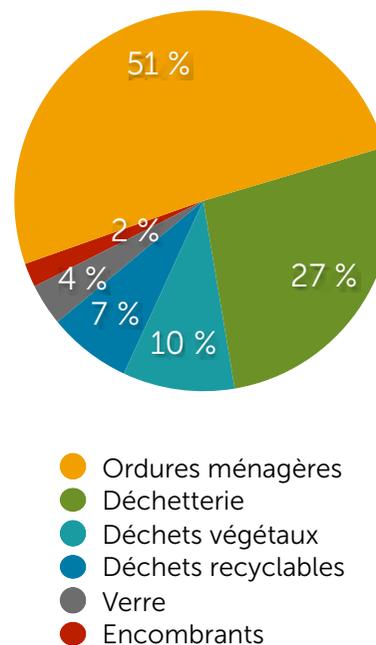
Dans le cadre de l'évolution du service, la Métropole a également initié en 2014 un projet de modernisation de la collecte, relatif aux fréquences et au matériel mis à disposition des usagers. Il s'agit notamment de doter de bacs les foyers dont les déchets végétaux sont collectés en porte à porte (en remplacement des sacs de collecte) et de généraliser la collecte du verre en apport volontaire.

## COLLECTE DES DÉCHETS

En 2015, la Métropole a collecté près de 286 000 tonnes de déchets, soit une réduction de près de 3 % face à 2014.

	Tonnages 2014	Tonnages 2015	Évolution 2014-2015	
			Poids en kilos	En %
Ordures ménagères	145 895	145 091	- 804	-0,55 %
Refus	152	138	- 14	-9,21 %
Déchets recyclables	20 870	20 333	- 537	-2,57 %
Verre	10 195	10 135	- 60	-0,59 %
Déchets végétaux	33 244	27 343	- 5 901	-17,75 %
Encombrants	5 635	5 845	210	3,73 %
Dépôts en déchetterie	77 963	76 830	-1 133	-1,45 %
<b>TOTAL</b>	<b>293 954</b>	<b>285 715</b>	<b>8 239</b>	<b>2,8 %</b>

## POIDS DES DÉCHETS COLLECTÉS EN 2015



## FILIÈRES REP (RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DU PRODUCTEUR)

Les filières Rep permettent notamment de développer la collecte sélective et le recyclage de certains déchets. Dans ce cadre, la Métropole, en partenariat avec des éco-organismes, travaille à la promotion et au développement de filières spécifiques.

C'est ainsi qu'une recyclerie a ouvert ses portes en 2015, à Darnétal. Celle-ci est alimentée par des dépôts particuliers aux déchetteries de la Métropole de Boos, Caudebec-lès-Elbeuf, Cléon, Petit-Quevilly, Saint-Étienne-du-Rouvray et Sotteville-lès-Rouen. Ce nouveau service recyclage a pour missions la collecte (en déchetteries et en porte-à-porte), le traitement des objets, la vente et la sensibilisation des habitants.

## EN CHIFFRES

### FILIÈRE TEXTILES – LINGES – CHAUSSURES



Point d'apport volontaire pour les textiles, linges et chaussures.

La Métropole a poursuivi l'implantation des colonnes d'apport volontaire de collecte des textiles, linges et chaussures (TLC) sur son territoire, en partenariat avec l'association d'insertion Solidarités textile.

En 2015, 39 nouvelles colonnes TLC ont été installées dans des communes du territoire.

846 tonnes de TLC ont ainsi été collectées aux 143 colonnes de la Métropole en 2015, soit une augmentation de 9 % par rapport à 2014.

#### FILIÈRE DÉCHETS D'ÉLÉMENTS D'AMEUBLEMENT (DEA)

La collecte des DEA, mise en place en 2014 dans quelques déchetteries de la Métropole (Caubebec-lès-Elbeuf, Petit-Quevilly et Saint-Étienne-du-Rouvray) a permis de collecter et de recycler 102 tonnes d'éléments par mois.

#### FILIÈRE DES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)

La collecte des D3E s'est élevée à 2369 tonnes en 2015, soit une augmentation de 2,7 % par rapport à 2014.

#### LES DÉCHETTERIES



Apport volontaire des déchets végétaux dans les déchetteries de la Métropole

En 2015, les 16 déchetteries de la Métropole ont enregistré 653418 visites, soit - 4,3 % par rapport à 2014.

#### SACS DE COLLECTE



Distribution par la Métropole de sacs de collecte pour déchets végétaux, papiers et emballages

En 2015, 5 073 780 sacs de collecte ont été distribués aux usagers dans les communes non conteneurisées, soit 39 449 foyers dotés.

Pour plus d'informations, voir le rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, en ligne sur [www.metropole-rouen-normandie.fr](http://www.metropole-rouen-normandie.fr) > Publications

# Au service des usagers et de l'environnement

# Éducation à l'environnement

# et aux pratiques durables

## PLAN LOCAL D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT (PLEE)

Le PLEE a été adopté par le conseil communautaire de l'établissement en 2012, autour de ces objectifs environnementaux :

- ▶ le tri et la réduction des déchets,
- ▶ les économies d'eau et de l'énergie,
- ▶ la biodiversité et la nature,
- ▶ la prévention de la pollution,
- ▶ la mobilité durable.

### LA RÉDUCTION DES DÉCHETS AUPRÈS DU GRAND PUBLIC ET DES JEUNES SPORTIFS

#### ÉCO-MANIFESTATIONS

En 2015, la Métropole a accompagné les organisateurs de 15 manifestations sur son territoire, qui ont réuni près de 33 000 visiteurs.

Dans ce cadre, les agents animateurs du service Éducation à l'environnement de la Métropole ont tenu 5 stands d'information et de sensibilisation et plus de 3 000 éco-cups ont été distribuées, afin de réduire l'utilisation de gobelets jetables et de bouteilles d'eau.

Des manifestations locales ont également été labellisées éco-responsables par la Métropole, à l'exemple du Salon du livre et de la jeunesse et une compétition de floorball à Rouen, la manifestation Animaijuin à Petit-Quevilly, l'animation sportive Les foulées de Bonsecours, une disco soupe à Duclair, un tournoi de football au Trait ou encore les journées du développement durable organisées par la MJC d'Elbeuf-sur-Seine.

### CLUBS ÉCO-SPORTIFS



L'équipement du sportif éco-responsable

Suite à l'appel à projets « Clubs éco-sportifs » lancé en janvier 2015 et aux 11 candidatures reçues, la Métropole a accompagné 7 clubs (2 230 licenciés) ayant un projet pertinent autour de la réduction des déchets. Cet engagement a donné lieu à la mise en place du tri des déchets dans les équipements sportifs, une dotation en gourdes et la diffusion d'outils d'information par la Métropole.

Le 29 septembre 2015, le Président de la Métropole, les présidents des 7 clubs accompagnés (\*) et les maires de ces communes ont co-signé la charte du club sportif éco-responsable, qui les engage autour d'actions précises.

(\* Le Stade rouennais Rouen Floorball à Rouen, l'Amicale Laïque Césaire Levillain (ALCL) de Grand Quevilly, le Racing club caudébécals (RCC) à Saint-Pierre-lès-Elbeuf, le club La Sottevillaise à Sotteville-lès-Rouen, l'Union sportive quevillaise (USQ) à Petit-Quevilly et le Club de canoë-kayak (CKB) de Belbeuf.

### MOBILITÉ DURABLE

La Métropole accompagne la pratique du vélo et soutient les projets de mobilité citoyenne des établissements scolaires de son territoire.

Pendant l'année scolaire 2014-2015, ont ainsi été accompagnés 355 élèves de 3 écoles primaires (16 classes) : les classes de l'école Victor-Hugo de Caudebec-lès-Elbeuf, de l'école Alphonse Daudet à Elbeuf-sur-Seine et de l'école Guy de Maupassant à Rouen ; ainsi que les élèves du lycée Marcel Sembat à Sotteville-lès-Rouen.

Pour l'année scolaire 2015-2016, ce sont des classes de l'institution Rey à Bois-Guillaume (6 classes), des écoles Jean Ferrat à Hénouville (1 classe) et Marcel Sembat à Sotteville-lès-Rouen (9 classes) - soit 463 élèves - qui ont été sensibilisés à la mobilité citoyenne.

## LE JARDINAGE DURABLE



Sensibilisation à la réduction des déchets végétaux par le compostage

Le projet de promotion des pratiques de jardinage durable est développé dans le Plan local d'éducation à l'environnement (plans d'actions d'éducation à l'eau, aux déchets ainsi qu'à la biodiversité), avec le soutien de l'Agence de l'eau Seine Normandie.

Les pratiques de jardinage ont des effets directs et indirects sur la ressource en eau (qualité /quantité), la biodiversité, les tonnages de déchets verts collectés ainsi que la toxicité des emballages à éliminer. La Métropole sensibilise donc les habitants sur les pratiques de jardinage dans leur

globalité et aborde toutes les thématiques de façon complémentaire.

### **Ce projet se décline en 6 actions complémentaires :**

#### L'ANIMATION DU CLUB DES JARDINIERS DE LA MÉTROPOLE



Animation du Club des jardiniers par la Métropole

Le Club, lancé en 2012, comptait près de 600 adhérents fin 2015. Une vingtaine d'ateliers a été animée au cours de l'année.

#### LA PROMOTION DU COMPOSTAGE INDIVIDUEL ET DE LA RÉCUPÉRATION DES EAUX PLUVIALES

455 composteurs et 20 récupérateurs d'eau pluviale ont été distribués en 2015 sur le territoire de la Métropole. L'opération de promotion des récupérateurs d'eau a pris fin en décembre 2014.

#### LA PROMOTION DU COMPOSTAGE COLLECTIF ET DE LA CRÉATION DE JARDINS PARTAGÉS

Le jardin partagé expérimental, créé à Grand-Couronne en 2014 en partenariat

avec la ville et le bailleur social, fait l'objet d'une évaluation.

Un nouvel appel à projets pour le soutien aux projets de jardinage et de compostage collectifs a été lancé en 2015. Un jardin collectif a ainsi été inauguré dans l'année, dans une résidence privée à Notre-Dame-de-Bondeville.

#### L'ACCOMPAGNEMENT DES JARDINS FAMILIAUX DU TERRITOIRE

2015 a vu la signature de la charte « Jardin engagé » par les présidents des jardins ayant bénéficié d'une formation Métropole - Agence régionale de l'environnement de Haute-Normandie de 2013 à 2015 (Bihorel, Bonsecours, Canteleu, Darnétal, Grand Quevilly, Le Mesnil-Esnard, Saint-Étienne-du-Rouvray).

#### L'ACCOMPAGNEMENT DU COMPOSTAGE COLLECTIF DANS LES ÉTABLISSEMENTS DOTÉS D'UNE RESTAURATION COLLECTIVE ET D'ESPACES VERTS (RESTAURANTS ADMINISTRATIFS, D'ENTREPRISE OU SCOLAIRES, RPA...) :

La Métropole soutient les établissements souhaitant composter leurs déchets organiques par un appel à projets.

À ce jour, 8 établissements sont équipés de composteurs : 6 ont mis en place le compostage des déchets organiques de préparation des repas et 2 y ont ajouté le compostage des « retours d'assiettes ».

#### L'ACCOMPAGNEMENT DU PUBLIC SCOLAIRE VIA L'APPEL À PROJETS « JARDINER AUTREMENT »



Animations pédagogiques autour du jardinage durable

Chaque année, des écoles sont accompagnées par la Métropole dans leur projet de jardin pédagogique écoresponsable, par l'équipement de composteurs, l'installation de récupérateurs d'eau et l'organisation d'animations.

Au cours de l'année scolaire 2014-2015, 415 élèves de cycle 3 ont ainsi été accompagnés dans des écoles Georges-Meliès de Bihorel, Pierre-Curie de Canteleu, Charles-Perrault de Déville-lès-Rouen, Louis-Lemonnier de Franqueville-Saint-Pierre, La Providence au Mesnil-Esnard et Saint-Joseph à Saint-Aubin-lès-Elbeuf.

Pour l'année scolaire 2015-2016, ce sont 357 élèves qui sont sensibilisés dans les écoles Larpin à Bihorel, René-Goscinny à Cléon, Sacré Cœur à Rouen, Jules-Verne à Saint-Pierre-lès-Elbeuf et Franck-Innocent à Sahurs.

# Au service des habitants et de l'environnement

## Énergie et environnement

### ÉNERGIE

#### PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

En 2015, la définition du programme d'actions du PCAET de la Métropole est en cours d'élaboration.

Une démarche de labellisation Cit'ergie est conduite concomitamment au PCAET : elle permettra de formaliser la politique « Climat-air-énergie » de la Métropole à travers un référentiel normalisé à l'échelle européenne et de valoriser son niveau de performance par cette labellisation. Ce programme d'actions sera établi sur la base d'un état des lieux partagé avec les acteurs locaux (Conseil consultatif de développement, collectivités locales...) et mis en œuvre sur une période de 4 ans.

#### ESPACE INFO ÉNERGIE (EIE)

Le service se structure principalement autour de l'accueil et de l'animation (salons, journées de sensibilisation...).

Il participe également à la dynamique du réseau Espace info énergie haut-normand animé par l'Ademe (EIE).



Permanences EIE accessibles gratuitement à Rouen, Elbeuf-sur-Seine et Duclair

#### L'EIE offre un service dont l'objectif est double :

- ▶ apporter des conseils personnalisés aux particuliers afin de s'assurer que leur projet intègre l'impératif de performance énergétique des logements. Dans ce cadre, les conseillers accompagnent les particuliers sur les volets techniques et financiers de leur projet,
- ▶ organiser et animer des actions de sensibilisation, par des animations conçues autour de l'utilisation rationnelle de l'énergie (ou économies d'énergie) et la valorisation des énergies renouvelables, à l'occasion de salons, de réunions sur les lieux de travail...

#### ACCUEIL ET CONSEILS TÉLÉPHONIQUE 2015

En 2015, l'EIE de Rouen a été transféré de la rive droite vers la rive gauche. Ce nouveau lieu d'accueil, facilement accessible par les transports en commun, présente une large vitrine sur rue, et permet d'aménager un espace de démonstration dans lequel sont exposées des maquettes de murs isolés, des matériaux de construction, des équipements énergétiques (ventilation...) et une borne informatique pour accéder aux outils en ligne.

Comme pour l'ensemble du réseau des EIE en Haute-Normandie, l'année 2015 est marquée par une légère baisse du nombre de rendez-vous physiques et téléphoniques (-12 %). Toutefois, l'EIE de la Métropole Rouen Normandie a su maintenir une activité croissante avec une augmentation de 25 % du nombre de personnes sensibilisées, grâce aux nombreuses animations menées à l'extérieur.

#### LES CHIFFRES

Au total, 4751 personnes ont bénéficié du service proposé par l'EIE (+12 % par rapport à 2014) : 1299 personnes ont été reçues dans le cadre d'un rendez-vous personnalisé et 3434 personnes ont été sensibilisées lors d'une animation.

#### Accueil – RDV personnalisés :

- ▶ 1089 contacts et 228 demandes d'informations générales ;
- ▶ L'EIE de Rouen et du Pôle de proximité Austreberthe-Cailly (bureau de Duclair, depuis 2013) : 76 % des conseils personnalisés. 96 personnes ont été conseillées à la permanence délocalisée de Duclair ;
- ▶ L'EIE du Pôle de proximité Val-de-Seine (bureau d'Elbeuf-sur-Seine) : 24 %.
- ▶ durée moyenne d'un rendez-vous : 39 minutes. 10 % des contacts ont rencontré au moins 2 fois un conseiller info énergie pour faire état de l'avancement de leur projet et profiter de nouveaux conseils.
- ▶ 98 % des personnes sollicitant l'EIE sont des particuliers et 90 % habitent sur le territoire de la Métropole.

#### ANIMATIONS

L'année 2015 est marquée par une forte augmentation du nombre de personnes sensibilisées : 21 actions de terrain ont été menées permettant de sensibiliser 3435 personnes (contre 2729 en 2014), aux profils variés, sur la maîtrise de l'énergie.

- ▶ Les salons et animations auprès des habitants du territoire : 2 665 personnes sensibilisées (« Salon des énergies » organisé par et au magasin Leroy Merlin à Tourville-la-Rivière, la Semaine du développement durable à Saint-Pierre-lès-Elbeuf, l'animation d'une journée organisée par Centre hospitalier inter-communal (CHI) d'Elbeuf, une réunion publique et l'évènementiel « The Place to C » à Malaunay, l'opération nationale « Alternatiba » à Rouen dans le cadre de la COP21, la Foire de Rouen au Parc des expositions de Grand Quevilly où ont été renseignées 1 560 personnes en 10 jours, le Salon « Maison déco » au Parc des expositions au Grand Quevilly où 675 personnes ont été accueillies en 4 jours et dans le cadre de la 6<sup>e</sup> édition de La Fête de l'énergie.
- ▶ Des animations en entreprise : 580 personnes sensibilisées (opération « Familles à énergie positive » Inter-entreprises menée par l'Ademe Haute-Normandie, mini-formation des salariés Leroy Merlin, mini-formation des professionnels du bâtiment, en partenariat avec la Fédération Française du Bâtiment, journée de sensibilisation des agents de la commune de Petit-Quevilly et sensibilisation du personnel SNCF du site des Quatre Mares)
- ▶ Des visites de sites : 145 personnes sensibilisées (Visite d'une maison exemplaire dans le cadre de la 6<sup>e</sup> édition de La Fête de l'énergie ; balades thermiques à Bonsecours, Malaunay et Rouen Jardins des Plantes).

#### NOUVEL OUTIL AUX EIE : SIMUL'AIDES



Simul'aides est un outil en ligne développé par l'Ademe Haute-Normandie, en collaboration avec la Métropole qui permet à un particulier de connaître les aides financières nationales, régionales et locales pour les travaux de rénovation énergétiques de son logement, les financeurs qu'il peut solliciter et une estimation des aides auxquelles il peut prétendre.

L'EIE dispose d'un « espace conseiller » permettant de calculer plus précisément le montant d'aides par travaux et par dispositif.

#### CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ (CEP)

Le dispositif de Conseil en énergie partagé a pour objectifs de notamment :

- ▶ conseiller les communes, les institutions, les entreprises et les bailleurs sociaux, afin de leur permettre d'optimiser leurs investissements en matière d'économies d'énergie,
- ▶ sensibiliser sur la maîtrise de l'énergie et de faire évoluer les mentalités vers un comportement économe pour tous les usages énergétiques,

Les CEP de la Métropole (Conseillers en énergie partagés) accompagnent les communes dans toutes les démarches touchant à la maîtrise de l'énergie et interviennent en amont des bureaux d'études.

Ils proposent la réalisation de pré-diagnostic énergétique, conseillent sur la réalisation de travaux (présentation de scénarii, rédaction de cahiers des charges...), assistent la mise en place d'une comptabilité énergétique communale...

#### **Ce service se décline en deux axes principaux :**

##### **L'accompagnement stratégique sur la gestion énergétique du patrimoine bâti (communes de moins de 4 500 habitants) :**

Il s'agit de proposer aux communes la réalisation d'une étude énergétique de leur patrimoine (analyse thermographique, analyse des consommations énergétiques, pré-diagnostic énergétique, pré-conisations et programme d'actions établi conjointement).

En 2015, 9 pré-diagnostic ont été réalisés, finalisés, ou modifiés en vue d'un projet de rénovation pour les communes des Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen, Freneuse, Orival, Roncherolles-sur-le-Vivier, Sahurs, Saint-Aubin-Epinay, Sainte-Marguerite-sur-Duclair, Sotteville-sous-le-Val et Tourville-la-Rivière.

Désormais, le patrimoine bâti à fort enjeu énergétique des 45 communes de moins de 4 500 habitants a été étudié (maximum de 5 bâtiments par commune). La campagne de pré-diagnostic énergétiques commencée en 2009 a ainsi permis d'étudier plus de 200 bâtiments, ce qui représente une surface supérieure à 90 000 m<sup>2</sup>.

##### **L'assistance et le conseil (toutes les communes) :**

Ce volet de la mission CEP consiste à sensibiliser et à conseiller les gestionnaires à la maîtrise de l'énergie (comptabilité énergétique, explication ou aide au renouvellement d'un contrat d'exploitation des installations thermiques...), et à assister les maîtres d'ouvrage dans les phases clés d'un projet de rénovation ou de construction.

#### ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS COMMUNAUX DE MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

En 2015, 17 communes ont pris contact avec un CEP pour obtenir une assistance (hors suivi relatif aux CEE – Certificats d'Économies d'Énergie) afin de mener à bien leurs projets respectifs : Fontaines-sous-Préaux, Freneuse, Houpeville, Jumièges, La Bouille, Les-Authieux-sur-

le-Port-Saint-Ouen, Maromme, Orival, Roncherolles-sur-le-Vivier, Sahurs, Saint-Aubin-Épinay, Saint-Pierre-de-Varengeville, Sainte-Marguerite-sur-Duclair, Saint-Pierre-de-Manneville, Saint-Étienne-du-Rouvray, Sotteville-sous-le-Val, Tourville-la-Rivière.

L'accompagnement va du simple remplacement d'une chaudière à l'étude énergétique d'un projet de rénovation Bâtiment basse consommation (complexe scolaire avec bibliothèque, garderie et logement), des conseils sur l'optimisation de la conduite de système de chauffage à l'analyse de devis...

### ANIMATIONS PROPOSÉES PAR LES CEP

En dehors des réunions relatives à l'animation des dispositifs d'accompagnement (CEE, Contrat de Métropole...), plusieurs actions d'information et de sensibilisation ont été proposées aux élus et agents communaux en 2015, entre réunion de promotion d'outils financiers en faveur de la maîtrise de l'énergie et journée d'étude - visite de plusieurs sites sur les communes de Malaunay, Le Houllme et Saint-Jacques-sur-Darnétal.

## BIODIVERSITÉ

### GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS

La Métropole poursuit son plan d'actions pour la mise en œuvre de la gestion différenciée sur l'ensemble de son territoire. L'objectif est de préserver la ressource en eau en limitant – voire supprimant – l'uti-

lisation de produits phytosanitaires et de développer la protection de la biodiversité en milieu urbain.

Ainsi, 356 plans de gestion différenciée de ses espaces verts ont été mis en place.

La Métropole a également adhéré en 2014 à la charte des espaces publics de la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes nuisibles (Fredon) au niveau zéro phyto, soit l'engagement le plus fort.

En 2015, la Métropole a accompagné la société Transports en commun de l'agglomération rouennaise (TCAR) et la Chambre de commerce et de l'industrie (CCI) pour mettre en pratique la gestion différenciée des espaces verts dont elles ont la gestion.

Le deuxième volet du plan d'actions concerne l'accompagnement des communes volontaires du territoire en partenariat avec la Fredon.

Cet accompagnement vise à réaliser un plan de désherbage et à formuler des préconisations pour la mise en œuvre de la gestion différenciée.

En 2015, la Métropole a finalisé l'accompagnement de 3 communes ayant adhéré au dispositif en 2014 : Maromme, Notre-Dame-de-Bondeville et Petit-Quevilly. 2015 a également vu l'engagement des communes de Déville-lès-Rouen, Fontaine-sous-Préaux, Houppesville, Saint-Pierre-de-Manneville et Sotteville-lès-Rouen.



Signalétique Gestion différenciée des communes accompagnées par la Métropole



Gestion différenciée sur les sites de la Métropole

En 2015, la Métropole a monté un important programme de mise à disposition de ses terrains pour pâturage ou fauchage, pour un appel à candidatures prévu au printemps 2016.

### PROGRAMME DE SAUVEGARDE ET DE RESTAURATION DES PELOUSES CALCICOLES DE COTEAUX

Ce programme de restauration vise à :

- ▶ améliorer les connaissances sur la répartition d'une espèce indicatrice du bon état écologique des pelouses calcicoles des coteaux : le "Damier de la Succise", ainsi que d'autres espèces de rhopalocères (papillons diurnes) menacées ou rares,
- ▶ mettre en place des actions concrètes pour préserver et/ou restaurer son habitat naturel (désherbage, pâturage...),
- ▶ assurer le maintien de corridors écologiques fonctionnels entre les populations connues.

La prospection de l'ensemble des dernières pelouses calcicoles du territoire de la Métropole menée jusqu'en 2014 a permis d'identifier plus de 300 hectares de pelouses répartis sur 88 sites différents.

Les prospections 2015 sur les sites à forte valeur écologique ont permis de découvrir une population de Damier de la Succise sur un nouveau site à Darnétal, site propriété de la Ville de Rouen et de l'hôpital Durécu-Lavoisier.

## PROGRAMME DE SAUVEGARDE DES ESPÈCES MESSICOLES

Ce programme de conservation vise à :

- ▶ améliorer, en partenariat avec le Conservatoire botanique national de Bailleul (CBNBI), la connaissance sur les secteurs où les espèces messicoles sont encore fortement présentes,
- ▶ engager une action de conservation in et ex situ en s'appuyant sur le monde agricole, ainsi que la réintroduction d'espèces le cas échéant,
- ▶ renforcer la sensibilisation, notamment des élus locaux et des agriculteurs, sur le rôle et l'utilité des plantes messicoles pour l'activité agricole et la biodiversité des territoires ruraux.

## FORÊTS

Avec leurs 22 000 hectares de surface boisée, les forêts représentent un tiers de la surface du territoire de la Métropole.

### MAISONS DES FORÊTS

Les 3 Maisons des forêts de la Métropole sont des espaces d'information et d'animation autour des forêts du territoire. Elles valorisent l'exceptionnel patrimoine forestier du territoire par des expositions, une mise à disposition de documentation, mais aussi par des animations à destination du grand public ou des scolaires et périscolaires.

Des animations et événements y sont régulièrement organisés.



Maison des forêts de Darnétal



Maison des forêts de Saint-Étienne-du-Rouvray



Maison des forêts d'Orival

En 2015, les Maisons des forêts de la Métropole ont accueilli près de 14 000 personnes, enfants et adultes.

Fréquentation 2015	Saint-Étienne-du-Rouvray	Darnétal	Orival
Ouverture	En semaine : accueil de groupes scolaires et périscolaires avec animateur  En week-end : grand public	En semaine : accueil de groupes scolaires et périscolaires avec animateur  En week-end : grand public	Mise à disposition sans animateur  En week-end : grand public
Grand public	3296	1234	340
Scolaires	158 classes	61 classes	2 classes
	Soit 4 478 élèves et enseignants	Soit 1 661 élèves et enseignants	Soit 71 élèves et enseignants
Périscolaire	9 centres de loisirs	15 centres de loisirs	26 centres de loisirs et/ou associations
	Soit 272 enfants et accompagnateurs	Soit 340 enfants et accompagnateurs	Soit 1 599 enfants et accompagnateurs
<b>Sous-Totaux 2015</b>	<b>8 046</b>	<b>3 235</b>	<b>2 010</b>
Total 2015	13 291 + 247 (Bivouac) = 13 538		

### BIVOUAC SOUS LA LUNE

La 3<sup>e</sup> édition de Bivouac sous la lune a eu lieu les 20 et 21 juin 2015 à la Maison des forêts d'Orival : 247 personnes ont participé à cette manifestation originale et ont eu 17 heures pour écouter, observer, se dépenser et apprécier la nature.

### CHARTRE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE

Initié en 2014, le 3<sup>e</sup> plan d'actions de la Charte Forestière du Territoire de la Métropole a été finalisé début 2015.

Une signature officielle de ce document partenarial a été organisée en juin 2015 en collaboration avec le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine-Normande, le parc ayant finalisé dans les mêmes délais le 1<sup>er</sup> plan d'actions de sa Charte forestière de territoire. Ces deux documents ont des ambitions et des valeurs partagées malgré des territoires disjoints. Il s'agit des actions sur les 3 grandes fonctions de la forêt, autour de la dynamisation de la filière forêt-bois, en matière de biodiversité ainsi que pour l'amélioration des conditions d'accueil du public dans les forêts publiques.

L'année 2015 a également permis de faire avancer plusieurs actions, notamment :

- ▀ les conventions signées avec l'Office national des forêts (ONF) fin 2014 ont été concrétisées, par l'installation du rucher transhumant en forêt domaniale de Roumare et par un recensement des arbres potentiellement remarquables sur les forêts périurbaines de Verte, La Londe-Rouvray et Roumare.

- ▀ une nouvelle convention a été signée avec l'ONF pour l'amélioration des conditions d'accueil et l'amélioration de la biodiversité des forêts domaniales périurbaines de Rouen. En 2015, un nouveau parking a ainsi été aménagé à proximité de la Maison des forêts d'Orival.

- ▀ une convention a été signée avec la commune de Darnétal pour la mise en place de parcours permanent de course d'orientation dans le bois du Roule.

- ▀ une convention a été signée avec le gîte du Valnaye, à Saint-Pierre-de-Manneville, pour la mise en œuvre d'une action éducative auprès des écoles de la boucle de Roumare.

- ▀ comme tous les ans, la Métropole a participé financièrement à l'entretien des aménagements pour l'accueil du public présent dans les forêts domaniales. Une opération spécifique de ramassage de dépôts sauvages de déchets a également pu avoir lieu en forêt de La Londe.

- ▀ la Métropole a également répondu à l'appel à manifestations d'intérêts national intitulé « Dynamic Bois », lancé en mars 2015 dans le cadre du comité stratégique de filière bois. Parmi la centaine de projets déposés, celui situé sur le territoire de la Métropole fait partie des lauréats, le seul au niveau haut-normand. Nommé « Ami Bois » pour Amélioration de la mobilisation des bois sur le territoire de la Métropole, ce projet rassemble une dizaine

de partenaires autour d'une volonté commune : faciliter et optimiser l'interface entre la forêt et les consommateurs de bois notamment les chaufferies biomasse du territoire via un diagnostic de territoire de la filière mais surtout une animation auprès des propriétaires forestiers publics (communes) et privés.

#### FORÊT D'EXCEPTION



La démarche Forêt d'exception® menée par l'Office National des Forêts a pour objectif de préserver, développer, et mettre en valeur le patrimoine naturel, culturel et historique des forêts concernées, tout en permettant la production de bois de qualité, dans le cadre d'une gouvernance qui associe plusieurs partenaires.

Le label consacre la valeur des sites retenus, la qualité des actions et des partenariats engagés.

En France, 19 sites forestiers sont engagés dans la démarche Forêt d'Exception®.

Une fois la forêt sélectionnée, trois étapes jalonnent le processus de labellisation : la signature d'un Protocole d'accord, l'élaboration d'un Contrat de projets et la présentation d'un Dossier de candidature au projet.

Grâce à leur situation aux portes de la Ville de Rouen, au rôle de forêt sentinelle qu'elles ont pu jouer et à la synergie entre les acteurs de la forêt sur le territoire ; les forêts périurbaines de Rouen ont été la-

bélisées en 2015. Il s'agit du 4<sup>e</sup> site labélisé en France.

Une remise officielle du label ainsi qu'un événementiel grand public ont été organisés en juin 2015.

## GESTION DES ZONES HUMIDES

#### GESTION DU SITE NATUREL DU LINOLÉUM À NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE

La restauration écologique de la zone humide du Linoléum a commencé en 2012.

Dans le cadre du plan de gestion mis en place, plusieurs opérations ont eu lieu en 2015 : pâturage des vaches de race Pie noire bretonne pendant 3 mois établis entre le printemps et l'automne ; fauchage et arrachage de la Renouée du Japon et de Buddleia, espèces invasives.

#### ACQUISITION ET GESTION DES TERRES DU MOULIN À VENT À ANNEVILLE-AMBOURVILLE ET BARDOUVILLE

La Métropole a été retenue en novembre 2015 par la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer) pour acquérir 102 hectares de terres silicoles situées sur les communes d'Anneville-Ambourville et de Bardouville.

Ces terrains ont été acquis par la Métropole afin de protéger le captage en eau potable de Bardouville. Ils constituent également un réservoir foncier, par anticipation, en tant que mesures compen-

satoires de grands projets qui pourraient potentiellement impacter des zones naturelles silicoles à enjeux écologiques ailleurs sur le territoire.

Des cahiers des charges, comportant des clauses environnementales strictes, destinés à l'exploitation agricole des parcelles par des exploitants ont été rédigés fin 2015. Ils permettront l'exploitation pour une période de 2 ans (2016-2017) en attendant l'élaboration du plan de gestion. Un appel à candidatures sera organisé en 2016 par la Safer qui mettra des terrains de la Métropole à disposition dans le cadre d'une Convention de mise à disposition.

#### PROGRAMME MARES

Sur l'ensemble de son territoire, la Métropole compte environ 950 mares jouant un rôle hydraulique, épuratoire pour l'eau et de réservoir de biodiversité.

Le « programme Mares » de la Métropole, engagé en 2011, vise à mieux connaître, valoriser, protéger et restaurer le réseau des mares du territoire communautaire.



Gouy



Parc de Malaunay



La Neuville-Chant-d'Oisel



Forêt de Roumare

#### PHASE DE CARACTÉRISATION

En 2015, une nouvelle campagne de caractérisation a eu lieu sur les communes de Bihorel, Bois-Guillaume, Canteleu, Déville-lès-Rouen, Épinay-sur-Duclair, Houpeville, Le Houlme, Malaunay, Maromme, Mont-Saint-Aignan, Notre-Dame-de-Bondeville et Saint-Pierre-de-Varengeville.

L'ensemble du territoire de la Métropole hors territoire commun avec le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Nor-

mande a ainsi été caractérisé à la fin de l'année 2015, le territoire commun avec le Parc étant prévu en 2016.

#### PHASE D'INVENTAIRES

Les inventaires se sont également poursuivis en 2015 : 22 mares ont été inventoriées globalement (flore, odonates et amphibiens) et 8 autres mares ont été inventoriées partiellement (flore et odonates) sur les communes de Elbeuf-sur-Seine, Freneuse, Gouy, Orival, La Londe, Petit-Couronne, Rouen, Saint-Étienne-du-Rouvray et Sotteville-lès-Rouen.

## AGRICULTURE

Avec 19300 hectares, les surfaces agricoles représentent également près d'un tiers du territoire de la Métropole. 450 exploitations ont leur siège sur son territoire et génèrent 950 emplois directs. Ces exploitations sont en majorité (52 %) orientées vers la polyculture élevage (9 % orientées grandes cultures, 33 % vers l'élevage et 5 % horticulture et maraîchage).



5 % des exploitations de la Métropole sont orientées vers l'horticulture et le maraîchage



33 % des exploitations de la Métropole sont orientées vers l'élevage



9 % des exploitations de la Métropole sont orientées vers les grandes cultures

C'est dans ce cadre que la Métropole accompagne et promeut :

- ▮ Le développement des filières agricoles courtes et durables,
- ▮ La valorisation des circuits courts de proximité,
- ▮ Le développement de l'agriculture biologique,
- ▮ La préservation du foncier agricole.

## ► DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES COURTES ET DURABLES

Dans le cadre de ses compétences pour la protection des ressources en eau, pour l'amélioration du cadre de vie et en matière de développement économique, la Métropole a développé une action de soutien aux projets agricoles :

- favorables à la protection des ressources en eau sur les Aires d'alimentation de captages,
- favorables aux circuits courts et au développement d'un réseau de producteurs locaux sur son territoire.

Ces aides sont destinées à l'achat de matériel neuf ou d'occasion, à la construction ou la réhabilitation de bâtiments agricoles et sous certaines conditions à l'acquisition de foncier agricole.

En 2015, 7 candidatures ont été retenues :

- 2 projets situés sur un bassin d'alimentation des captages (Bac) concourent directement à une bonne qualité de la ressource en eau potable et tous concourent à la préservation de la ressource en eau de manière générale
- 6 projets concourent au développement des filières agricoles courtes locales sur le territoire
- tous les projets concourent au maintien ou au développement d'emplois locaux
- 2 projets agricoles sont en cours de certification bio et 1 autre est déjà certifié.

Depuis la mise en place de cet appel à projets, la Métropole a déjà soutenu 26 porteurs de projets.

## VALORISATION DES CIRCUITS COURTS DE PROXIMITÉ



Près de 70 producteurs et structures de la Métropole assurent une vente de leurs produits en circuit court

La vente en circuits courts étant un moyen de diversifier une exploitation et de développer l'économie du territoire, la Métropole a entrepris en 2013 de recenser l'ensemble des structures vendant des produits issus de l'agriculture locale afin de faciliter le rapprochement des producteurs et des consommateurs et de valoriser la dynamique locale.

Ainsi, ce sont plus de 39 producteurs réa-

lisant de la vente à la ferme et/ou sur les marchés, 20 associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap) et 15 structures intermédiaires qui ont été recensés en 2013 et qui ont accepté de figurer sur le site Internet de la Métropole depuis décembre 2014.

Cet espace dédié aux circuits courts de proximité permet également au grand public d'obtenir un certain nombre de renseignements sur les marques et labels qui peuvent être trouvés localement, sur la signification d'un certain nombre de sigles et de marques et/ou labels...

## DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

La surface en agriculture biologique occupe 0,8 % de la surface agricole utile à l'échelle de la Normandie et du territoire de la Métropole. Compte-tenu des enjeux en matière de préservation de la ressource en eau, d'impact sur la santé, de demande des consommateurs..., la Métropole a mis en place un partenariat avec les Défis ruraux, Inter bio Normandie, Terre de liens et le Groupement régional des agriculteurs bio de Haute-Normandie. Ce partenariat a pris la forme d'une convention cadre d'objectifs d'une durée de 3 ans (2014-2016) et dont les actions à mettre en œuvre sont définies annuellement.

### Les principaux objectifs de la convention triennale sont :

- augmenter la part de la production biologique valorisée localement,
- contribuer à ce qu'un changement de système de production agricole

soit envisageable et intéressant pour l'agriculteur afin d'augmenter la surface agricole utile cultivée en bio,

- sécuriser le changement vers un système respectueux de la Nappe de la craie et/ou bio,
- favoriser les conditions propices à l'installation et la transmission pour répondre à une demande de produits biologiques sur le territoire,
- augmenter le niveau d'information des consommateurs sur l'intérêt de consommer bio.

### En 2015, plusieurs actions structurantes ont été mises en place :

- l'accompagnement des agriculteurs dans leurs réflexions sur la conversion à l'agriculture biologique (étude de conversion à l'agriculture biologique, édition de dépliants sur l'arboriculture et le maraîchage)
- l'accompagnement des entreprises gestionnaires de restaurant collectif pour l'introduction de produits biologiques dans leur restaurant (2 entreprises accompagnées par Inter bio Normandie et Les Défis ruraux grâce au soutien financier de la Métropole).

## PRÉSERVATION DU FONCIER AGRICOLE

La Métropole soutient également l'économie locale par des projets d'installation ou de diversification en filières courtes alimentaires, par l'appui aux réseaux de producteurs commercialisant leurs produits sur le territoire et par la préservation du foncier agricole.

Dans cette perspective, l'établissement, la Chambre d'agriculture de la Seine-Maritime et la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural de Haute-Normandie (Safer) ont mené, en 2013, un diagnostic en partenariat pour appréhender les évolutions des structures agricoles sur deux territoires stratégiques en matière de protection et préservation des ressources en eau afin d'anticiper la disparition éventuelle de petites exploitations agricoles. Cette étude, réalisée sur le secteur du Haut-Cailly et des sources de Quevillon, a permis de définir un programme d'actions encourageant le développement de projets en faveur d'une agriculture périurbaine répondant aux enjeux du territoire.

Pour permettre la réalisation des objectifs que la Chambre d'agriculture de Seine-Maritime s'engage à poursuivre pour les années 2014 à 2016 dans le cadre de son objet statutaire sur le territoire de la communauté, la Métropole a décidé d'allouer une subvention annuelle dans le cadre de la mise en place d'une convention cadre triennale.

Les grands objectifs déclinés à travers cette convention cadre sont :

- ▶ développer la dynamique de reprise et d'installation agricole,
- ▶ accompagner les projets agricoles de diversification pour assurer le maintien des petites exploitations sur le territoire,
- ▶ développer l'agro-écologie,
- ▶ accompagner la transition énergétique,
- ▶ valoriser les espaces naturels,
- ▶ communiquer auprès du grand public,

- ▶ gérer le foncier de manière économe et raisonnée.

En 2015, plusieurs actions structurantes ont ainsi été développées :

- ▶ L'accompagnement d'agriculteurs dans leurs réflexions sur la transmission de leur exploitation et la diversification de leur exploitation,
- ▶ La réalisation d'une plaquette d'information/sensibilisation sur la gestion et la valorisation des haies notamment en bois énergie à destination des agriculteurs du territoire,
- ▶ La définition d'une cartographie des enjeux environnementaux type qui sera remise au moment de chaque installation,
- ▶ La réalisation d'une étude référençant les différents sites de vente et donnant des perspectives d'actions pour favoriser l'émergence de nouveaux projets.

#### ZOOM SUR LA DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉNERGIE

La distribution publique de l'énergie (en tant qu'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité et de gaz ainsi que de création, aménagement, entretien et gestion des réseaux de chaleur ou de froid urbains)

#### DISTRIBUTION PUBLIQUE DE CHALEUR

Les 7 réseaux de chaleur du territoire, gérés par les communes jusqu'au 31 décembre 2014, sont désormais une compétence métropolitaine :

Réseau	Délégataire	Échéance du contrat	Énergie principale utilisée
Réseau de Mont-Saint-Aignan	Mont-Saint-Aignan énergie verte (Maev)	30/06/2037	Biomasse (à partir de 2016)
Réseau de chaleur de Canteleu	Canteleu énergie	31/06/2035	Biomasse
Curb Les Hauts de Rouen	Dalkia	30/06/2017	Charbon
Réseau de chaleur de Rouen-Grammont	Rouen Grammont énergie	31/12/2030	Biomasse
Réseau de chaleur de Maromme	Maromme bio énergie services (MBES)	30/09/2036	Biomasse
Réseau de chaleur de la Zac de Luciline	Rouen Luciline énergies nouvelles	21/07/2037	Géothermie sur eau de nappe
Réseau de chaleur de Petit-Quevilly	Cofely	30/06/2017	Récupération sur incinération d'ordures ménagères

### En 2015, des opérations ont été réalisées sur certains de ces réseaux :

- ▶ Démarrage de la construction de la chaufferie bois sur Mont-Saint-Aignan,
- ▶ Nouveaux raccordements du réseau de Maromme sur les quartiers du Stade, des portes de la ville et de Clair joie,
- ▶ Extension du réseau de chaleur de Petit-Quevilly vers la place des Chartreux,
- ▶ Poursuite du développement du réseau de chaleur de Luciline et premiers raccordements.

Par ailleurs, la Métropole a lancé en 2015 une étude prospective concernant la faisabilité de créer un nouveau réseau de chaleur métropolitain qui pourrait être alimenté principalement par la chaleur issue de l'incinération des déchets du Smédar. Cette analyse se poursuivra sur 2016.

### DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ

La Métropole gère directement les contrats de concession de distribution publique d'électricité sur 8 communes relevant du régime urbain d'électrification (Caudebec-lès-Elbeuf, La Londe, Le Trait, Orival, Rouen, Saint-Aubin-lès-Elbeuf, Saint-Pierre-lès-Elbeuf et Val-de-la-Haye).

La distribution publique d'électricité pour les autres communes de la Métropole est gérée par le Syndicat mixte d'électrification de la banlieue de Rouen (SMEBR) pour 22 d'entre elles, et par le Syndicat d'énergie de Seine-Maritime (SDE76) pour 40 communes.

La distribution publique d'électricité sur la

commune d'Elbeuf-sur-Seine est quant à elle assurée par la Régie d'électricité d'Elbeuf (REE) sous gestion de la commune.

### Chiffres clés de ces 8 concessions au 3 décembre 2014 :

- ▶ 491 km de réseau moyenne tension HTA,
- ▶ 661 km de réseau basse tension,
- ▶ 3 postes-sources,
- ▶ 777 postes de transformation dits « postes de distribution »,
- ▶ 95 954 points de livraison,
- ▶ 182 installations de production (clients producteurs),
- ▶ 7 970 k€ d'investissements ERDF sur les concessions,
- ▶ 66 682 k€ de valeur nette comptable des ouvrages concédés.
- ▶ 7 867 clients bénéficiaires du Tarif de Première Nécessité en 2014.

### DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ

La Métropole gère directement les contrats de concession de distribution publique de gaz sur l'ensemble de son territoire.

59 communes sont desservies par un réseau de distribution publique de gaz, dont 57 au titre du monopole historique de GrDF et deux dans le cadre de délégations de service public attribuées à GrDF pour la commune de Saint-Aubin-Celloville et à Primagaz pour la commune d'Yville-sur-Seine.

### ZOOM SUR LA GESTION ET L'EXTENSION DES CRÉMATORIUMS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la Métropole exerce la compétence « Gestion et extension des crématoriums ».

La Métropole s'est ainsi substituée de plein droit à la ville de Rouen dans l'exécution du contrat de délégation de service public pour la construction et l'exploitation du crématorium en cours, rue du Mesnil Gremichon, à Rouen, près du cimetière Monumental.

La construction et la gestion du crématorium ont été confiées au concessionnaire OGF par un traité de concession d'une durée de 20 ans à compter de la mise en service de l'équipement, le 13 janvier 1999.

### Le concessionnaire exerce les missions suivantes :

- ▶ La réception des cercueils et l'accueil des familles,
- ▶ La vérification du dossier administratif de crémation avant l'introduction du cercueil dans le four,
- ▶ La crémation des cercueils,
- ▶ La pulvérisation des cendres,
- ▶ Le recueil des cendres dans une urne remise à la famille ou déposée au columbarium ou dans une sépulture familiale, dans le cadre de la réglementation en vigueur.

En 2014, l'établissement de Rouen a procédé à 2017 crémations, contre 881 en 1993.

Compte tenu du nombre annuel croissant de crémations pratiquées au crématorium

du cimetière Monumental, qui atteint sa capacité maximale, une opération de construction d'un second crématorium sur le territoire de la Métropole a été lancée. Cette construction serait envisagée à Petit-Quevilly.

L'arrêté du 28 janvier 2010 relatif à la hauteur de la cheminée et aux quantités maximales de polluants contenus dans les gaz rejetés dans l'atmosphère prévoit la mise aux normes des équipements pour le 15 février 2018 au plus tard. La Métropole et le concessionnaire engagent la réalisation de cette mise aux normes.

# Attractive et dynamique

**Le positionnement de la Métropole, centre de gravité de l'axe Seine, porte d'entrée fluvio-maritime de Paris et de la région-capitale, constitue un atout pour développer son attractivité et celle de la Normandie.**

► Développement économique .....	46
► Urbanisme pré-opérationnel & stratégie action foncière .....	51
► Planification urbaine & urbanisme des communes.....	53
► Habitat .....	57
► Tourisme .....	59
► Conseil consultatif de développement.....	61

Une nouvelle Métropole

1

Au service des habitants et de l'environnement

2

Attractive et dynamique

3

Solidaire

4

Ouverte, curieuse et sportive

5

À la situation financière saine

6

3

# Attractive et dynamique

# Développement économique

Soucieuse d'accompagner un développement économique dynamique et harmonieux sur son territoire, la Métropole soutient son vivier d'entreprises, la recherche et l'innovation, favorise la création d'activités et d'emplois, accompagne les jeunes entrepreneurs.

Son objectif : renforcer l'attractivité et le dynamisme de son territoire.

## ZONES D'ACTIVITÉS

### PLAINE DE LA RONCE À ISNEAUVILLE (PARC TERTIAIRE)



Activités tertiaires Plaine de la Ronce

Au 31 décembre 2015, plus de 8 hectares ont déjà été cédés. Ils représentent près de 23 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher construits ou en cours de construction pour les ventes intervenues en 2015.

Trois chantiers ont débuté en 2015, pour des livraisons attendues en 2016 : immeuble de bureaux à la location, restaurant Comptoir du malt et Desk.

### TRAVAUX

L'année 2015 a vu la notification du marché de concession à la Société publique locale d'aménagement Rouen Normandie Aménagement pour l'aménagement, la gestion et la commercialisation du parc d'activité de la Ronce.

### COMMERCIALISATION

Au 31 décembre 2015, 4,8 hectares sont sous compromis de vente pour la construction d'immeubles de bureaux dont les livraisons sont prévues en 2017 et 2018. Il s'agit notamment de l'immeuble où sera implanté le siège régional d'Axa (7 600 m<sup>2</sup> de surface de plancher) et du projet d'implantation d'une crèche de 35 berceaux qui sera gérée par l'entreprise Crèche attitude.

11,2 hectares restaient immédiatement disponibles sur les 2 tranches réalisées du parc.

### VENTE OLIVIER À SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY (ACTIVITÉS MIXTES ET SERVICES À L'INDUSTRIE)

### COMMERCIALISATION

Après l'implantation des quatre sociétés

Aftim, Cepic, Direct et Magencia sur le parc d'activités en 2014, les sociétés Sonorep / Julien publicité ont acquis une parcelle de terrain et ont lancé une nouvelle construction de 1 500 m<sup>2</sup> de locaux mixtes fin 2015.

2015 a également vu la signature d'une promesse de vente à Alliance chauffage pour la réalisation d'un bâtiment d'activité de 700 m<sup>2</sup>.

### LE CLOS ALLARD À CAUDEBEC-LÈS-ELBEUF

### COMMERCIALISATION

En 2015, le parc d'activités du Clos Allard, à Caudebec-lès-Elbeuf, a accueilli la société Anger nettoyage, qui a réalisé un bâtiment de 730 m<sup>2</sup>.

Deux parcelles de terrain ont fait l'objet de promesses de vente en vue de l'implantation en 2016 d'une agence de la société Rexel et des sociétés ND Services et Entropia.

### GRANDIN-NOURY À ELBEUF-SUR-SEINE

À l'exception de deux locaux en cours de réfection pour une mise sur le marché

locatif 2016, aucun atelier du parc locatif Grandin-Noury n'était disponible en 2015.

### TECHNOPÔLE DU MADRILLET À SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY

L'aménagement et la commercialisation du technopôle du Madrillet sont concédés à la Société publique locale d'aménagement Rouen Normandie Aménagement.

### TRAVAUX ET ÉQUIPEMENT

L'activité 2015 a été marquée notamment par l'acquisition d'une parcelle auprès du Département de Seine-Maritime afin de répondre au projet d'extension de la société SGS et la réalisation de travaux de voirie et de viabilisation du village éco-construction.

### COMMERCIALISATION

2015 a vu la signature de compromis de vente avec :

- ▶ la Shema, pour la réalisation des Ateliers du Madrillet ;
- ▶ l'association CFA BTP de Haute-Normandie pour la réalisation du projet immobilier d'enseignement CFA Lanfry II ;
- ▶ la société SGS pour l'extension de ses locaux ;
- ▶ la société Diagtherm pour un projet de bureau.

## RÉSEAU DES PÉPINIÈRES ET HÔTELS D'ENTREPRISES

Le réseau Rouen Normandie création, structure d'accueil et d'aide à la création d'entreprises, gère et anime l'ensemble des pépinières et hôtels d'entreprises de la Métropole, qui soutient activement la création, l'accueil et l'hébergement d'entreprises.



Seine-Ecopolis à Saint-Étienne-du-Rouvray



Seine Écopolis à Saint-Étienne-du-Rouvray



Seine Innopolis à Petit-Quevilly

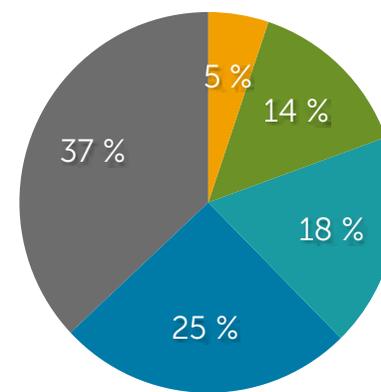


Seine Innopolis

## Rouen Normandie création au 31 décembre 2015

	ENTREPRISES HÉBERGÉES	EMPLOIS HÉBERGÉS	OCCUPATION DES LOCAUX
Seine Créapolis 2 300 m <sup>2</sup>	26	46	75 %
Seine Biopolis I 485 m <sup>2</sup>	2	8	13 %
Seine Biopolis II 1 240 m <sup>2</sup>	7	46	91 %
Seine Innopolis Ouverture du plateau en septembre 2015 10 000 m <sup>2</sup>	24	84	70 %
Seine Écopolis 2 000 m <sup>2</sup>	13	30	67 %
<b>SOUS TOTAL PÉPINIÈRES</b>	<b>72</b>	<b>214</b>	<b>70 %</b>
Seine Créapolis 2 300 m <sup>2</sup>	14	21	90 %
Seine Actipolis 1 237 m <sup>2</sup>	3	5	47 %
Seine Innopolis 10 000 m <sup>2</sup>	41	228	68 %
Seine Ecopolis 2 000 m <sup>2</sup>	12	38	85 %
Seine Créapolis Sud I (CIDE) 2 101 m <sup>2</sup>	22	149	69 %
Seine Créapolis Sud II (Corneille) 276 m <sup>2</sup>	10	46	100 %
Seine Créapolis Sud III (Aristide) 408 m <sup>2</sup>	2	25	89 %
<b>SOUS TOTAL HÔTELS D'ENTREPRISES</b>	<b>104</b>	<b>512</b>	<b>69 %</b>
<b>TOTAL ROUEN NORMANDIE CRÉATION</b>	<b>176</b>	<b>726</b>	<b>69 %</b>

## EMPLOIS HÉBERGÉS EN 2015



- Biopolis
- Créapolis
- Créapolis Sud I II III
- Écopolis
- Innopolis

En 2015, Rouen Normandie création a organisé et soutenu plusieurs événements autour de la création d'entreprises.

### ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS PAR ROUEN NORMANDIE CRÉATION

- Une nouvelle édition du Carrefour des possibles, en juin 2015
- 5 matinées Ecodej, des animations bimensuelles rassemblant les créateurs d'entreprises autour d'une thématique : la végétation au service du bâtiment, l'intégration d'un produit biosource, le béton au cœur de l'écoconstruction, l'électricité renouvelable ou encore les isolants phoniques et thermiques.

### PARTICIPATION ET SOUTIEN AUX ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR LES PARTENAIRES DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE :

- Les Cafés de la création, le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois
- Les Entrepreneuriales
- Concours talents / BGE Normandie
- Concours Créactifs de la Métropole
- Salon Créer démarrer reprendre céder une entreprise
- Jury de fin de majeure Neoma
- Devoxx 4 Kids NWX
- Big data
- Start up WE.

La Métropole accorde également des subventions et apporte son soutien financier à des entreprises ou encore à l'enseignement supérieur.

## AIDES ET PARTENARIATS

### AIDES AUX ENTREPRISES

En 2015, la Métropole a accordé trois subventions aux sociétés Novatice technologies, Axipem lab et Scop Sages, à hauteur de 57960 € au titre de l'aide à la location d'immeuble tertiaire.

La Métropole a également alloué une aide à l'investissement aux sociétés Copak et Fidji pour leur implantation à Saint-Étienne-du-Rouvray, Quercus à Déville-lès-Rouen et Anger nettoyage à Caudebec-lès-Elbeuf ; à hauteur de 150 263 €.

### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR & RECHERCHE

#### UNIVERSITÉ DE ROUEN

Dans le cadre d'une convention avec l'Université de Rouen, 70 000 € ont été alloués : 58 000 € sur le volet « Valorisation des collections des musées » et 12 000 € sur des actions de sensibilisation aux métiers de la médiation culturelle, de présentation du métier de guide conférencier dans le cadre du master « Valorisation du patrimoine » et d'insertion professionnelle des diplômés souhaitant être guides conférenciers.

30 000 € ont également été fléchés vers

la Fondation Flaubert, fondation universitaire dont la mission sera de soutenir des projets artistiques ainsi que l'accès à la culture scientifique et la diffusion de la recherche en humanités, sciences humaines et sociales.

#### NEOMA BUSINESS SCHOOL (NBS)

La Métropole subventionne la NBS à hauteur de 85 000 €, dans le cadre :

D'un soutien à l'esprit d'entreprendre, soit 30 000 € pour des actions menées par des étudiants et en lien avec le réseau Seine Création ;

De la recherche, à hauteur de 30 000 € pour une étude sur le management environnemental des zones d'activités, particulièrement le Technopôle du Madrillet ;

L'Institut Confucius, à hauteur de 25 000 €.

#### SOUTIEN AUX PLATES-FORMES TECHNOLOGIQUES

La Métropole a également contribué à l'acquisition d'un robot stéréotaxique par le Centre hospitalier universitaire de Rouen, pour son service de neurochirurgie, à hauteur de 200 000 €.

#### SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES ET ÉCONOMIQUES

La Métropole a aussi soutenu l'organisation de manifestations des écoles supérieures et université du territoire :

L'Insa, dans le cadre de ses 30 ans, à hauteur de 12 000 € ;

L'Esigelec, pour ses 48h pour faire vivre des idées, à hauteur de 4 500 € ;

L'Université de Rouen, dans le cadre du forum international sur la constitution et les institutions politiques, à hauteur de 3 000 € ;

L'association des étudiants de l'École normative doctorale de BIOlogie intégrative, Santé, pour sa 18<sup>e</sup> journée de l'école, à hauteur de 1 000 €.

### Étude tertiaire supérieure

En 2015, la Métropole a engagé une étude d'aide à la définition d'une stratégie tertiaire pour son territoire, assortie de préconisations visant la valorisation du tertiaire supérieur pour la décennie 2015-2025. Cette étude a permis d'établir un plan d'actions pour 2016, en partenariat avec Normandie Seine incubation, la Chambre de commerce et d'industrie, le Centre de formation professionnelle Cesi, la Conférence de l'enseignement supérieur de l'agglomération rouennaise (Cesar), l'agence de développement Rouen Normandy invest et l'Agence d'urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure (AURBSE).

## Normandy french tech

La French tech est une initiative lancée par le Ministère du redressement productif, de l'économie et du numérique, pour favoriser la croissance et le rayonnement de l'écosystème numérique français. Neuf premiers territoires ont été labellisés en 2014.

Le 11 mars 2015, la Métropole Rouen Normandie, la Communauté d'agglomération Caen la mer et la Communauté de l'agglomération havraise ont dévoilé leur candidature commune « Normandy French-tech ». Ce dossier commun de labellisation était orienté autour de 3 grands axes :

- ▶ Une Normandie humaine et innovante : « Smart cities »
- ▶ Une Normandie maritime et conquérante : « Smart ports & logistics »
- ▶ Une Normandie terrestre et entreprenante : « Smart Industries ».

La labellisation décernée en juin 2015 a retenu la Normandy french tech, qui figure ainsi parmi les 13 territoires constituant l'excellence numérique française.

Cette reconnaissance officielle marque le départ de nouvelles étapes pour les acteurs de la Normandy french tech avec la mise en place d'une nouvelle gouvernance collective notamment. La labellisation va également permettre de bénéficier d'un soutien de l'État.



**NORMANDY  
FRENCHTECH**  
CAEN / ROUEN / LE HAVRE



Les membres fêtent la nouvelle labellisation French tech à Seine Innopolis

# Attractive et dynamique

# Urbanisme et aménagement

Afin de permettre et de favoriser l'accueil d'entreprises sur son territoire, la Métropole s'attache à favoriser le développement des parcs d'activités.

## DÉVELOPPEMENT DES PARCS D'ACTIVITÉS

### SIGRE – PETIT-QUEVILLY

Ce site de 4 hectares, propriété de la Métropole, sera valorisé en future ZAE à vocation principale mixte artisanale et bureaux et pourrait accueillir le second crématorium de la Métropole, dont la construction est projetée.

Suite aux études de faisabilité réalisées par la Métropole, un traité de concession a été confié en 2015 à Société publique locale Rouen Normandie Aménagement. Le fonds friche de l'Établissement public foncier de Normandie a été sollicité afin de réaliser une étude de pollution et la démolition des anciens bâtiments du site. La maîtrise d'œuvre a été attribuée au courant de l'automne 2015.

### LES SUBSTANCES MILITAIRES - GRAND QUEVILLY – PETIT-QUEVILLY

Située sur les communes de Grand Quevilly et Petit-Quevilly, cette zone s'étend sur une superficie d'environ 9 hectares.

2015 a vu la réalisation des études techniques par Rouen Normandie Aménagement dans le cadre de son mandat.

La programmation économique du site est envisagée en 2016.

### LES COUTURES – CLÉON ET FRENEUSE

La Métropole a engagé les études préalables à l'aménagement de la ZAE des Coutures.

La stratégie de développement adoptée porte sur l'aménagement d'une quarantaine d'hectares de surfaces cessibles.

2015 a permis l'élaboration de l'avant-projet d'aménagement (AVP) du secteur Nord (8 hectares d'espace cessible) ayant vocation à être soumis à validation des élus de Cléon, Freneuse et la Métropole au 1<sup>er</sup> trimestre 2016.

En parallèle, l'étude de faisabilité du Secteur Sud (35 hectares d'espace cessible) a été engagée dans la perspective d'étudier les conditions d'aménagement de ce secteur au regard de ces contraintes environnementales, topographiques, et d'accessibilité.

### MOULIN IV – CLÉON

D'une superficie de 7 hectares, la zone d'activités « Moulin IV » à Cléon s'est vue déclarée d'utilité publique en 2014.

En 2015, la Métropole a confié le diagnostic archéologique à l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives), qui a révélé la présence de nombreux vestiges datant de l'Âge du Bronze. Dans ce cadre, la Drac a prescrit la réalisation de fouilles archéologiques sur un périmètre de près de 6 hectares, en 2016.

2015 a également vu la désignation par la Métropole de Rouen Normandie Aménagement en tant qu'aménageur de la zone.

### NSF - YAINVILLE

L'acquisition du site a été finalisée début 2015.

Les travaux de déconstruction des bâtiments ont été réalisés au premier semestre, sous la maîtrise d'ouvrage de l'Établissement public foncier de Normandie, pour le compte de la Métropole.

Le site est clôturé et en attente d'un futur acquéreur, un appel à projet en lien avec la Seine étant prévu en 2016.

### VAL D'EAUPLET LESCURE – AMFREVILLE-LA-MIVOIE

Après la déconstruction des 2 hangars présents sur le site en 2014, le devenir du site de 2 hectares désormais libre de toute occupation est en cours de réflexion.

Sa situation au cœur de la ZAE Eauplet Lescure de 6 hectares et d'un environnement en mutation (requalification de la Route 6015, aménagement des quais de Seine, déplacement de la fourrière de Rouen, libération du CFA en 2017...) nécessite une réflexion plus globale qui portera de Rouen jusqu'à Amfreville-la-Mivoie. Les orientations de ce secteur en termes de développement économique et d'aménagement urbain seront poursuivies en 2016.

### AÉROPORT - BOOS

Des études de valorisation des emprises foncières de l'aéroport de Boos ont été entreprises depuis 2011, au titre du Syndicat mixte de gestion de l'aéroport en lien avec la Chambre de commerce et de l'industrie.

Au stade de la faisabilité, la réflexion menée a confirmé la possibilité de réaliser une zone à vocation économique de

l'ordre de 21 hectares destinée à des activités mixtes artisanales, couplées à un lotissement d'habitat d'une cinquantaine de lots respectant un programme mixte répondant aux orientations du Programme local de l'habitat.

Dans l'attente de l'aboutissement des réflexions sur le devenir global de l'aéroport, les études complémentaires ont été suspendues.



Aéroport de Boos

## STRATÉGIE ET ACTION FONCIÈRE

2015 a vu la mise en place d'un service commun « Stratégie et action foncière », résultant de la mutualisation par la Métropole et de la ville de Rouen de missions liées aux problématiques foncières.

### PROGRAMME D'ACTION FONCIÈRE (PAF) MÉTROPOLITAIN

Le nouveau programme d'acquisitions foncières confiées à l'Établissement public foncier (EPF) de Normandie par la Métropole a été signé le 10 février 2015.

Il comporte 15 opérations :

- ▶ 6 opérations à vocation d'habitat, principalement en régénération urbaine,
- ▶ 7 opérations à vocation économique,
- ▶ 2 opérations d'ampleur particulière, s'inscrivant dans l'Axe Seine : l'Écoquartier Flaubert et Seine Sud.

Cette révision traduit un premier recentrage des interventions de la Métropole en matière d'action foncière, s'appuyant sur le Schéma de cohérence territoriale (Scot) approuvé en octobre 2014, et sur les axes stratégiques du Projet métropolitain 2015-2025.

### NOUVEAUX OUTILS FONCIERS LIÉS À LA COMPÉTENCE PLU

La prise de compétence PLU par la Métropole a induit sa prise de compétence en matière de Droit de préemption urbain (DPU) et droit de priorité.

### DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

La définition du périmètre du DPU (instauré sur 62 communes) et les modalités de son exercice ont fait l'objet d'une première délibération-cadre du conseil en février, puis d'une extension du périmètre en juin 2015.

L'année 2015 a été largement consacrée à la mise au point du circuit des Déclarations d'intention d'aliéner (DIA) en lien avec les communes et les pôles de proximité, et au déploiement d'un logiciel spécifique (Droits de Cités) permettant de les instruire.

Le Service SAF a procédé à l'examen des près de 1400 DIA déposées sur le territoire de Rouen en 2015. Il a par ailleurs accompagné les pôles de proximité tout au long de l'année dans le cadre de cette prise de compétence, après avoir assuré le rôle de relais auprès des notaires en début d'année.

Une vingtaine de DIA ont donné lieu à une instruction plus approfondie par le Service car elles représentaient un enjeu pour un projet métropolitain ou communal. Cette instruction a le plus souvent débouché sur une délégation du droit de préemption, au bénéfice de la commune concernée ou de l'EPF Normandie.

### DROIT DE PRIORITÉ

La Métropole est désormais compétente pour instruire les déclarations de cession de biens par l'État et certains établissements publics (SNCF par exemple) au titre du droit de priorité.

Une dizaine de saisines ont été traitées, certaines ayant débouché sur une acquisition par la Métropole : la Tour Jeanne d'Arc à Rouen, le parking au bas du Boulevard des Belges, d'anciens locaux de l'État avenue des Canadiens.

### FONDS DE RECONVERSION DES FRICHES

En application de la programmation définie avec l'Établissement public foncier Normandie et la Région Haute-Normandie pour la période 2007-2013, dans le cadre du précédent Contrat d'agglomération, plusieurs opérations de reconversion de friches ont été engagées en 2015 :

- ▶ Seine Sud (voir page 16)
- ▶ Sigre (voir page 51)

# Attractive et dynamique

# Planification urbaine

L'année 2015 a vu l'aboutissement du Schéma de cohérence territoriale (Scot) de la Métropole, qui a été approuvé lors du Conseil métropolitain du 12 octobre 2015.

Ce Conseil a également prescrit l'élaboration du PLU intercommunal de la Métropole, celle-ci ayant acquis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 la compétence « Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme tenant lieu et carte communale ».

## ÉLABORATION DU SCOT



1 mois d'enquête publique dans le cadre de l'élaboration du Scot en 2015

## AVIS DES PPA (PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIÉES)

Suite à l'arrêt du projet de Scot par le Conseil communautaire de la CREA en octobre 2014, les avis des personnes publiques associées (communes de la Métropole, collectivités limitrophes, autorité environnementale, partenaires...) ont été recueillis entre novembre 2014 et février 2015.

66 avis ont été recueillis dans ce cadre.

## ENQUÊTE PUBLIQUE

L'enquête publique s'est déroulée du 18 mars au 16 avril 2015, avec la programmation de 29 permanences organisées sur le territoire de la Métropole notamment.

115 dépôts ont été recueillis.

La commission d'enquête a émis un avis favorable au projet de Scot, assorti de 4 recommandations.

La synthèse des avis, les éléments de réponses à ces avis et les propositions de modifications des documents du Scot ont été annexés à la délibération d'approbation du Scot.

Le Scot a ainsi été approuvé par délibération du Conseil métropolitain le 12 octobre 2015.

## PLAN LOCAL DE L'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)



La légende de l'illustration. La légende de l'illustration. La légende de l'illustration.

La compétence « Plan local d'urbanisme (PLU), document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale », transférée de plein droit à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, implique pour la Métropole d'engager l'élaboration d'un PLU intercommunal sur l'intégralité de son territoire.

## Deux délibérations majeures ont ainsi été adoptées en 2015 :

- ▶ une délibération de prescription du PLU de la Métropole a été prise par le Conseil métropolitain du 12 octobre 2015 prescrivant, définissant les objectifs poursuivis et les modalités de concertation.
- ▶ une délibération définissant les modalités de collaboration avec les communes a été prise par le Conseil métropolitain le 15 décembre 2015.

## Des bureaux d'études seront chargés d'accompagner la Métropole dans la conduite du projet :

- ▶ une assistance à maîtrise d'ouvrage générale pour la conduite du projet,
- ▶ une assistance technique pour rédiger, animer et suivre l'élaboration du document,
- ▶ une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la conception et la mise en œuvre d'un dispositif de concertation et de communication.

S'agissant de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la conception et la mise en œuvre d'un dispositif de concertation et de communication à destination du grand public et des associations locales, la Métropole a recruté un bureau d'études en juillet 2015.

Le prestataire a ainsi pour mission, conformément à la délibération du 12 octobre 2015, de mettre les modalités de concertation adaptées au projet afin de promouvoir la participation effective du plus large public, représentatif de la population de la Métropole.

Le prestataire est en particulier chargé de formaliser le plan de concertation et de communication, présentant notamment l'organisation, les outils de communication à décliner, les modalités d'animation et de restitution de la concertation, qu'il lui appartiendra de mettre en œuvre conjointement avec la Métropole. Chaque phase de la concertation sera développée pour chacune des étapes d'élaboration du PLU et sera menée tout au long de l'élaboration du projet, jusqu'à l'arrêt du document par le Conseil métropolitain, prévu à la fin de l'année 2018.

## AMÉNAGEMENT COMMERCIAL

La Métropole prépare les avis techniques sur les dossiers déposés en Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) dès lors que le Président de la Métropole en est membre.

En 2015, 4 dossiers ont été examinés, dans le cadre de projets commerciaux au Houllme, à Cléon, Saint-Pierre-lès-Elbeuf et Tourville-la-Rivière.

## PILOTAGE DU SUIVI DES PROCÉDURES DES POS/PLU DES COMMUNES



**PLAN LOCAL D'URBANISME**

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU), vous êtes conviés à venir donner votre avis et ainsi prendre part au développement de votre ville

**RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION**  
le vendredi 20 novembre 2015 à 20h30  
Salle des fêtes de JUMIÈGES

Contact : Pôle de Proximité Austreberthe Cailly - Service Urbanisme - 02 35 53 48 81

 Plus d'infos  
[www.metropole-rouen-normandie.fr](http://www.metropole-rouen-normandie.fr)  
Suivi de 23 procédures POS / PLU des communes par la Métropole en 2015

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la Métropole est compétente en matière de Plan local d'urbanisme, des documents en tenant lieu et des cartes communales. L'exercice de cette compétence par la Métropole ne permet plus aux communes de poursuivre elles-mêmes la procédure d'élaboration

ou d'évolution du POS/PLU (Plan d'occupation des sols / Plan local d'urbanisme).

La Métropole a cependant la possibilité, en accord avec les communes concernées, d'achever ces procédures dans le respect de la procédure définie par le Code de l'urbanisme. Dans ce contexte, la Métropole a procédé au recensement des documents d'urbanisme en cours d'évolution, dont la liste a été entérinée par délibération du Conseil métropolitain du 20 avril, complétée le 15 décembre 2015.

Dans l'attente de l'approbation du PLU de la Métropole, les documents d'urbanisme restent en vigueur et peuvent faire l'objet de procédures d'évolution légères (modification simplifiée ou avec enquête publique, mise en compatibilité).

En 2015, la Métropole a ainsi suivi les évolutions des documents communaux (POS, PLU...) suivants :

- ▶ Révision du POS : Anneville-Ambourville, Berville-sur-Seine, Darnétal, Duclair, La Bouille, La Londe, Moulineaux, Roncherolles-sur-le-Vivier, Sahurs, Saint-Martin-du-Vivier
- ▶ Révision et mise en compatibilité du POS : Jumièges
- ▶ Révision selon modalités simplifiées du POS : Quevillon
- ▶ Révision du PLU : Caudebec-lès-Elbeuf, Malaunay, Le Mesnil-Esnard, Ymare
- ▶ Modification et révision selon modalités simplifiées du PLU : Belbeuf, Saint-Aubin-lès-Elbeuf

- Élaboration du PLU : Hautot-sur-Seine, Yville-sur-Seine
- Modification simplifiée du PLU : Houpeville, Petit-Couronne
- Mise en compatibilité du PLU : Saint-Étienne-du-Rouvray

## INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME DES COMMUNES

La loi du 24 mars 2014 Accès au logement et urbanisme rénové (loi Alur) met fin à la mise à disposition gratuite des services de l'État en matière d'instruction du droit des sols pour les communes de moins de 10 000 habitants à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015.

Concomitamment au passage en Métropole, le choix a été d'assurer, dans le cadre d'un service commun, l'instruction des autorisations d'urbanisme pour les communes concernées qui le souhaitent.

Ainsi, au 1<sup>er</sup> janvier 2015, la Métropole a créé une Direction de l'urbanisme réglementaire, dans le cadre d'un service commun établi avec le service instruction de la Ville de Rouen.

2015 a donc vu la rédaction et le vote d'une convention de service commun qui définit à la fois le rôle des communes et celui de la Métropole, dans le cadre de la démarche d'instruction.

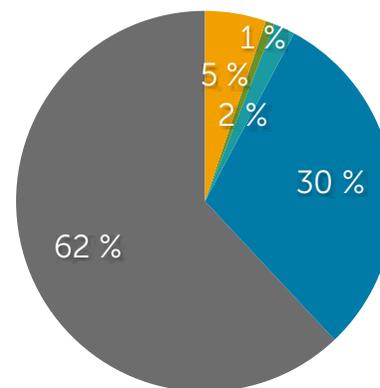
52 communes ont adhéré au service commun, qui instruit les certificats d'ur-

banisme opérationnels (Cub), les déclarations préalables (DP), les permis d'aménager (PA) et les permis de démolir (PD). Ces dossiers sont gérés du jour de leur réception et jusqu'à la proposition d'arrêtés sauf pour la Neuville-Chant-d'Oisel et Franqueville-Saint-Pierre qui ont conservé les Cub et les DP aménagement et construction ; ainsi que Malaunay, Notre-Dame-de-Bondeville et Quevreville-la-Poterie qui ont conservé les DP aménagement et construction.

Entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 décembre 2015, 2 007 dossiers de ces 52 communes et Rouen ont été enregistrés pour démarche d'instruction par la Métropole :

- 15 permis d'aménager
- 37 permis de démolir
- 105 certificats d'urbanisme opérationnel
- 605 permis de construire
- 1 245 déclarations préalables.

### DEMANDES D'INSTRUCTION 2015



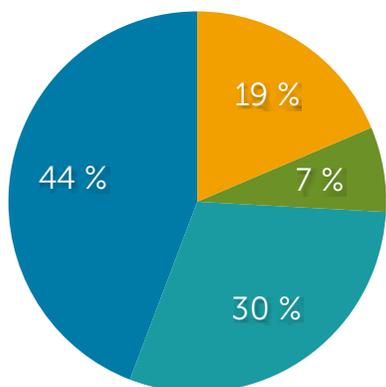
- Certificat urbanisme opérationnel
- Permis d'aménager
- Permis de démolir
- Permis de construire
- Déclaration préalable

Pour l'année 2015, il s'agit de 2007 dossiers traités par le service commun.

Répartition des dossiers reçus par Pôle :

- ▶ Pôle de proximité Val-de-Seine : 145
- ▶ Pôle de proximité Austreberthe-Cailly : 374
- ▶ Pôle de proximité Plateaux-Robec : 601
- ▶ Pôle de proximité Rouen : 887.

## RÉPARTITION PAR PÔLES



- Austreberthe-Cailly
- Val-de-Seine
- Plateaux-Robec
- Rouen

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, 209 dossiers enseigne/ publicité ont également été délivrés :

- ▶ 201 autorisations préalables dont 188 accordées
- ▶ 8 déclarations préalables dont 3 accordées.

Le service Instruction Ville de Rouen a également géré :

- ▶ 18 recours gracieux, 7 recours contentieux au TA contre des autorisations type PC, DP...
- ▶ 4 recours contentieux pour publicité,
- ▶ 57 courriers envoyés spécifiquement pour répondre à des problématiques de travaux en infraction,
- ▶ 70 arrêtés de numérotage,
- ▶ 2 830 certificats d'urbanisme de simple information.

## Taxe d'aménagement

En 2015, une délibération du Conseil métropolitain est venue harmoniser le taux à 5 % sur l'ensemble du territoire sauf sur les zones portuaires des communes de Moulineaux, Grand-Couronne, Petit-Couronne et Grand-Quevilly, 2 exonérations facultatives ont été retenues pour les logements sociaux et les abris de jardin.

Au-delà du traitement des dossiers, quelques réflexions transverses ont été menées par la Métropole concernant d'une part la Zone de publicité restreinte (ZPR) et son évolution possible vers un Règlement local de publicité intercommunal (RLPi) et d'autre part, le Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) et ses outils de protection dans le cadre plus global du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).

# Attractive et dynamique

# Habitat

L'établissement a adopté en 2012 son Programme local de l'habitat (PLH) 2012-2017.

Celui-ci définit la politique de l'habitat de la Métropole, qui vise notamment à mettre en adéquation l'offre et la demande de logements, répondre aux besoins et favoriser la mixité sociale, tout en assurant la diversité des logements et une répartition équilibrée sur son territoire.

Les actions menées en 2015, quatrième année de mise en œuvre de ce programme, s'inscrivent dans ce dispositif.



Saint-Pierre-de-Manneville



Saint-Étienne-du-Rouvray

**LLS : Logements locatifs sociaux**

**PLUS : Logement social**

**PLAI : Logement très social**

**PLS : Logement intermédiaire entre le logement social et le logement privé**

## PROMOTION D'UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ DE L'OFFRE NOUVELLE DE LOGEMENTS

Le PLH a fixé un objectif de 18 000 logements à construire sur 6 ans soit 3 000 logements par an, dont 900 logements locatifs sociaux (LLS).

### LOGEMENT LOCATIF SOCIAL

#### DÉLÉGATION DES AIDES À LA PIERRE

En 2015, 1 447 logements locatifs sociaux (931 PLUS, 145 PLAI et 371 PLS) ont été agréés dans le cadre de la délégation des aides à la pierre (financement État) sur le territoire de la Métropole pour un montant de subvention de 870 000 €.

À la suite de la signature d'un protocole avec l'État, Action logement (1 % logement) a décidé en 2013 de contribuer au financement des opérations de logements sociaux en zone tendue (B1). Action Logement aura financé sur le ter-

ritoire 492 600 € au titre de la surcharge foncière à parité avec l'État.

#### AIDES À LA PRODUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX

En 2015, la Métropole a mobilisé 2,5 millions d'euros de subventions sur ses crédits propres pour le financement de 800 logements ayant obtenu une décision de financement au titre de la délégation des aides à la pierre, hors logements Anru (615 PLUS et 158 PLAI).

#### INTERVENTION FONCIÈRE

La Métropole intervient en partenariat avec l'Établissement public foncier de Normandie (EPFN) dans le cadre du fonds de minoration foncière, pour alléger le coût de sortie d'opérations de logements sociaux où le foncier était onéreux ; à hauteur de 888 588 € en 2015 :

- ▀ au titre du fonds de minoration foncière, la Métropole a apporté un financement de 318 588 € pour l'achat d'emprises foncières portées par l'EPFN
- ▀ au titre de la régénération urbaine, la Métropole a apporté un financement de 570 000 €, dans le cadre de deux importants projets à Saint-Aubin-lès-Elbeuf et Saint-Étienne-du-Rouvray.

## RÉNOVATION URBAINE

Près de 100 % des projets de la rénovation urbaine « PNRU 1 » au titre de l'Anru sont désormais achevés.

La nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville, portée par la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, actualise et recentre la politique de la ville au bénéfice des territoires les plus en difficulté, sur la base du critère du revenu médian (11 500 € sur le territoire de la Métropole).

La Métropole compte 16 quartiers prioritaires, situés sur 14 communes et représentant près de 47 000 habitants. (voir partie Politique de la ville page « Politique de la ville », page 67).

Le contrat de ville a été signé le 5 octobre 2015 par l'ensemble des communes et partenaires de la politique de la ville.

Parallèlement, la Métropole a engagé l'élaboration du protocole de préfiguration des projets de renouvellement urbain qui constitue la 1<sup>re</sup> phase de contractualisation avec l'Anru.

Neuf quartiers prioritaires de la politique de la ville ont été retenus au titre du Nouveau programme de rénovation urbaine (NPNRU) sur le territoire de la Métropole. Il s'agit de quartiers où se concentrent les dysfonctionnements les plus importants.

Trois quartiers sont dits d'intérêt national :

- ▶ Cléon / Saint-Aubin-lès-Elbeuf : Les Arts
- ▶ Petit-Quevilly : La Piscine
- ▶ Rouen : Les Hauts de Rouen

Six quartiers peuvent également bénéficier de financements de l'Anru au titre des sites d'intérêt régional :

- ▶ Canteleu : Le Plateau
- ▶ Darnétal : Le Parc du Robec
- ▶ Elbeuf-sur-Seine : Centre-ville
- ▶ Oissel : Le Bel Air
- ▶ Rouen : Grammont
- ▶ Saint-Étienne-du-Rouvray : Le Château Blanc.

## ACCESSION À COÛT MAÎTRISÉ

L'objectif du PLH est de réaliser 20 % à 30 % de l'offre de logements neufs pour de l'accession sociale à la propriété (principalement dans le cadre de la location-accession) et de l'accession à coût maîtrisé. Dans ce cadre, la Métropole a accordé une aide forfaitaire de 5 000 € aux ménages accédant à un logement en location-accession (PSLA). Celle-ci est versée directement au ménage au moment de la levée d'option d'achat, à la fin de la période locative.

En 2015, 102 agréments ont été attribués au titre de la délégation des aides à la pierre à des opérations de logements en location-accession par rapport à 2014. Ainsi, la part des PSLA sur l'ensemble de la production neuve comptant dans les objectifs du PLH représente 13 % en 2015 (15 % en 2014).

Dans le même temps, 9 ménages logés dans des logements financés en PSLA ont levé l'option d'achat concrétisant ainsi leur accession à la propriété. À ce titre,

chaque ménage accédant a bénéficié de la prime de 5 000 €.

## AMÉLIORATION DU PARC EXISTANT

### AMÉLIORATION DU PARC PRIVÉ ANCIEN

En janvier 2013, l'établissement a lancé un Programme d'intérêt général (PIG) couvrant l'ensemble du territoire en dehors des secteurs d'Opah intercommunales ou communales. Ce programme vise 3 problématiques :

- ▶ La résorption de l'habitat indigne,
- ▶ La précarité énergétique,
- ▶ L'adaptation des logements au vieillissement et au handicap.

Le PIG s'est achevé en janvier 2016 et aura permis la réhabilitation, sur les 3 années du dispositif, de près de 800 logements.

### AMÉLIORATION DU PARC SOCIAL EXISTANT

Dans le cadre de la rénovation énergétique du parc social, la Métropole apporte une aide forfaitaire de 2 500 € pour un logement social réhabilité dont la performance énergétique atteint le niveau « HPE rénovation 2009 » après travaux et 3 500 € par logement quand la performance énergétique atteint le niveau « BBC rénovation 2009 » après travaux.

En 2015, la Métropole a participé au fi-

nancement de 10 opérations de rénovation thermique représentant la réhabilitation de 1 570 logements locatifs sociaux pour un montant de subvention total de 2 079 000 €. Sept des 10 opérations financées avaient pour objectif d'atteindre le niveau « BBC rénovation ».

### Mise en œuvre du PLH

Le 15 décembre 2015, le Conseil Métropolitain a approuvé l'évaluation réalisée à mi-parcours du Programme d'actions du PLH 2012-2017.

En 2015, le budget consacré par la Métropole hors délégation des aides à la pierre de l'État aux actions du PLH est de 6 millions d'euros.

# Attractive et dynamique

# Tourisme

Parce que ce secteur présente un important potentiel pour le développement de l'emploi local, la Métropole poursuit sa politique volontariste de développement touristique afin de faire du territoire rouennais une destination européenne de premier plan.

## ACCUEIL ET OFFRES TOURISTIQUES

### PORT DE PLAISANCE

Localisé à Rouen sur la rive droite de la Seine, dans la Darse Barillon du bassin Saint-Gervais, cet équipement de la Métropole offre plusieurs anneaux ou espaces terrestres à la location et accueille les plaisanciers dans un espace sécurisé par des portails et des badges d'accès.

Depuis son ouverture en 2008, le port connaît un grand succès auprès des plaisanciers régionaux, du bassin parisien et également britanniques.

Cet ensemble de terrains d'une superficie de 45 660 m<sup>2</sup> comprend :

- ▀ un plan d'eau de 34 310 m<sup>2</sup> proposant 100 anneaux,
- ▀ des terre-pleins portuaires de 11 350 m<sup>2</sup>, aménagés et permettant le remisage de 50 bateaux.

Deux manifestations ont de nouveau été organisées au port de plaisance : la Fête nationale du nautisme en juin et des croisières sur bateau solaire au cours de l'été.

En 2015, en plus des contrats annuels et mensuels, le port de plaisance de Rouen a accueilli près de 180 bateaux venus en escale pour une durée moyenne de séjour de 5 nuits.

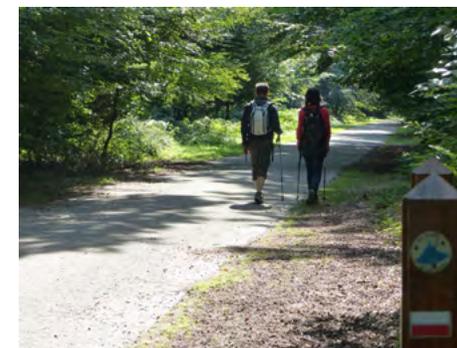
### SENTIERS DE RANDONNÉE

#### RANDONNÉE PÉDESTRE

2015 a vu la finalisation du balisage de l'itinéraire du Chemin de Compostelle, d'Orival à Elbeuf-sur-Seine, via Saint-Aubin-lès-Elbeuf.

En partenariat avec l'association « Sur les Chemins de Saint-Michel », le balisage de l'itinéraire qui permet de rejoindre le Mont-Saint-Michel depuis Rouen, a été réalisé sur le territoire de la Métropole, entre le parc animalier de Roumare et La Bouille.

Une randonnée inaugurale y a été organisée en octobre 2015, rassemblant 60 marcheurs.



GR2 et Chemin de Saint-Michel en forêt de Roumare

La Métropole a également organisé en juin 2015 des randonnées Parcs et châteaux permettant notamment aux marcheurs participants de découvrir le château du Taillis à Duclair et le Centre d'Art Contemporain de Saint-Pierre-de-Varengeville, joignables grâce à un itinéraire de 20 km aller-retour sur le GR2, à travers bois.



Parc de la commune et Centre d'Art Contemporain à Saint-Pierre-de-Varengeville

#### ITINÉRAIRES VTT

En 2015, la Métropole a aménagé ses 2 premiers itinéraires VTT, à l'est de son territoire : Le Chant d'Oisel (25 km) et la Neuville (10 km). Au départ de La Neuville-Chant-d'Oisel, ces 2 boucles traversent les communes de Boos, Franqueville-Saint-Pierre, Montmain et Saint-Aubin-Épinay.



Totem de départ des 2 circuits VTT à La Neuville-Chant-d'Oisel



Circuit VTT entre La Neuville-chant-d'Oisel et Boos

#### CATHÉDRALE DE LUMIÈRE

La Métropole a organisé la troisième édition de « Cathédrale de lumière » du 12 juin au 27 septembre 2015.

Ce spectacle composé d'une nouvelle création originale sur le thème des Vikings associée à la création existante sur l'épopée de Jeanne d'Arc a rassemblé 420 000 spectateurs, habitants et touristes présents sur le territoire.



L'épopée de Jeanne d'Arc sur la Cathédrale de Rouen

## PARTENARIATS

#### OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

La Métropole a renouvelé sa convention d'objectifs avec Rouen Normandie tourisme et congrès et lui a apporté un soutien financier pour la réalisation d'une étude sur les retombées économiques de l'activité touristique sur son territoire.

#### BUREAU DES CONVENTIONS

Le Bureau des Conventions, mutualisé entre Rouen Normandie tourisme et congrès et Rouen Normandie invest, a poursuivi ses opérations de promotion et d'accueil de manifestations professionnelles.

En 2015, le Bureau des conventions a été sollicité pour l'organisation ou la contribution à 64 manifestations professionnelles, dont 56 ayant fait l'objet d'une confirmation.

#### Quelques chiffres

Fréquentation 2015 de l'Office du tourisme et des Points d'information touristique :

- ▀ Rouen : 343 766 visiteurs
- ▀ Jumièges : 10 713 visiteurs

\* Visites sur le dispositif internet de l'Office du tourisme (site et version mobile) : 695 450

Attractive et dynamique

# Le Conseil consultatif de développement

Le Conseil consultatif de développement (CCD) de la Métropole a été installé le 7 juillet 2014, en application de l'article 88 de la loi NOTRe.

La création de ce CCD, instance consultative, marque la volonté de la Métropole d'établir un dialogue permanent avec les composantes de la société civile en pérennisant un espace de concertation à l'échelle métropolitaine.

## MISSIONS DU CCD

Le CCD est une force de propositions, qui a pour vocation de :

- ▶ Contribuer à la réflexion des élus métropolitains sur les projets touchant le territoire ;
- ▶ Relayer auprès des élus métropolitains les points de vue de la société civile sur les grands thèmes qui fondent le développement et l'attractivité du territoire ;
- ▶ Être un relais auprès de la population des politiques menées par la Métropole.

## COMPOSITION DU CCD

La composition du CCD reflète la volonté de préserver l'ensemble des forces vives du territoire, dans le respect de la parité, de l'équilibre territorial, économique, sociologique...

Le CCD compte 245 membres titulaires et représentants, répartis en 4 collèges :

- ▶ Collège des acteurs économiques, organisations socioprofessionnelles et syndicales ;
- ▶ Collège des organismes publics et assimilés, enseignement et formation,

recherche, innovation et santé ;

- ▶ Collège vie locale et associative, culture et sport ;
- ▶ Collège des personnalités qualifiées.

## COMMISSIONS THÉMATIQUES

Placé sous la présidence de Daniel Havis, le CCD de la Métropole est constitué de 4 commissions thématiques :

- ▶ Chemins de la Citoyenneté
- ▶ Attractivité, rayonnement, Vallée de Seine
- ▶ Planification et aménagement du territoire
- ▶ Grands projets urbains.

### COMMISSION PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Animateur : Bernard Champeaux

Contributions : Dans le cadre de la concertation et du suivi des grands documents de prospective et de planification territoriale (Scot, PLUI, PDU, PCAET) et au projet métropolitain

### COMMISSION CHEMINS DE LA CITOYENNETÉ

Animateur : Bernard Jeanne

Objectif : accompagner la démarche de l'Unesco Chemins de la citoyenneté

Travaux : contribution au projet métropolitain (volonté de démocratie participative)

Réflexion sur la citoyenneté (suggestion de création d'un collège d'habitants au sein du CCD)

### COMMISSION GRANDS PROJETS URBAINS

Animatrice : Fabienne Fendrich

Mission : veille active dans l'évolution des projets d'aménagement urbain

Accompagnement des processus de concertation

### CONTRIBUTION SUR LE PROJET MÉTROPOLITAIN

Contribution au projet de bus T4 (dans le cadre de l'enquête publique tenue du 6 novembre au 7 décembre 2015)

Contribution dans le cadre du quartier nouvelle gare

## COMMISSION ATTRACTIVITÉ, RAYONNEMENT, VALLÉE DE SEINE

Animateurs : Laurence Bertho-Bedel et Régis Soenen

Objectif : contribuer au positionnement stratégique de la Métropole dans la Vallée de la Seine.

Donner un avis au projet stratégique de la Délégation interministérielle au développement de la Vallée de la Seine.

Contribution au projet métropolitain, aux projets Seine Sud, Port-Angot / Alizay, étude stratégique tertiaire supérieure...

### Chemins de la citoyenneté

Depuis 2013, dans le cadre du parcours civique lancé par l'Unesco, la Métropole célèbre 7 journées mondiales en lien avec ses compétences : droits des femmes (8 mars), eau (22 mars), liberté de la presse (3 mai), environnement (5 juin), démocratie (15 septembre), tolérance (16 novembre), personnes handicapées (3 décembre).

À ces occasions, chaque année, la Métropole porte ou soutient l'organisation de nombreuses actions, entre conférences, projections-débats, expositions et autres temps forts avec ses partenaires.

# Solidaire

**Ambitieuse en termes de cohésion sociale et d'équité territoriale, la Métropole s'attache à porter un effort particulier aux quartiers les plus défavorisés de son territoire et à soutenir les initiatives qui, en créant et en développant le lien social, tissent la société métropolitaine.**

**Et parce que l'entraide n'a pas de frontière, la Métropole soutient également des actions de solidarité et d'aide au développement à Madagascar, dans le cadre d'opérations d'accès à l'eau potable et à l'assainissement.**

► Insertion.....	64
► Cohésion sociale - Politique de la ville.....	67
► Diplomatie des territoires.....	71

Une nouvelle Métropole

1

Au service des habitants  
et de l'environnement

2

Attractive et dynamique

3

Solidaire

4

Ouverte, curieuse et sportive

5

À la situation financière saine

6

4

# Solidaire Insertion

**S'engageant contre les inégalités devant l'emploi, la Métropole met en œuvre son 5<sup>e</sup> Plan local pour l'insertion et l'emploi et soutient les acteurs et les actions d'accompagnement socioprofessionnel.**

## **PLIE**

Le Plan local pluriannuel pour l'insertion et l'emploi (Plie) est un dispositif d'accompagnement de demandeurs d'emploi. Il permet d'améliorer l'accès à l'emploi des femmes et des hommes confrontés à une exclusion du marché de l'emploi en mettant en œuvre des parcours individualisés visant leur insertion professionnelle durable.

Le nouveau protocole d'accord du Plie, établi pour 7 ans, a débuté le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Sur l'ensemble de la période 2014/2020, le Plie concernera 2 300 à 2 500 personnes en recherche d'emploi, domiciliés sur le territoire de la Métropole et plus particulièrement :

- ▮ les personnes bénéficiaires des minima sociaux,
- ▮ les demandeurs d'emploi de longue durée ou en situation de chômage récurrent,
- ▮ les jeunes,
- ▮ et plus globalement toute personne rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle spécifiques.

L'accompagnement des demandeurs

d'emploi peut porter sur différentes étapes de leurs parcours : orientation, formation, aides financières...

### **Objectifs du Plie à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 :**

Territoire de Rouen : de 1475 à 1610 adhérents

Territoire d'Elbeuf : de 660 à 710 adhérents

Territoire de Duclair et du Trait : de 165 à 180 adhérents

Total de 2300 à 2500 adhérents

Du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2015, le Plie de la Métropole a enregistré 1216 entrées dans le dispositif (58,7 % de femmes ; 47,3 % d'hommes) et 253 sorties au 31 décembre 2015. Pour les 80 sorties positives (31,6 % des sorties), il s'agissait de 65 personnes dans le cadre d'un emploi durable et 15 personnes pour une formation qualifiante.

Parmi les 1140 présents en 2015, 57 personnes (32 %) ont connu une sortie positive tandis que 81 (68 %) ont connu une

sortie négative, portant ainsi à 1002 personnes présentes le 31 décembre 2015.

## **EMPLOI, ÉCONOMIE ET INNOVATIONS SOCIALES**

La Métropole développe des démarches socialement responsables et soutient les projets d'utilité sociale en vue du développement de l'emploi et de l'insertion professionnelle des habitants de son territoire.

### **MARCHÉS PUBLICS À CLAUSES SOCIALES ET ASSISTANCE À MAÎTRISES D'OUVRAGE**

La commande publique peut être mobilisée pour lutter contre le chômage, l'inscription de clauses sociales (dispositions juridiques du Code des marchés publics - CMP) permettant de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de personnes qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi.

La Métropole a poursuivi en 2015 son travail de promotion du dispositif auprès

des entreprises et des acteurs publics : la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat), l'Institut départemental de l'enfance, de la famille et du handicap pour l'insertion (Idehfi), la Direction inter-départementale des routes Nord-Ouest (Dirno), la ville de Déville-lès-Rouen, Pôle emploi pour présenter les démarches qu'elle a engagées en matière d'achats socialement responsables et les possibilités d'accompagnement.

Outre l'inscription et le suivi des clauses dans ses propres marchés, la Métropole a en 2015 assisté 12 maîtres d'ouvrage.

Dans le cadre de la diversification des natures de marchés intégrant des clauses et des procédures, la Métropole a poursuivi l'inscription des clauses d'insertion dans des marchés de prestations de services et de prestations intellectuelles afin que les clauses puissent profiter également à un public de jeunes diplômés en difficulté d'accès à leur 1<sup>er</sup> emploi. Ainsi, la Métropole a prévu ou suivi des clauses au sein de 13 marchés de prestations intellectuelles.

Au total 84 marchés (article 14 du Code des marchés publics – clauses insertion) ont été suivis en 2015, ce qui a permis à 243 demandeurs d'emploi d'obtenir un contrat de travail, dont 25 % d'une durée de plus de 6 mois.

86 entreprises ont ainsi accompli une démarche d'insertion, concrétisant plus de 111 000 heures d'insertion.

## **ANIMATION DU GROUPE DE TRAVAIL DES ESAT-EA DE LA MÉTROPOLE**

La Métropole compte sur son territoire 14 Esat-EA. Ces établissements proposent une large gamme de services (blanchisserie, espaces verts, restauration, travaux administratifs...) aux entreprises, aux collectivités, aux établissements publics et aux particuliers. Recourir aux Esat-EA permet notamment aux employeurs de répondre en partie à leur obligation d'employer 6 % de travailleurs handicapés.

Depuis 2007, l'établissement est engagé dans un véritable partenariat avec les établissements implantés sur son territoire. Un groupe de travail a ainsi été constitué et des actions communes visant à faire connaître les établissements et leur savoir-faire sont ainsi mises en place.

En 2015, le groupe s'est réuni à plusieurs reprises, préparant notamment la 3<sup>e</sup> rencontre Handicap et Vie Économique dans le cadre de la Journée internationale du handicap qui a lieu le 3 décembre.

## **SOUTIEN À L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE**

La Métropole soutient le développement de projets innovants et solidaires.

En 2015, la Métropole a notamment lancé 2 appels à projets visant le démarrage ou le développement d'entreprises sociales et solidaires en lien avec ses compétences.

### **DEUX APPELS À PROJET**

#### **LE DÉVELOPPEMENT DE SERVICES À L'USAGE DU VÉLO :**

Doté de 100 000 € par an, l'appel à projets avait pour objectif de faire émerger des initiatives visant le développement de services et de la sensibilisation à l'éco-mobilité, complémentaires à l'offre existante sur le territoire. Le lauréat est le projet de Scop Cycles Pierre et Simon qui bénéficiera d'un soutien de 47 397 € en 2015, 47 138 € en 2016 et 44 662 € en 2017 ; soit un montant total de 139 197 €.

#### **LE DÉVELOPPEMENT DE RECYCLERIE SUR LA PARTIE SUD DU TERRITOIRE :**

Lancé en janvier 2015, l'appel à projets doté de 50 000 € par an visait à soutenir la structuration d'une recyclerie qui par son action permettrait de réduire les coûts de traitement des déchets collectés sur 7 des 16 déchetteries de la Métropole. Lauréate de cet appel à projet, l'association Résistes a présenté un projet d'entreprise d'insertion

et bénéficie d'un soutien de 50 000 € en 2015.

## **SOUTIEN À L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS EN FAVEUR DE L'EMPLOI**

En 2015, La Métropole a soutenu 2 manifestations en faveur de l'emploi : le forum Les Emplois en Seine et un Handicafé organisé dans le cadre de la semaine en faveur de l'emploi des personnes handicapées.

### **LES EMPLOIS EN SEINE**

La Métropole a renouvelé son soutien à l'association Carrefours pour l'emploi, association loi 1901 reconnue d'utilité publique, en lui accordant une subvention pour l'organisation de la 11<sup>e</sup> édition des Emplois en Seine les 12 et 13 mars 2015 au parc des expositions de Grand Quevilly.

### **HANDICAFÉ**

Organisé par l'association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées (Adapt), un Handicafé consiste en un échange convivial entre des candidats en situation de handicap et des entrepreneurs locaux. Les prises de contact et les discussions s'organisent de manière informelle et l'Adapt anime les rencontres en présentant préalablement les offres d'emploi.

La Métropole a accordé son soutien à l'Adapt pour l'organisation le 19 novembre 2015 d'un Handicafé à l'hôtel de région à Rouen dans le cadre de la Semaine pour l'Emploi des personnes handicapées.

ORGANISME BÉNÉFICIAIRE	ACTION, MANIFESTATION SUBVENTIONNÉE EN 2015	MONTANT DE LA SUBVENTION 2015	FRÉQUENTATION
Adress Appui aux entreprises dont les projets sont innovants	Soutien au pôle Création / Développement de l'Adress : soutien à l'émergence, à la création et au développement d'entreprises sociales et solidaires	10 000 €	Accompagnement de 51 projets ou entreprises sociales et solidaires présentes sur le territoire de la Métropole, réalisation 4 études d'opportunité et démarrage de nouvelles activités par 8 entreprises sociales et solidaires
Association Carrefours pour l'emploi	Organisation de la 11 <sup>e</sup> édition des Emplois en Seine (12 et 13 mars)	35 000 €	215 exposants 2700 offres d'emploi 16 000 visiteurs 1280 contrats ou formations signés
Adapt	Organisation d'un handicapé dans le cadre de la Semaine pour l'Emploi des personnes handicapées (19 novembre)	1400 €	17 établissements dont la Métropole Rouen Normandie 58 candidats 200 entretiens

## **PARTICIPATION À LA CITÉ DES MÉTIERS**

La Métropole, à travers son adhésion au GIP Cité des Métiers de Haute-Normandie, souhaite participer à l'information et l'accompagnement des habitants de son territoire sur les thématiques développées, par la Cité des Métiers autour de l'orientation (métiers, formation, emploi). Plus de 60 % des personnes enregistrées au pôle conseil sont des habitants de la Métropole.

Le soutien financier de la Métropole, à hauteur de 36 000 € par an vise à :

- ▶ aider les habitants de son territoire à s'orienter, notamment ceux ayant un projet de création d'entreprise
- ▶ identifier les attentes de ces habitants en matière d'information et d'orientation professionnelle
- ▶ permettre aux publics les plus en difficultés de mieux connaître les métiers, de les soutenir dans leur recherche d'un emploi ou dans leur projet de création d'entreprises ou de formation,
- ▶ de prendre en compte dans les actions de la Cité des Métiers les projets développés par la Métropole.

# Solidaire

# Cohésion sociale/ Politique de la ville

**La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine - dite réforme Lamy- promulguée le 21 février 2014 refonde la politique de la ville. Appelés à succéder aux contrats urbains de cohésion sociale (Cucs), les nouveaux contrats de ville constituent désormais le cadre unique de sa mise en œuvre. Ils sont élaborés pour la période 2015-2020.**

**Le nouveau contrat de ville vise à mieux coordonner les politiques urbaines, économiques et sociales en faveur des habitants des quartiers prioritaires.**

## **POLITIQUE DE LA VILLE**

La réforme Lamy met en avant 3 principes :

- ▶ Définir les quartiers prioritaires selon un critère unique (niveau de revenu) ;
- ▶ Inscrire le développement des quartiers prioritaires dans une dynamique ;
- ▶ Associer les habitants et les acteurs locaux au contrat de ville.

Le contrat de ville repose sur trois piliers : la cohésion sociale, le cadre de vie et le renouvellement urbain ainsi que le développement de l'activité économique et de l'emploi. Localement, le choix a été fait d'ajouter un 4<sup>e</sup> pilier : la tranquillité publique.

Il est porté par la Métropole qui associe l'État, la Région, le Département, les communes comptant un quartier prioritaire ou un territoire de veille ainsi qu'une large communauté d'acteurs (Pôle emploi, Caisse d'allocation familiale, Agence régionale de santé, Missions locales, bailleurs sociaux...).

Le contrat de ville mobilise les financements de droit commun de l'État et des

autres signataires. Chacun, dans ses compétences, doit être en mesure de cibler ses politiques au bénéfice des habitants des quartiers identifiés dans le contrat de ville.

### **LE PÉRIMÈTRE DU CONTRAT DE VILLE**

Les nouveaux périmètres de la géographie prioritaire ont été définis par l'État en se référant à un critère unique : être inférieurs au seuil de bas revenus de l'unité urbaine, qui s'élève à 11 500 € par an et par unité de consommation sur le territoire de la Métropole. Le périmètre définitif des nouveaux quartiers prioritaires a fait l'objet d'un arrêté du Préfet.

16 quartiers répartis sur 14 communes ont été retenus dont 3 sont intercommunaux ; leur population s'élève à près de 47 000 habitants.

La loi Lamy dispose également que les quartiers qui ne seraient plus classés en quartier prioritaire de la politique de la ville pourraient, à la demande des communes et de l'EPCI concernés, être placés en dispositif de veille active par le Préfet.

Des territoires de veille ont ainsi été identifiés à Caudebec-lès-Elbeuf, Déville-lès-Rouen, Grand Quevilly et Oissel.

Commune	Quartier	Population au 1 <sup>er</sup> octobre 2014
Canteleu	Plateau	5 290
Cléon – Saint-Aubin-lès-Elbeuf	Arts et fleurs - Feugrais	3 040
Darnétal	Parc du Robec	1 970
Elbeuf-sur-Seine	Centre-ville	6 540
Grand-Couronne	Bouttières	1 060
Grand-Couronne	Diderot - Mesliers	1 120
Petit-Quevilly	Piscine	2 090
Maromme	Binche	1 430
Notre-Dame-de-Bondeville	Jean-Moulin	1 190
Oissel	Nord	1 790
Rouen	Grammont	1 910
Rouen – Bihorel	Hauts de Rouen	9 890
Saint-Étienne-du-Rouvray	Château Blanc	4 770
Saint-Étienne-du-Rouvray	Thorez - Grimau	1 190
Saint-Étienne-du-Rouvray	Hartmann - Houssière	1 320
Sotteville-lès-Rouen – Saint-Étienne-du-Rouvray	Buisson - Gallouen	2 110
TOTAL		46 710

En 2015, la Métropole a mobilisé 817 950 € en faveur des quartiers prioritaires :

- ▶ 543 810 € attribués aux communes signataires du contrat de ville
- ▶ 274 140 € à des associations portant des actions métropolitaines qui ciblent particulièrement les quartiers prioritaires et les territoires de veille désignés dans le contrat de ville.

La contribution de la Métropole a permis de soutenir 29 actions communales.

#### **FORMATION ET ACCÈS À L'EMPLOI**

En 2015, la Métropole a renouvelé son soutien financier aux antennes locales d'Ateliers de Pédagogie Personnalisée portées par Média formation et le Comité d'action et de promotion sociale (Caps). Les Ateliers de pédagogie personnalisée sont des espaces de formation qui s'adressent aux personnes de plus de 16 ans sorties du système scolaire et qui constituent un tremplin vers l'emploi pour une population en situation précaire.

Au 31 décembre 2015, Média formation a accueilli et accompagné 112 personnes. Quant au Caps, il a touché 139 personnes, dont 88 % issus des quartiers prioritaires.

La Métropole a également maintenu son soutien à l'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie) : l'action consiste à mobiliser le microcrédit pour favoriser l'initiative entrepreneuriale des plus précaires ou répondre à leurs besoins en formation ou en mobilité dans une optique d'insertion. Elle se concrétise par la mise en place d'une permanence heb-

domadaire d'une demi-journée au cœur des quartiers prioritaires pour faciliter leur accès au micro-crédit.

En 2015, l'association a accompagné et financé 137 personnes dont 111 micro-entrepreneurs. 25 % du public est issu des quartiers prioritaires.

#### **PROMOTION DE LA CITOYENNETÉ**

La Métropole a soutenu l'association Afev (Association de la fondation des étudiants pour la ville) pour inciter les étudiants à s'engager bénévolement pour accompagner des enfants et des adolescents qui ont des difficultés scolaires. Les étudiants bénévoles bénéficient par ailleurs d'un soutien méthodologique régulier prodigué par l'équipe permanente de l'Afev.

Au cours de l'année scolaire 2014/2015, 140 étudiants se sont engagés dans ce cadre, permettant l'accompagnement de 100 enfants et jeunes, très majoritairement issus des quartiers prioritaires.

## Chiffres 2015

Participation de la Métropole au financement d'actions relevant de la politique de la ville : 817 950 €

soit 543 810 € attribués aux communes signataires du contrat de ville

et 274 140 € à des associations

4 Maisons de la justice et du droit (Canteleu, Elbeuf-sur-Seine, Rouen, Saint-Étienne-du-Rouvray) cofinancés par la Métropole

9 dispositifs d'accompagnement personnalisé dans le domaine de l'éducation et de la réussite scolaire cofinancés par la Métropole

10 dispositifs d'accompagnement des demandeurs d'emploi dans le domaine de l'emploi cofinancés par la Métropole.

## LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET PLAN D'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 disposant que la politique de la ville vise à concourir à l'égalité entre les femmes et les hommes, à la politique d'intégration et à la lutte contre les discriminations, la Métropole fait évoluer son plan de prévention des discriminations signé en 2013.

### PLAN TERRITORIAL DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS (PTLCD) 2015-2020

2015 a vu l'élaboration du Plan territorial de lutte contre les discriminations de la Métropole, approuvé le 12 octobre 2015. Sa durée est désormais alignée sur celle du Contrat de ville, soit une durée de 6 années (2015-2020).

Le programme d'actions du PTLCD de la Métropole pour la période 2015-2020 porte sur :

- Un périmètre cible : les territoires de la politique de la ville => il s'agit des quartiers prioritaires et des territoires de veille (voir «Commune», page 68) ;
- 4 domaines d'intervention : les thématiques du contrat de ville => il s'agit du cadre de vie, de la cohésion sociale ; de l'emploi et de la tranquillité publique ;

- 4 critères de discrimination : critères liés au lieu de résidence (quartiers relevant de la politique de la ville), à l'origine réelle ou supposée, au sexe et à l'âge ;
- 4 orientations : la sensibilisation des habitants, la formation des professionnels, le soutien aux initiatives locales en direction des publics potentiellement discriminés et le soutien à l'accès aux droits des victimes.

## Journée internationale de la tolérance

À l'occasion de la Journée internationale de la tolérance, le 16 novembre, des actions de sensibilisation et de soutien à des initiatives locales sont organisées.

En 2015, ces actions (animations ludiques, projections de films, débats...) ont touché plus de 400 personnes, du 7 au 30 novembre. Quatre expositions ont également été présentées dans 4 communes.

### PLAN D'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES 2014-2016

La Métropole a adopté en 2014 un Plan d'actions triennal pour l'égalité entre les femmes et les hommes comportant 3 axes et 21 fiches-actions abordant l'égalité professionnelle, les actions internes et transversales, les politiques publiques et les partenariats.

Axe 1 : l'égalité professionnelle, la Métropole un employeur exemplaire ;

Axe 2 : l'égalité dans le fonctionnement interne de la Métropole ;

Axe 3 : l'égalité femmes-hommes au travers des politiques publiques et des partenariats de la Métropole.

En 2015, ont été lancées des actions en ces sens, portées par les directions de la Métropole.

Chaque année, le 8 mars, dans le cadre des Chemins de la citoyenneté lancés par l'Unesco, la Métropole célèbre la Journée internationale des droits des femmes.(voir page 62)

## ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

La Métropole est compétente pour la construction, la gestion et l'entretien des aires d'accueil des gens du voyage de son territoire.

En 2013, a été signé le schéma départemental d'accueil de Seine-Maritime, pour une durée de 6 ans. Son objectif est de réaliser 186 emplacements soit 398 places sur le territoire de la Métropole, en fonction des besoins repérés (aire d'accueil, de passage, terrain familial ou habitat adapté).

### RÉHABILITATION DE L'AIRE DE SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN

Après travaux de réhabilitation, 2015 a vu l'ouverture de l'aire de Sotteville-lès-Rouen. Cette aire a désormais une double vocation : accueillir les passages pour la moitié des espaces (soit 10 emplacements) et les familles en voie de sédentarisation.



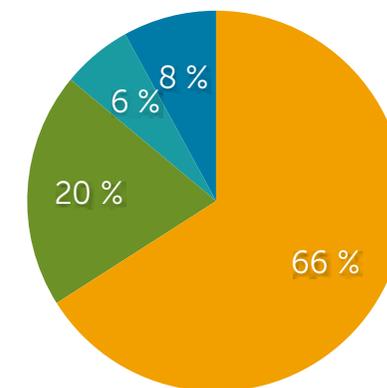
Aire d'accueil des gens du voyage de Sotteville-lès-Rouen

COMMUNE	ANNÉE D'AMÉNAGEMENT	NOMBRE D'EMPLACEMENTS
Aire de 1 <sup>re</sup> génération (1 emplacement, une toilette, sanitaires collectifs avec distribution des fluides)		
Elbeuf-sur-Seine	1995	4
Rouen - Petit-Quevilly	1997	24
Grand Quevilly - Petit-Couronne	1997	24
Aire de 2 <sup>e</sup> génération (1 emplacement individualisé avec un espace cuisine ouvert, une douche et une toilette avec distribution des fluides)		
Le Trait	2010	6
Bois-Guillaume	2012	8
Sotteville-lès-Rouen	2015	20
Aire de 3 <sup>e</sup> génération (1 emplacement individualisé avec un espace cuisine fermé, une douche et une toilette avec distribution des fluides)		
Darnétal	2011	5
Grand-Couronne	2008	5
Notre-Dame-de-Bondeville	2008	5
Oissel	2012	12
TOTAL DES 10 AIRES D'ACCUEIL		113 (soit 226 places caravanes)

### 2015 EN CHIFFRES

- ▶ 10 aires d'accueil
- ▶ 226 places caravanes
- ▶ 533 ménages accueillis, soit 1142 personnes
- ▶ 75 309 € de recettes des résidents des aires d'accueil (paiement de l'électricité, de l'eau et de l'emplacement)

### STATIONNEMENT AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE 2015



- Moins de 3 mois
- De 3 à 6 mois
- De 6 à 9 mois
- De 9 à 12 mois

# Solidaire

# Diplomatie des territoires

# Aide au développement

**Les établissements publics de coopération intercommunale peuvent participer à des actions de solidarité internationale et des actions d'aide d'urgence dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.**

**Dans ce cadre, la Métropole apporte une aide à des opérations ayant lieu à Madagascar.**

Les aides au développement de la Métropole sont essentiellement axées sur l'accès à l'eau potable et à l'assainissement à Madagascar. Les opérations sont pluriannuelles, à plusieurs dimensions (santé, éducation, environnement, éducation...) et associent les populations et les autorités locales. Les partenaires français sont variés, entre associations, ONG, communes de la Métropole et institutions nationales.

## **ACTIONS DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE**

En 2015, la Métropole a ainsi soutenu, à Madagascar :

- ▶ La réalisation de 3 nouveaux forages équipés et de 2 blocs sanitaires (ainsi que la réfection du bloc dans une école construite en 2007 avec le soutien de la Communauté) à Fort-Dauphin avec la ville d'Oissel, l'association malgache des amis d'Oissel et l'ONG Codegaz pour un montant de 20 000 €.
- ▶ L'opération de réhabilitation des Centres de santé de Base du District d'Ambalavao s'est poursuivie avec Électriciens sans frontières. Ce projet, soutenu à hauteur de 75 000 € sur trois ans, va permettre de rendre opérationnels des centres de santé pour la population locale qui en est démunie et d'amener l'eau potable et l'assainissement dans les écoles à proximité.
- ▶ Une action pédagogique est adossée à cette réalisation par la Métropole, en lien avec Électriciens sans frontières afin de sensibiliser d'une part à la préservation de la ressource en eau

et de l'environnement, et d'autre part, d'établir des relations entre écoliers et enseignants des deux territoires.

- ▶ Le lancement d'un projet avec l'ONG Action contre la faim et l'Agence de l'eau Seine-Normandie, pour améliorer l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène dans le district de Toliara au sud-ouest de l'île. Il sera mené sur 3 ans et permettra de lutter contre la sous-nutrition et la mortalité, en préconisant des actions vers la population en lien avec les autorités, entreprise et habitants. Ce projet est soutenu par l'Agence française de développement, l'Agence de l'eau Seine-Normandie et pour la Métropole à hauteur de 45 000 € sur 3 ans.

En 2015, plusieurs opérations que la Métropole a subventionnées à Madagascar se sont aussi achevées :

- ▶ la réalisation du réseau d'adduction d'eau et d'assainissement à Ampahimanga avec l'association Amandie de Franqueville-Saint-Pierre,
- ▶ la reconstruction de l'alliance française à Morondava,
- ▶ et la réalisation des 3 précédents orages à Fort-Dauphin.

## **AIDE D'URGENCE**

En 2015, la Métropole a également consacré 60 000 € à ses actions de coopération décentralisée pour l'aide au développement local et 40 000 € pour l'aide d'urgence humanitaire. Une aide d'urgence de 10 000 € a notamment été votée après le tremblement de terre au Népal, permettant à Action contre la faim de répondre aux besoins d'urgence en matière d'eau, d'alimentation, de santé et de relogement des habitants sinistrés.

# Ouverte, curieuse et sportive

Entre offre culturelle, sportive et de loisirs, le nombre et la diversité des équipements de la Métropole font de celle-ci le principal acteur de l'animation de Normandie.

De rayonnement international comme l'Historial et le Panorama XXL, ou national comme le Zénith, le 106, le Kindarena ; ces grands lieux métropolitains contribuent à la richesse et à l'attractivité du territoire.

D'autres initiatives à rayonnement local, destinées aux jeunes, aux étudiants, aux habitants et aux touristes s'ancrent durablement dans l'agenda métropolitain.

▮ Jeunesse et vie étudiante .....	73
▮ Culture .....	75
▮ Sports .....	80
▮ Équipements emblématiques .....	85
▮ Partenariat Métropole - Tianjin .....	91

Une nouvelle Métropole

1

Au service des habitants et de l'environnement

2

Attractive et dynamique

3

Solidaire

4

Ouverte, curieuse et sportive

5

À la situation financière saine

6

5

# Ouverte, curieuse et sportive

# Jeunesse et vie étudiante

Dans le cadre de sa compétence « Promotion intercommunale de la jeunesse », la Métropole mise sur les jeunes et leurs initiatives.

Entre le concours Créactifs et le concours d'éloquence, son partenariat avec les associations jeunesse et vie étudiante ou encore l'organisation de la manifestation annuelle Rouen Normandie Sup' Cup' devenue incontournable, la Métropole se veut dynamique avec les actifs de demain.

## CONCOURS CREA'CTIFS



7<sup>e</sup> édition du concours Créactifs ouvert aux 18-30 ans

Créactifs est un appel à projets annuel auprès des jeunes, avec pour objectif de

soutenir financièrement leurs initiatives écocitoyennes qui relèvent des compétences de la Métropole.

Ouvert aux jeunes de 18 à 30 ans, résidant sur le territoire de la Métropole ou ayant un projet sur ce territoire, cet appel à projets mise sur leur inventivité et leur perspicacité. Les projets soutenus visent à dessiner un territoire encore plus respectueux des principes du développement durable. Dans cette démarche, les lauréats s'engagent à effectuer une journée de bénévolat citoyen dans un organisme ou une association.

En 2015, la 7<sup>e</sup> édition du concours s'est de nouveau révélée de grande qualité avec 10 projets récompensés pour leur pertinence et leur originalité. Les lauréats primés ont décroché un financement allant de 2 000 à 9 000 €, selon l'ampleur de leurs projets. La Métropole propose une subvention de 5 000 € maximum, qui peut être complétée par son partenaire dans le cadre du concours, la Caisse des dépôts et consignations.

## CONCOURS D'ÉLOQUENCE

En 2015, la Métropole a organisé le 5<sup>e</sup> concours d'éloquence, ouvert aux lycéens de classe de seconde des établissements de la Métropole, toutes filières confondues, soit 35 établissements.

La finale s'est tenue en avril, pour 16 finalistes sélectionnés parmi les 46 candidats.

Enjeux et objectifs de ce concours organisé en partenariat avec la Région Haute-Normandie, l'Académie de Rouen, le Barreau de Rouen, le Centre dramatique national, le Groupe La Poste et la société Nutriset : l'exercice de la parole en public, les capacités à s'exprimer et à convaincre son auditoire.

Le jury composé des personnalités de la Métropole et des institutions partenaires avait pour mission d'auditionner les candidats autour d'un sujet commun afin de déterminer les 3 lauréats du concours :

- un pour la filière générale et technologique ;
- un pour la filière professionnelle ;
- un « prix spécial du jury ».

Au total 46 élèves fréquentant 10 lycées du

territoire se sont mesurés en phase intermédiaire autour d'un sujet commun, une phrase du philosophe Alain : « On dit que les nouvelles générations seront difficiles à gouverner, je l'espère bien », extraite des « Propos sur l'éducation », publié en 1932.



6 à 8 minutes de prise de parole devant le jury, à l'auditorium du Panorama XXL

## **PARTENARIAT AVEC LES ASSOCIATIONS JEUNESSE ET VIE ÉTUDIANTE**

La Métropole poursuit son partenariat avec les associations jeunesse - éducation populaire de son territoire.

Dans le cadre de la refonte de la politique de la ville (voir page 67) et des préconisations du nouveau Contrat de ville (2015-2020), la Métropole et les associations partenaires ont souhaité se tourner davantage vers les publics des quartiers prioritaires.

Elle continue de soutenir le Centre régional information jeunesse (Crij) pour son action service jobs et son corollaire le « forum jobs d'été » qui a accueilli cette année plus de 2000 jeunes à la recherche d'un emploi saisonnier et la publication d'un guide jobs contenant une mine d'informations pour les jeunes à la recherche de leurs jobs saisonniers.

La Métropole soutient aussi le Comité régional des associations jeunesse et éducation populaire de Haute Normandie (Crajep) pour la consolidation et l'animation du réseau des acteurs jeunesse du territoire (l'animation de plusieurs outils numériques : un site internet « associations et territoires », un centre de ressources en ligne, une plateforme numérique et, depuis 2015, l'ouverture du réseau vers les associations des quartiers prioritaires).

## **ROUEN NORMANDIE SUP'cup**

En 2015, la Métropole a organisé la 5e édition du challenge sportif étudiant Rouen Normandie Sup'cup, au Kindarena, en partenariat avec Cesar (Conférence de l'enseignement supérieur de l'agglomération rouennaise) et le CRSU (Conseil régional du sport universitaire).

L'objectif de cette manifestation est double : accueillir les étudiants et échanger autour d'une compétition sportive, conviviale et fédératrice.

21 équipes issues des départements de l'université de Rouen ou des établissements d'enseignement supérieur du territoire se sont affrontées une journée autour de 8 épreuves sportives :

UFR Sciences du Sport (Staps), UFR Droit Sciences économiques et Gestion, UFR Pharmacie, UFR Médecine, Institut d'administration des entreprises (IAE), Institut de formation en masso-kinésithérapie (IFMK), École Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie (Ensan), Esigelec, Institut national des sciences appliquées de Rouen (Insa), Neoma business school, École d'ingénieurs agricoles Esitpa, École supérieure d'ingénieurs en technologies innovantes (Esitech), Cesi, Sciences et technique, Sciences de l'homme et de la société (SHS), Institut de formation en soins infirmiers (IFSI), eROUENsmus, Prépa Corneille, IUT, ainsi que les équipes de la Métropole et de l'École de management de Normandie du Havre.

Le concours de clics lancé pour soutenir l'épreuve de chorégraphie a battu tous les records avec près de 49000 visionnages comptabilisés, tandis que 1300 étudiants ont participé à l'événement.



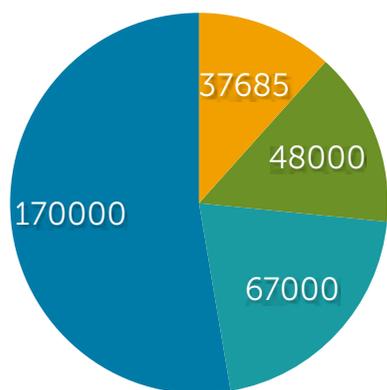
Le tir à la corde, une des épreuves qui se déroulent au Kindarena

# Ouverte, curieuse et sportive

# Culture

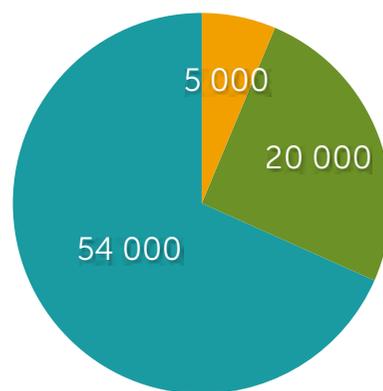
En 2015, les manifestations culturelles organisées par la Métropole et ses équipements culturels ont attiré près de 402 000 spectateurs et visiteurs.

## ÉQUIPEMENTS CULTURELS - FRÉQUENTATIONS 2015



- Fabrique des savoirs
- 106
- Historial
- Panorama XXL

## MANIFESTATIONS CULTURELLES - FRÉQUENTATIONS 2015



- Visites Ateliers d'Artistes
- Curieux Printemps
- Journées du patrimoine

## ANIMATIONS CULTURELLES

### CURIEUX PRINTEMPS

La 2<sup>e</sup> édition de ce festival porté par la Métropole et la Ville de Rouen a eu lieu du 6 au 29 mai 2015.

Cet événement grand public qui se déploie sur l'ensemble du territoire de la Métropole est dédié au spectacle vivant (musique, cirque, danse, théâtre, conte, marionnette, ciné-concert...) avec pour objectifs la participation des habitants, le soutien à la création artistique et la valorisation des talents émergents locaux.

Un leitmotiv : Laissez-vous surprendre par les artistes et votre territoire !

Avec ses 126 représentations tout public dont 97 spectacles organisés dans 38 communes du territoire, le festival a rassemblé près de 20 000 spectateurs.

103 formations artistiques amateurs et professionnelles y ont participé, dont 84 % de formations locales et 64 % de formations professionnelles.

### ANIMATIONS CHÂTEAU ROBERT-LE-DIABLE

Deux manifestations y sont annuellement organisées :

#### LE PRINTEMPS DE ROBERT-LE-DIABLE

Ce rendez-vous festif et culturel, intégré en 2015 au programme du festival Curieux printemps, a eu lieu les samedi 16 et dimanche 17 mai.

Le Printemps de Robert-le-Diable a été l'occasion pour les 2 119 spectateurs présents d'assister à des spectacles d'art de la rue et de participer à divers ateliers.



Les abords du château Robert-le-Diable, à Moulineux, accessibles tous les jours

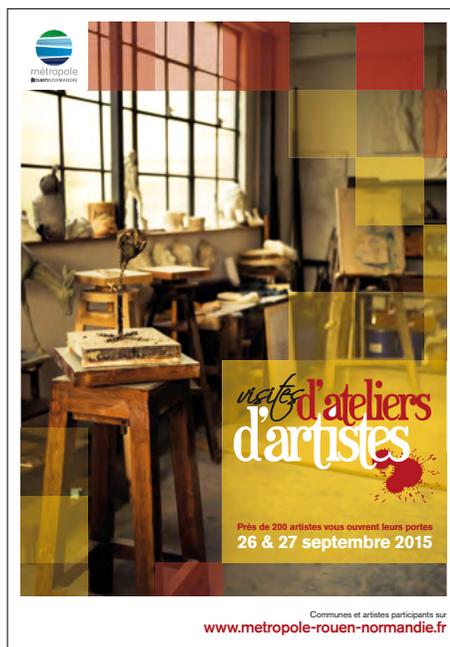
## LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Les 19 et 20 septembre, le château s'est également inscrit dans les Journées européennes du patrimoine qui ont permis aux 2 000 visiteurs non seulement de découvrir les parties habituellement inaccessibles du site en compagnie de conférenciers, mais aussi de s'initier aux savoir-faire des métiers sur la thématique "Le Patrimoine du XXI<sup>e</sup> siècle, une histoire d'avenir".

## VISITES D'ATELIERS D'ARTISTES

La Métropole a organisé la 5<sup>e</sup> édition des « Visites d'ateliers d'artistes » les 26 et 27 septembre 2015.

Près de 200 artistes plasticiens amateurs et professionnels ont ouvert gratuitement leurs lieux de création au public dans 31 communes du territoire. Le temps d'un week-end, plus de 5 000 curieux et amoureux des arts plastiques ont été accueillis par les artistes. Ce rendez-vous était l'occasion privilégiée d'aller à la rencontre des artistes plasticiens, de découvrir leurs univers artistiques et de pouvoir les interroger sur leurs sources d'inspiration et les techniques utilisées et d'assister à quelques démonstrations.



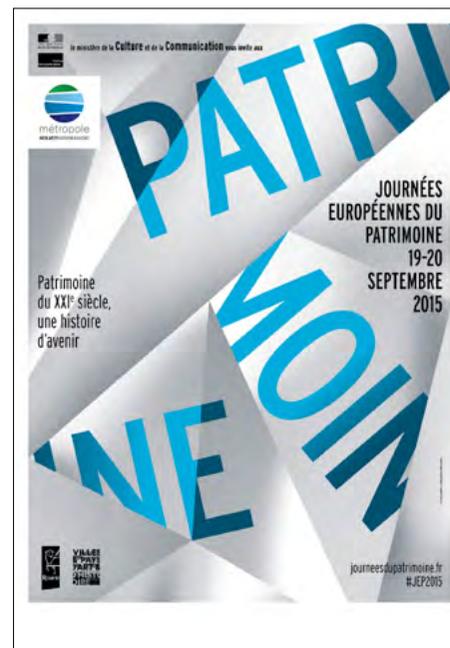
5<sup>e</sup> édition des Visites d'ateliers d'artistes, dans 31 communes de la Métropole

## LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Les 19 et 20 septembre 2015, dans le cadre de la 32<sup>e</sup> édition des Journées européennes du patrimoine, la Métropole a ouvert les portes de 8 de ses sites : Château Robert-le-Diable, Fabrique des savoirs, 106, h2o, Maison des forêts, Usine d'eau de la Jatte, station d'épuration Émeraude, Zénith et Kindarena.

Au programme également : une visite commentée autour du patrimoine naturel et archéologique de la forêt La Londe-Rouvray (Orival), par un animateur des Maisons des forêts.

Le programme général des Journées européennes du patrimoine 2015 a rassemblé 52 000 visiteurs cumulés dont 5 513 visiteurs aux animations directement organisées par la Métropole.



52 000 curieux aux nombreuses visites organisées sur le territoire de la Métropole

## ET AUSSI

Dans le cadre des manifestations organisées par la Métropole et en lien avec les partenaires culturels qu'elle soutient (le festival BD NormandieBulle, Le festival de Rouen-Normandie du Livre de Jeunesse, l'Opéra de Rouen Normandie, le festival VivaCité) près de 300 enfants issus de

toutes les communes ont pu bénéficier d'ateliers de pratique artistique mis en place par des artistes du territoire (ateliers de création de bandes dessinées, de scénographie, de captations vidéos...).

## LA FABRIQUE DES SAVOIRS

Cet équipement pluridisciplinaire, inauguré en 2010 à Elbeuf-sur-Seine est composé d'un musée, d'un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (Ciap) et du Centre d'archives patrimoniales (CAP) des communes et institutions du territoire elbeuvien.

En 2015, la Fabrique a enregistré 37 685 visiteurs, 90 % provenant de la région Haute-Normandie.

## EXPOSITIONS

En 2015, la Fabrique des savoirs a proposé 3 expositions temporaires, qui ont généré 4 647 visiteurs.

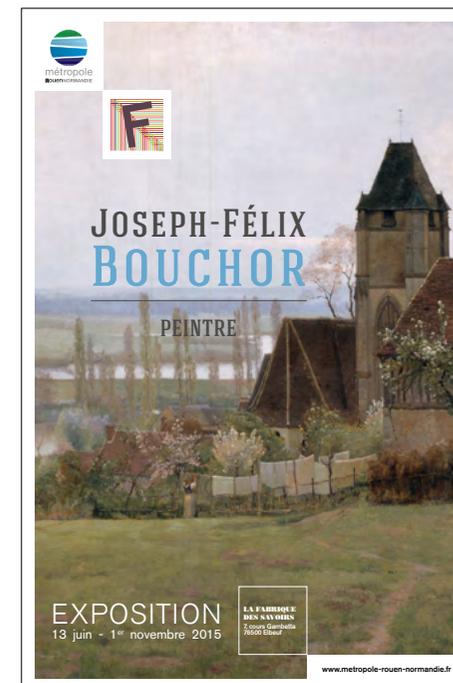
Exposition	Période	Nombre de visiteurs 2015
Photographies de Frédéric Prudhomme : regard d'un industriel elbeuvien sur la Grande Guerre	18 octobre 2014 - 8 mars 2015	1 615 de janvier à mars
Dans de beaux draps (programmation annuelle d'art contemporain en lien avec le textile)	24 mars - 17 mai 2015	623 individuels + 147 en groupes = 770
Joseph-Félix Bouchor, peintre	13 juin - 1 <sup>er</sup> novembre 2015	1 973 individuels + 689 en groupes = 2 262
La Normandie au temps des dinosaures	À partir du 12 décembre 2015	



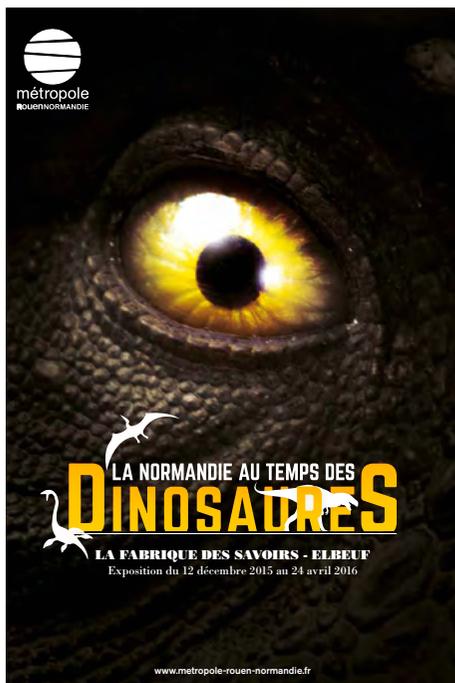
La Fabrique des savoirs, au cœur de l'ancien quartier industriel Blin, à Elbeuf-sur-Seine.



Près de 800 visiteurs à l'exposition Dans de beaux draps de la Fabrique des savoirs



Freneuse vu par le peintre Bouchor, qui y vécut de 1886 à 1902



Retour sur un patrimoine paléontologique local riche

### VISITES DÉCOUVERTES – RENCONTRES DU JEUDI

En 2015,

- 21 animations (visites découvertes, trésors d'archives et visites en ville VPah) ont été proposées : 220 participants ;
- 10 conférences Rencontres du jeudi ont été organisées : 294 participants.

### LA PETITE FABRIQUE

La Fabrique des savoirs organise des ateliers La Petite Fabrique pour les enfants,

pendant chaque période de vacances scolaires.

En 2015, 23 rendez-vous Petite Fabrique ont été proposés dans ce cadre et ont accueilli 244 enfants

### ÉVÉNEMENTS

En 2015, la Fabrique des savoirs a également participé à plusieurs manifestations nationales ou locales, notamment :

Événements	Date	Animations organisées	Nombre de participants
Nuit des musées	Mai	Animation jeune public, rencontre avec les artistes, spectacle	160
Journées nationales de l'archéologie	Juin	Conférence sur l'actualité archéologique du site de l'Oppidum d'Orival	37
Journées européennes du patrimoine	Septembre	Ateliers et visites	481
Nocturne	Décembre	Visite avant-première de l'exposition « La Normandie au temps des dinosaures » et concert de musiques anciennes et contemporaines	196
TOTAL			874

### ARCHIVES

En 2015, les archives ont notamment enregistré

- la communication de 1265 documents d'archives ;
- 2971 contacts dans le cadre de leurs actions culturelles et pédagogiques (visites, conférences, ateliers, expositions, médiation scolaire) ;
- 1084 consultations en salle de lecture, pour 146 lecteurs inscrits ;
- 551 images numériques communiquées hors salle de lecture ;
- 394 recherches généalogiques par correspondance ;
- 87 mètres linéaires de fonds versés par des services municipaux ;
- 10 mètres linéaires de fonds privés entrés par don...



Patrimoine de l'industrie textile traditionnelle locale à la Fabrique des savoirs

## LABEL VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

En 2015, la Métropole a poursuivi ses actions de connaissance, de valorisation et de médiation autour de l'histoire, du patrimoine et de l'architecture à l'échelle de ses 71 communes, à travers différents programmes d'animations.

Objectifs de ces actions : garantir la qualité du tourisme culturel, sensibiliser les habitants à leur cadre de vie et initier le jeune public au patrimoine et à l'architecture contemporaine.

Afin de mettre de valeur le patrimoine des communes de la Métropole, deux programmes semestriels d'animations proposent visites commentées, contées, théâtralisées, conférences et d'ateliers organisés sur le territoire autour de thématiques (le patrimoine industriel, le patrimoine religieux, le temps des commémorations, etc.).



Visite guidée le long du Robec

Pour les enfants de 4 à 12 ans pendant les vacances scolaires – « Et patati et patrimoine », à Rouen et à La Petite Fabrique à Elbeuf-sur-Seine : il s'agit d'ateliers ludiques extra-scolaires de découverte du patrimoine et de l'architecture contemporaine, avec une visite en ville suivie d'une création ou d'un jeu permettant de restituer ce que les enfants ont vu. 500 enfants ont participé à ces ateliers.



Atelier Et patati et patrimoine, à Rouen



Après une visite en ville, place à la construction à l'atelier

En 2015, l'ensemble des activités VPah a ainsi attiré près de 13150 visiteurs, tous publics confondus (individuels, jeune public et scolaires).

## SOUTIENS FINANCIERS

En 2015, la Métropole a renouvelé son soutien à des équipements et festivals majeurs de son territoire :

- ▶ Le Cirque Théâtre d'Elbeuf-sur-Seine : 1254 000 €
- ▶ Le Conservatoire à rayonnement régional de Rouen : 200 000 €
- ▶ Le Conservatoire à rayonnement département de Petit et Grand-Couronne : 75 000 €
- ▶ Le Musée des Beaux-arts de Rouen : 500 000 €
- ▶ L'Opéra de Rouen Haute-Normandie : 300 000 €
- ▶ Le festival des arts de la rue Vivacité à Sotteville-lès-Rouen : 60 000 €
- ▶ Le festival de bandes dessinées Normandie bulle à Darnétal : 6 500 €
- ▶ Le festival de Rouen du livre jeunesse : 22 000 €
- ▶ Le festival Terres de paroles : 25 000 €

La Métropole a également soutenu :

- ▶ Le Groupement d'intérêt public Normandie Impressionniste : 250 000 €
- ▶ L'Université de Rouen / Centre d'étude et de recherche éditer interpréter (Ceredi) pour le parcours Flaubert dans la Ville : 2 000 €
- ▶ L'association des Amis de l'Historial Jeanne d'Arc (Amistorial) : 5 000 €
- ▶ La Maison de l'architecture : 20 000 €
- ▶ Et attribué un fond de concours à la commune de Mont-Saint-Aignan, pour la restructuration du centre culturel Marc-Sangnier : 621 450 €

# Ouverte, curieuse et sportive

# Sports

Forte de ses divers équipements, la Métropole contribue à la vie sportive du territoire.

Elle soutient également de nombreux clubs sportifs et manifestations sportives, dont certaines de niveau international.

La Métropole exerce sa compétence « politique sportive » par :

- ▶ le suivi, en transversal, des dossiers sports (clubs, équipements, manifestations) gérés par les pôles de proximité,
- ▶ la gestion du Palais des sports Kindarena, en lien avec l'exploitant,
- ▶ l'instruction des fonds de concours en investissement et en fonctionnement pour les équipements sportifs,
- ▶ la promotion des manifestations dont la dimension d'agglomération est incontestable et notamment celles décidées et organisées par la Métropole,
- ▶ le soutien aux clubs dont l'équipe première évolue dans un championnat amateur et/ou professionnel de niveau national en catégorie senior,
- ▶ l'accompagnement des clubs amateurs et professionnels dans le cadre de missions d'intérêt général.

En 2011, ont été reconnus d'intérêt communautaire :

- ▶ la promotion de manifestations répondant à 5 critères cumulatifs définis,
- ▶ les manifestations sportives décidées et organisées par la Métropole,

- ▶ le soutien à l'accompagnement de clubs sportifs.

## ÉQUIPEMENTS

Ont été déclarés d'intérêt communautaire la construction, l'aménagement, l'entretien, la gestion et l'animation :

- ▶ du Kindarena à Rouen,
- ▶ du stade Diochon,
- ▶ de la piscine de la Cersaie à Elbeuf-sur-Seine,
- ▶ de la piscine-patinoire des Feugrais à Cléon,
- ▶ la construction d'un Dojo à Caudebec-lès-Elbeuf en vue de son transfert à la commune l'année suivant sa livraison.



Piscine des Feugrais, à Cléon

### PISCINE D'ELBEUF-SUR-SEINE ET LA PISCINE-PATINOIRE DE CLÉON

La Métropole est propriétaire de la piscine de La Cersaie à Elbeuf-sur-Seine et de la piscine-patinoire des Feugrais à Cléon.

La Société Vert marine est chargée dans le cadre d'une délégation de service public, de la gestion et de l'exploitation de ces équipements nautiques et ludiques.



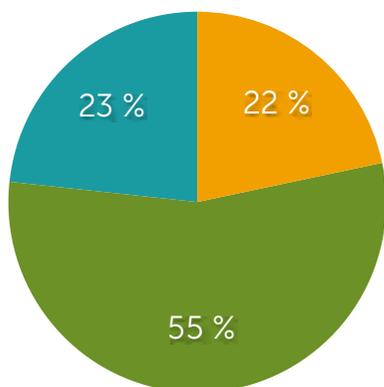
Patinoire des Feugrais, à Cléon

### FRÉQUENTATIONS 2015

Équipement	Nombre d'entrées 2015
Piscine de la Cersaie, septembre-décembre 2015 (*)	40 186
Piscine des Feugrais	101 545
Patinoire des Feugrais	42 963
<b>TOTAL</b>	<b>184 694</b>

(\*) À noter que la piscine de la Cersaie a fait l'objet de travaux de réhabilitation, causant sa fermeture pendant plusieurs mois, jusqu'en septembre 2015. Voir page 15.

## FRÉQUENTATION 2015



- Piscine de la Cerisaie
- Piscine des Feugrais
- Patinoire des Feugrais

## BASE DE LOISIRS DE BÉDANNE

La gestion de la base de loisirs de Bédanne est confiée au Club de voile de Saint-Aubin-lès-Elbeuf (CVSAE), dans le cadre d'une délégation de service public renouvelée en juillet 2011 pour une durée de 5 ans.



Activités nautiques encadrées, à la base de loisirs de Bédanne

## FRÉQUENTATION 2015 :

Public - Activité	Nombre de personnes	Séances / personne ???
Étudiants	30	30
Stages particuliers	72	360
UNSS	408	408
Voile lycée	134	635
Régates	1 003	1 003
Mini camps	269	1 345
Locations	1 352	1 352
Voile adaptée	239	1 545
Voile collègue	440	2 012
Accueils de loisirs (voile, kayak, arc, cirque)	434	2 170
Voile scolaire	820	6 560
Licenciés sportifs	283	11 320
Manifestations : fête du nautisme, Norman'dyspraxie, fête des collègues	584	584
<b>TOTAL</b>	<b>6 068</b>	<b>29 324</b>

## SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

En 2015, la Métropole a apporté un soutien financier à 48 associations dont l'équipe première avait atteint le niveau national. En contrepartie ces clubs s'engagent dans le développement des pratiques sportives chez les jeunes et l'utilisation du sport comme outil d'insertion.

Associations sportives	Commune(s) des clubs	Subventions 2015 attribuées aux clubs
Rouen Métropole Basket	Rouen	363 000 €
Oissel Rouen Métropole Normandie Handball	Oissel / Métropole	150 000 €
ASRUC	Mont-Saint-Aignan	38 000 €
ESP Tennis de Table	Saint-Pierre-lès-Elbeuf	24 000 €
ALCL tennis de table	Grand Quevilly	20 000 €
Association du FCR - section féminine	Rouen	20 000 €
Stade Sottevillais 76 - section athlétisme	Sotteville-lès-Rouen	18 000 €
CVSAE Voile	Saint-Aubin-lès-Elbeuf	18 000 €
La Sottevillaise de Gymnastique	Sotteville-lès-Rouen	17 000 €
Élan Gymnique Rouennais	Rouen	17 000 €
SPO Tennis de table	Rouen	16 000 €
MD-MSA Badminton	Maromme /Déville/ Mont-Saint-Aignan	13 000 €
Canteleu Maromme Volley-Ball	Canteleu / Maromme	12 000 €
Stade rouennais de rugby	Rouen	12 000 €
USQ Football	Petit-Quevilly	12 000 €
CNAR - Aviron	Rouen	12 000 €
Club de voile d'Anneville-Ambourville	Anneville-Ambourville	12 000 €
Le Yacht Club Rouen 76	Rouen	12 000 €
Véloce club de Rouen	Rouen	12 000 €
Rouen Triathlon	Rouen	10 500 €
Club des Vikings	Rouen	10 500 €
Rouen baseball 76	Rouen	10 500 €

Canoë Club Normand	Rouen	10 000 €
Les Spiders roller-hockey	Rouen	10 000 €
Compagnie des Archers de Mont-Saint-Aignan	Mont-Saint-Aignan	10 000 €
N R Gym	Elbeuf-sur-Seine	9 000 €
Rouen 76 Université hand-ball	Rouen	7 000 €
Roller Sport Saint-Pierrais	Saint-Pierre-lès-Elbeuf	6 600 €
Judo club du grand Rouen	Rouen	6 000 €
Saint-Aubin Tennis Club	Saint-Aubin-lès-Elbeuf	6 000 €
Stade Sottevillais 76 - section lutte	Sotteville-lès-Rouen	5 500 €
Club des Léopards	Rouen	5 000 €
Espadon de Grand Quevilly (Natation)	Grand Quevilly	5 000 €
Club de Golf de Mont-Saint-Aignan	Mont-Saint-Aignan	5 000 €
ASPTT-Rouen-MSA Volley-Ball	Rouen / Mont-Saint-Aignan	3 500 €
GCOB section Basket féminin	Bihorel	3 500 €
CMSO section football masculin	Oissel	3 500 €
ASVB volley Ball	Petit-Quevilly	3 500 €
ALCL Basket	Grand Quevilly	3 000 €
Club Pongiste de Petit Quevilly	Petit-Quevilly	3 000 €
ASPTT section Lutte (Rouen)	Rouen	3 000 €
Amicale Laïque de Déville section basket	Déville-lès-Rouen	3 000 €
ALCBS Échecs	Rouen	3 000 €
R2MA Athlétisme	Rouen - Maromme - Mont-Saint-Aignan	3 000 €
Rouen Échecs	Rouen	1 500 €
Mont-Saint-Aignan Roller Skating	Mont-Saint-Aignan	1 500 €

## SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES

En complément des nombreuses manifestations organisées au Kindarena, la Métropole a soutenu financièrement 28 manifestations sportives majeures sur l'ensemble de son territoire, dont certaines de niveau international.

Club organisateur	Manifestation	Subvention attribuée en 2015
Stade Sottevillais 76	Meeting d'athlétisme de Sotteville-lès-Rouen	55 000 €
Equi Seine Organisation	Jumping International de Canteleu	23 000 €
Stade Sottevillais 76	Révélation Sports (Athlétisme) – Sotteville-lès- Rouen	20 000 €
Comité Régional de Sport Adapté et ASC Ymare	Animations de tennis sport adapté associées à un championnat de France et à un open de tennis adapté - Ymare	20 000 €
Rouen Hockey Élite	3 <sup>e</sup> tour de la coupe Continental – Rouen	20 000 €
Le CHAR (Hockey sur glace)	Champ du Monde de hockey féminin – Rouen	15 000 €
USQ Football	Tournoi U17 – Petit-Quevilly	14 000 €
RCC Cross	22 <sup>e</sup> édition du Semi-Marathon – Caudebec-lès- Elbeuf	6 000 €
ALCL tennis de table de Grand Quevilly	Coupe d'Europe de Tennis de table – Grand Quevilly	5 000 €
Rouen Olympic Club	French Cup (patinage synchronisé) - Rouen	5 000 €
ASPTT ROUEN	Semi-Marathon de Rouen	5 000 €
Rouen Baseball 76	Challenge de France Élite - Rouen	4 000 €
Élan Gymnique Rouennais	1/2 final championnat de France de gymnastique - Rouen	4 500 €
Stade Sottevillais : section lutte	3 <sup>e</sup> Open international de lutte – Sotteville-lès- Rouen	4 000 €
Organisation du Tour de Normandie	Tour de Normandie cycliste - Rouen	4 000 €
UNSS	Championnat de France scolaire de judo - Rouen	4 000 €
Ligue de Normandie de Course d'orientation	Course nationale d'orientation - Le Trait	3 000 €
CVSAE (Voile)	15 <sup>e</sup> grande régates de la CREA – Saint-Aubin-lès-Elbeuf	3 000 €
Ligue de HN de pétanque	Le national de la ligue de HN – Saint-Pierre-lès- Elbeuf	3 000 €
Sport Aventure Passion	Trail du Raid Normand – Rouen	2 000 €
Les Spiders (Roller hockey)	Tournoi de la Major Ligue – Rouen	2 000 €
Saint-Aubin Tennis Club	Open Seniors – Saint-Aubin-lès-Elbeuf	2 000 €
La Sottevillaise de Gymnastique	Finale du Championnat de France Zone Nord – Sotteville-lès-Rouen	1 500 €
La Sottevillaise de Gymnastique	1/2 finale de la coupe de France – Sotteville-lès- Rouen	1 000 €
Stade sottevillais section pétanque	11 <sup>e</sup> édition du national de pétanque - Sotteville-lès-Rouen	1 000 €
ASCG Gym	1/2 finale championnat de France de gym Rythmique – Grand-Couronne	1 000 €
Rouen Échecs	Tournoi international d'échecs – Rouen	500 €
Judo Club du Grand Rouen	17 <sup>e</sup> tournoi international du JCGR - Rouen	500 €

## LES FONDS DE CONCOURS

Dans le cadre des aides à l'investissement apportées aux communes pour la construction, l'extension et la réhabilitation des équipements sportifs, la Métropole a versé en 2015 des fonds de concours à :

- La ville de Darnétal pour les travaux d'extension et de rénovation du complexe Jules Ferry, à hauteur de 100 000 €
- La ville de Rouen pour la construction d'un gymnase rive gauche, à hauteur de 200 000 €.

Pour les fonds de concours en fonctionnement, la Métropole a poursuivi en 2015 son soutien aux communes dans le cadre de l'exploitation des centres aquatiques :

- Centre nautique Alex-Jany à Grand-Couronne, à hauteur de 100 000 €
- Centre sportif Guy-Boissière à Rouen, à hauteur de 100 000 €
- Centre aquatique Eurocéane à Mont-Saint-Aignan, à hauteur de 50 000 €.

# Ouverte, curieuse et sportive

# Équipements

# emblématiques

En termes d'équipements aux rayonnements régional et national, 2015 a notamment vu l'ouverture de l'Historial Jeanne d'Arc et la 1<sup>re</sup> année d'exploitation du Panorama XXL, ouvert en décembre 2014.

## PANORAMA XXL



Animations tout public dans le cadre du panorama Rome 312

Inauguré le 16 décembre 2014, le Panorama XXL est un des nouveaux équipements culturels emblématiques de la Métropole. Par son caractère unique en France, il est appelé à devenir l'un des éléments incontournables d'attractivité et de rayonnement du territoire.

Situé sur les quais de Seine à Rouen, dans une rotonde de 35 mètres de hauteur pour 34 mètres de diamètre dotée de trois plateformes d'observation, le lieu expose des fresques géantes à 360° de l'artiste allemand Yadegar Asisi, spécialiste des panoramas dont les œuvres monumentales ont été exposées dans le monde entier.

Grâce à un important travail scientifique et à une technique virtuose mêlant différentes pratiques artistiques (peinture, dessin, photographie numérique), Yadegar Asisi propose une immersion totale dans des périodes historiques et des paysages vertigineux.

En 2015, 1<sup>re</sup> année d'ouverture, le Panorama XXL a accueilli près de 160 000 visiteurs autour de deux panoramas : Rome 312 de janvier à septembre et Amazonia à partir de septembre.

80 % des visiteurs étaient en provenance de Normandie, 10 % de la région parisienne et 10 % de touristes étrangers, principalement européens.

## FRÉQUENTATION 2015 - VISITES INDIVIDUELLES :

Expositions	Visiteurs individuels	Visiteurs groupes	Week-ends gratuits	Total des entrées
Rome 312 jusqu'au 20 septembre 2015	87526	12540	12000	112066
Amazonia à partir du 26 septembre 2015	29133	4459	11400	44992
Total				157058

## FRÉQUENTATION 2015 - GROUPES :

Nature des groupes	Type de visite	Nombre de visiteurs
Groupes scolaires	Visite libre	1786
	Visite guidée	3764
	Visite guidée + atelier	6249
Groupes adultes	Visite libre	3014
	Visite guidée	2186
Total		16999

Les groupes adultes ont représenté 8 % des visiteurs et les groupes scolaires 11 %.

## LIEU VIVANT ET DYNAMIQUE

Le Panorama XXL propose une programmation riche et diversifiée pour les visiteurs individuels souhaitant approfondir leur visite du panorama.

La visite guidée « Le Grand Tour », les ateliers pédagogiques pour les 6-10 ans, la visite mini-explorateurs pour les 3-6 ans, les visites en Langue des Signes Française, les soirées étudiantes et les week-ends événementiels permettent à tous les publics de profiter de cet équipement hors du commun.

Par exemple, le festival de BD « Bulle de Panorama », Le week-end de reconstitution historique « Rome Grandeur Nature », le week-end « Jungle urbaine » dédiée aux arts de la rue ou le Carnaval des enfants resteront des moments forts de l'année 2015.

Depuis son ouverture le 16 décembre 2014, la Panorama XXL a ainsi accueilli 170 000 visiteurs.

## ESPACES LOCATIFS

Le Panorama XXL offre trois espaces locatifs : l'auditorium, le patio et la rotonde.

En 2015, les espaces locatifs ont été utilisés 147 fois dans le cadre de réunions institutionnelles, d'assemblées générales, de colloques, de formations publiques..., soit environ 13 000 personnes accueillies.

## L'HISTORIAL JEANNE D'ARC



Parcours multimédias dédié à Jeanne d'Arc au cœur de l'archevêché de Rouen

L'Historial Jeanne d'Arc a ouvert ses portes au public le 21 mars 2015, au sein du Palais archiépiscopal de Rouen, monument historique exceptionnel. Ce nouvel équipement culturel de la Métropole n'est ni un mémorial, ni un musée de collections : il s'agit d'un espace muséographique d'un genre nouveau, dont l'ambition est de faire (re)découvrir l'histoire et la légende de Jeanne d'Arc, grâce aux technologies les plus innovantes. Un parcours multimédia unique en France.

La visite des lieux est orchestrée en deux temps : un film-spectacle de 75 mn intitulé « L'épopée de Jeanne d'Arc », puis une découverte libre de la « Mythothèque », espace dédié à la construction du mythe de la Pucelle.

La première année d'exploitation permet de noter un réel succès du projet aussi bien auprès des habitants de la Métropole

que des touristes. En effet, durant les neuf premiers mois d'exploitation, de mars à décembre 2015, le nombre total de visiteurs est de 67 000, soit près de 7 500 visiteurs par mois.

#### FRÉQUENTATION 2015 :

- ▶ La fréquentation des visiteurs étrangers est de 13 % en moyenne, et davantage durant la période estivale avec près de 25 % de visiteurs touristes étrangers durant les mois de juillet et d'août.
- ▶ En termes de fréquentation locale, 66 % des visiteurs français sont seino-marins et 10 % de parisiens et franciliens.
- ▶ L'Historial a accueilli 368 groupes en 2015, soit 13 % des visiteurs
- ▶ Les scolaires représentent 6 % du nombre total de visiteurs.

L'Historial propose également une importante programmation culturelle. La salle des États a ainsi accueilli en 2015 près de 2 000 personnes dans le cadre de ces actions :

Événements 2015	Nombre de participants
Conférence « la guerre au temps de Jeanne d'Arc » par Philippe Contamine	200
Concert Musique de Chambre	170
Conférence « Les débats historiographiques actuels autour de Jeanne d'Arc » par Olivier Bouzy	70
Terres de paroles Conférence « Jeanne face à ses juges » puis « Jeanne, figure politique » par Robert Badinter	231
Terres de paroles 1/ Lecture mise en scène « Le Procès de Jeanne d'Arc à Rouen, 1431 »	232
Terres de paroles 2/ Lecture musicale « Gilles et Jeanne »	214
Terres de paroles 1/ Lecture mise en scène « Jeanne D. »	105
Terres de paroles 2/ Lecture « Jeanne »	86
Colloque « La France et l'Orient au temps de Jeanne d'Arc »	35
Fêtes Jeanne d'Arc / Clôture Festival Curieux Printemps	179
Conférence « Guillaume d'Estouteville, la réhabilitation de Jeanne d'Arc et la politique orientale du pape Nicolas V » par Dan Ioan Muresan	47
Conférence « En quoi consiste l'acte de penser : la figure du gaucher boiteux » par Michel Serres	200
Conférence « Les procès de Jeanne d'Arc » par Marc Bonnart	160

L'Historial a également participé aux événements nationaux annuels, La Nuit des Musées et les Journées Européennes du Patrimoine en accueillant en gratuitement, à ces occasions, plus de 2 000 visiteurs.

## LE 106



Une des salles de concert du 106

2015 a marqué le 5<sup>e</sup> anniversaire de l'ouverture du 106, scène de musiques actuelles (Smac) de la Métropole.

Ses trois activités initiales - la diffusion, l'accompagnement et l'action culturelle - se sont enrichies en 2015 d'un pôle numérique autour de la production et de la transmission de contenus.

Ces 4 missions articulées et complémentaires constituent l'identité du 106 et contribuent au développement des publics et des pratiques.

En 2015, la programmation du 106, 94 concerts programmés, tous styles confondus du local à l'international, a attiré près de 48 000 spectateurs.

En matière d'accompagnement, le travail mené autour des pratiques musicales (environ 1 400 musiciens et 420 groupes inscrits dans les studios de répétition), participe au développement de la scène locale

en cours de structuration et d'émergence.

Dans le domaine de l'action culturelle, le 106 a poursuivi son objectif de faire connaître l'histoire et la culture des musiques actuelles, à travers différents types de médiation.

Ces projets s'adressent au public scolaire (conférences et sorties concerts ; poursuite du jumelage avec le lycée technique Grieu), aux publics dits empêchés (intervention à la maison d'arrêt de Rouen, partenariat avec Culture du cœur) ainsi qu'au grand public avec l'organisation de conférences, de projections, d'expositions, de concerts en famille et du festival annuel RUSH – qui a mis cette année à l'honneur Alan Lomax, ethnomusicologue.

17850 personnes ont participé à ces programmes.

À travers son pôle numérique, les actions du 106 se traduisent à la fois par une production de contenus audiovisuels, destinée au grand public – soit, depuis avril 2015, 177 vidéos d'événements, de concerts et de conférences totalisant près de 155 000 vues sur le106tv – et par la création, en septembre 2015, d'un e-label, alt-dsl.com, ciblant professionnels du disque et de l'édition, qui a produit cinq artistes et comptabilisé 2 203 écoutes du monde entier.

## LE ZÉNITH



243 000 spectateurs accueillis au Zénith, à Grand Quevilly, en 2015

Inauguré en 2001, le Zénith est un lieu emblématique du territoire. D'une capacité de 5 200 places assises, cette grande salle modulable peut recevoir jusqu'à 7 575 spectateurs en formule assis-debout.

Les missions de service public confiées au délégataire (Sesar) reposent sur quelques grandes orientations fondamentales : relations étroites avec des associations permettant à des enfants d'assister gratuitement à des spectacles jeune public, accueil privilégié réservé aux personnes souffrant de handicap ou à mobilité réduite ainsi que les nombreux services clés en main proposés aux organisateurs facilitant la programmation des manifestations, des plus modestes aux plus prestigieuses.

En 2015, le Zénith a accueilli 22 concerts, 38 spectacles jeune public, 16 comédies musicales, humoristes et circassiens ainsi que 9 événements d'entreprises pour un total de 89 représentations.

Grâce à une programmation diversifiée, ce sont plus de 243 000 spectateurs qui sont venus assister aux programmations proposées, inscrivant désormais le Zénith dans les tournées internationales.

En septembre 2015, le Zénith a pour la

troisième fois ouvert ses portes dans le cadre des Journées européennes du patrimoine et accueilli 2 200 visiteurs à cette occasion.

## KINDARENA

Au Palais des sports de la Métropole, Kindarena, 2015 a vu la barre des 400 000 spectateurs accueillis depuis son ouverture en septembre 2012.



Kindarena

En 2015, 15 activités sportives différentes ont été accueillies au Kindarena (basket, handball, volley-ball, badminton, judo, saut à la perche, karaté, zumba, yoga, gymnastique, futsal, judo, karaté, arts martiaux, tennis de table).

## ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX

Plusieurs événements internationaux ont été organisés et plusieurs équipes de France ont été accueillies au Kindarena en 2015 : le Perche élite tour devenu un rendez-vous annuel en janvier, une rencontre de Ligue mondiale de volley-ball France - Japon le 27 juin ainsi qu'une rencontre préparatoire au Championnat d'Europe de basket France - Géorgie le 21 août.



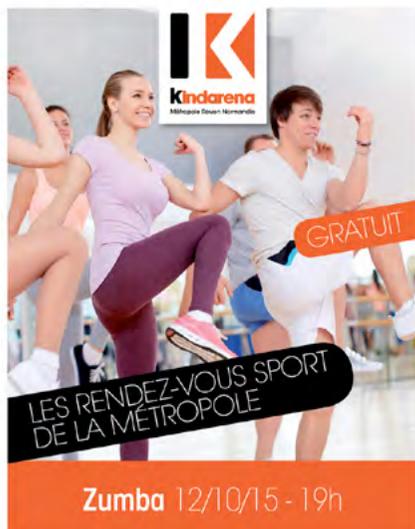
Renaud Lavillenie, à la traditionnelle étape Perche Elite Tour de janvier

## RENCONTRES SPORTIVES TOUT PUBLIC

En complément de ces événements internationaux, une grande variété de rencontres sportives a également été organisée pour différents pratiquants et différents publics :

## RENDEZ-VOUS SPORTS DE LA MÉTROPOLE

Événements sportifs pour les scolaires, sport universitaire (Championnat de France Universitaire de boxe), sport adapté (semaine du tennis adapté), les rendez-vous sports de la Métropole mensuels (zumba et danse).



[www.kindarena.fr](http://www.kindarena.fr)

Les rendez-vous sports de la Métropole, 2 rendez-vous mensuels accessibles gratuitement au Kindarena

## CHAMPIONNATS DES CLUBS UTILISATEURS

Les matchs des deux clubs utilisateurs du Kindarena, le Rouen Métropole Basket évoluant en championnat Pro A et le Oisiel Métropole Normandie Handball évoluant en championnat de Nationale 1 ont été suivis par 36 225 spectateurs sur leurs 25 rencontres en 2015.

Dans le cadre des rencontres sportives de ces deux clubs locaux utilisateurs du Kindarena, la Métropole met en œuvre le dispositif Ola Pass'sports : elle invite les étudiants post-bac du territoire à assister gratuitement à ces matchs. Ce sont ainsi 300 places qui sont offertes pour chaque rencontre de basket et 100 places pour celles de handball.

En 2015, de nombreux événements sportifs ont été organisés au Kindarena, réunissant au total 97 574 spectateurs :

- ▶ pour les scolaires : finales du Championnat de France UNSS, du 8 au 10 avril
- ▶ en faveur du sport adapté : Championnat de France de tennis de table sport adapté les 12 et 13 juin
- ▶ dans le cadre du sport universitaire : challenge Rouen Métropole Sup Cup le 21 novembre
- ▶ dans le cadre des Rendez-vous Sports de la Métropole : séances de pratique libre et gratuite de zumba, yoga et gymnastique Pilates.

Ainsi, depuis son ouverture le 8 septembre 2012, Kindarena a accueilli 431 735 spectateurs.

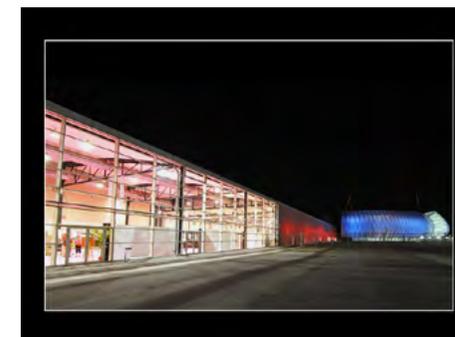
2015 a également vu la signature entre la Métropole et la Fédération internationale de handball de la convention d'accueil des phases préliminaires du Championnat du monde de handball en janvier 2017.

## Stade Robert Diochon

Par délibération du 29 juin 2015, ont été reconnus d'intérêt métropolitain la réhabilitation, l'aménagement, l'entretien et le fonctionnement de l'enceinte sportive du stade Robert Diochon située à Petit-Quevilly.

Ce stade accueille les rencontres de la SAS US Quevilly Rouen Métropole, nouvelle structure s'appuyant sur les 2 clubs phares de football du territoire, le Football club de Rouen et l'Union Sportive Quevillaise.

## LE PARC DES EXPOSITIONS



Parc des expositions, à Grand Quevilly

Équipement au service du développement économique de l'agglomération, le Parc des Expositions organise et accueille des manifestations grand public et professionnelles, comme les foires et salons, des événements et congrès d'entreprises, des conventions et séminaires.

La gestion du Parc des expositions est confiée à l'association Rouen expo événements dans le cadre d'une délégation de service public.

Les travaux de rénovation, de mise aux normes et d'amélioration de la performance énergétique entrepris par la Métropole en avril 2014 ont été achevés à l'automne 2015.

D'un coût global de 9 448 583 € TTC, ils ont permis :

- ▶ la réalisation d'un nouveau bâtiment administratif plus moderne et plus accueillant, d'une nouvelle billetterie, d'un auditorium de 350 places et d'un bâtiment de liaison entre les halls 7 et 8 ;
- ▶ la rénovation des halls 3, 4 et 5 ;

- la réalisation de sanitaires et l'installation de chauffage des halls 7 et 8, la création d'un parking exposants à proximité de ces halls.
- la rénovation des 6 salles de réunion.

L'activité ayant été maintenue pendant le chantier, 504 000 visiteurs et congressistes ainsi que 2 833 entreprises ont assisté ou participé à 58 manifestations programmées en 2015 (25 foires et salons commerciaux ; 18 manifestations d'entreprises ; 8 concours ; 7 événements culturels, sportifs ou à vocation sociale).

Les halls ont été loués 282 jours sur l'année, soit un taux d'occupation de 77 % et une surface cumulée de 244 838 m<sup>2</sup>.

# Ouverte, curieuse et sportive

# Partenariat Métropole -Tianjin

**Composée de 13 millions d'habitants, la ville de Tianjin (Chine) est l'une des 4 municipalités administrées par le gouvernement central de la Chine. En 2010, la Métropole et Tianjin, ont acté le principe d'une coopération dans les domaines du tourisme, de l'enseignement supérieur et universitaire, de la culture, du sport, de l'économie, de la recherche et de l'environnement.**

En 2015, dans le cadre de son partenariat avec la Chine et la ville de Tianjin, la Métropole a ainsi consacré 25 000 € aux relations internationales et 25 000 € à son partenariat avec le Confucius Institute for Business Rouen.

La Métropole a soutenu le Confucius Institute for Business situé à Neoma Business School, pour sa 2<sup>e</sup> année de fonctionnement, pour en faire une plateforme d'apprentissage du chinois, d'échanges culturels et un centre ressources pour les partenariats économiques, en collaboration avec Rouen Normandy Invest.

Dans le cadre de ce partenariat avec la Chine, la Métropole accompagne aussi la création d'un Campus franco-chinois avec Neoma business school et l'université de Nankai à Tianjin.

Une réflexion a été engagée avec les différents clubs Chine de Normandie et les parties prenantes dans les coopérations avec la Chine et le Confucius institute for business.

## RELATIONS INTERNATIONALES

2015 a également vu la participation de la Métropole à plusieurs manifestations telles que le Forum Chine Normandie organisé en juin 2015 autour du thème des « nouvelles routes de la soie », l'accueil d'une délégation du Conseil des ambassadeurs Arabes en France en septembre ou encore l'accueil d'une délégation de jeunes dirigeants de la France China foundation en octobre.



Tianjin, municipalité autonome du Nord-Est de la République populaire de Chine



Confucius

# À la situation financière saine

L'exercice 2015 est celui de 1<sup>re</sup> année de mise en place de la Métropole. La transformation de la CREA en métropole a impliqué l'intégration de compétences nouvelles et des charges associées transférées, valorisées pour leur ensemble à près de 36 millions d'euros.

- Section de fonctionnement ..... 94
- Section d'investissement ..... 95

Une nouvelle Métropole

1

Au service des habitants  
et de l'environnement

2

Attractive et dynamique

3

Solidaire

4

Ouverte, curieuse et sportive

5

À la situation financière saine

6

6

# À la situation financière saine

**2015 est la première année d'existence de la Métropole Rouen Normandie.**

**Au plan financier, par rapport à l'ancienne CREA, ce changement de statut a eu des conséquences significatives avec le transfert de nouvelles compétences et des charges associées, valorisées pour leur ensemble à près de 36 millions d'euros. (\*)**

L'exercice budgétaire 2015 se caractérise ainsi par :

- ▶ un niveau d'épargne en progression malgré l'accentuation de la contribution au redressement des finances publiques, s'expliquant par :
  - ▶ la bonification de la dotation globale de fonctionnement (DGF) qui a résulté du changement de statut a permis de compenser la montée en puissance de la contribution de la métropole au redressement des comptes publics ;
  - ▶ les autres recettes de fonctionnement qui ont globalement progressé ;
  - ▶ la hausse des dépenses de fonctionnement qui ont été maîtrisées ;
- ▶ un effort d'investissement important (163 M € de dépenses d'investissement hors dette) ;
- ▶ des ressources qui ont permis de financer ces investissements en limitant le recours à l'emprunt : la mobilisation d'emprunts nouveaux a été inférieure aux remboursements, d'où un désendettement à périmètre constant ;
- ▶ mais un encours de dette qui augmente sous l'effet de la dette transférée des communes du fait de la reprise de compétences : l'encours passe ainsi de 257 à 297 M €, hors prise en compte des engagements au titre du contrat de partenariat éclairage public.

**Au final, des ratios budgétaires qui restent satisfaisants et traduisent des fondamentaux financiers sains :**

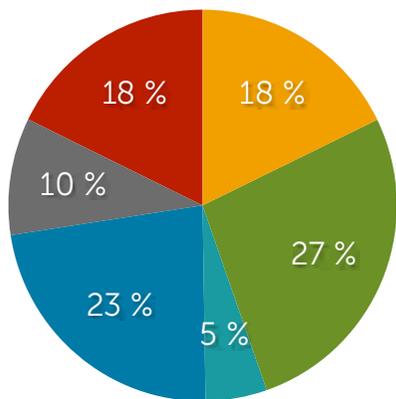
- ▶ un taux d'épargne brute élevé (20,2 %) et supérieur à la moyenne des échantillons de comparaison ;
- ▶ des ratios d'endettement inférieurs aux échantillons de comparaison (capacité de désendettement à 2,7 années pour plus de 5 années en moyenne pour les deux échantillons de comparaison).

Cette situation financière confère à la Métropole une certaine latitude pour faire face à l'accentuation des contraintes financières pesant sur les collectivités. L'année 2016 constituera à ce titre une nouvelle étape, dans la mesure où la hausse de la contribution au redressement des finances publiques ne sera plus compensée par une nouvelle bonification de la DGF.

*(\*) L'exercice 2015 est celui de la première année de mise en place de la métropole. La transformation de la CREA en métropole a impliqué l'intégration de compétences nouvelles par transfert afin de détenir l'ensemble des compétences obligatoires. En 2015, les principales compétences transférées ont concerné l'aménagement et l'entretien des voiries communales, la signalisation et l'éclairage public ainsi que la gestion des aires de stationnement soit environ 1 900 kilomètres de voiries communales et 12 parkings. De plus, en matière d'urbanisme, les PLU communaux ont été transférés à la métropole dans l'objectif d'élaborer un PLU intercommunal.*

# Section de fonctionnement

## STRUCTURE DES 466 M€ DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2015



- Eau et Assainissement
- Aménagement durable du territoire (Voirie - Transport Environnement - Grands projets)
- Attractivité du territoire (Culture - Sport - Tourisme - Développement économique)
- Cohésion sociale et territoriale (Habitat - Dotations aux communes - Solidarité - Gens du voyage)
- Déchets ménagers
- Ressources et moyens

## DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement constatées au compte administratif (CA) 2015 s'élèvent à 466 051 968 €. Elles ont évolué de + 1,9 % par rapport au compte administratif 2014.

La répartition des dépenses de fonctionnement de l'ensemble des budgets de la métropole s'établit de la manière suivante :

Parmi les principales dépenses, on peut citer :

### Aménagement durable du territoire : 118,24 M€ dont :

- Voirie et éclairage public : 16,05 M€
- CFE Exploitation Sometrar : 78,21 M€
- Subvention TAE : 5 M€
- Environnement : 2,06 M€
- Grands projets : 0,34 M€

### Attractivité du territoire : 22,52 M€ dont :

- Culture : 7,85 M€
- Cirque Théâtre d'Elbeuf : 1,27 M€
- Panorama XXL et Historial Jeanne D'Arc : 1 M€
- 106 : 1,30 M€
- Sport : 5,54 M€

- Kindarena : 1,23 M€
- Tourisme : 1,44 M€
- Aide au développement économique et à l'emploi : 5,08 M€
- Parcs d'activité : 1,79 M€

### La cohésion sociale et territoriale, communes : 100,48 M€

dont :

- Attribution de compensation : 85,53 M€
- Dotation de Solidarité Communautaire : 11,88 M€

Malgré la baisse de la DGF, la métropole a renforcé sa solidarité envers ses communes membres.

Ainsi la dotation de solidarité versée aux communes en 2015 s'est élevée à 11 886 627 €. Elle a progressé de + 1,80 M€. Du fait des transferts de charges liés au passage en métropole, l'attribution de compensation des communes a été modifiée afin de respecter la neutralité budgétaire.

- Habitat : 1,18 M€

### Déchets Ménagers : 42,64 M€

Les dépenses liées aux déchets ménagers (hors frais

de personnel) représentent 9 % des dépenses totales soit un montant total mandaté de 42 638 329 €. 83 % de ces dépenses (35 389 813 €) concernent des factures de prestations de services dont 32 209 057 € au titre de la collecte et du traitement des déchets.

### Ressources et Moyens : 78,16 M€ dont :

- Frais de personnel : 66,65 M€

Les dépenses de personnel ont progressé du fait des compétences transférées des communes et de la création des services communs (201 agents).

Cependant le ratio frais de personnel / dépenses de fonctionnement s'élève au 31/12/2015 à 15 % et reste très largement inférieur à la moyenne 2014 des métropoles (22 %).

- Administration Générale : 3,04 M€
- Relations sociales, formations, handicaps : 2,09 M€

### Eau : 49,50 M€ dont :

- Redevances Agence de l'eau : 17,50 M€

- Reversement redevance assainissement au budget de l'assainissement : 18,07 M€
- Rémunération de l'exploitant Eaux de Normandie : 3,20 M€
- Provision pour créances irrécouvrables : 0,32 M€

### Assainissement : 28,79 M€ dont :

- Exploitation station Eme-raude : 4,65 M€
- Redevance de modernisation (Agence de l'eau) : 6 M€
- Entretien des réseaux : 5,61 M€
- Contribution Eaux pluviales : 4,12 M€
- Frais généraux : 0,68 M€

### Contribution au SDIS : 15,44 M€

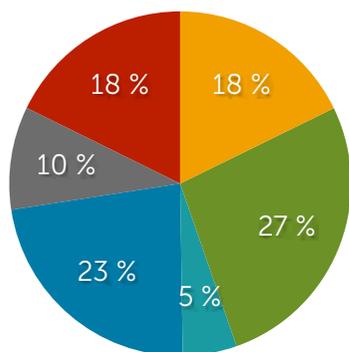
### Intérêt de la dette : 10,29 M€ contre 7,80 M€ en 2014.

Cette hausse s'explique principalement par la reprise de la dette liée aux emprunts transférés des communes dont les frais financiers s'élèvent à 2,20 M€.

## RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes fiscales (hors compensations) représentent 280,60 M€. Elles se répartissent en 192 M€ pour la fiscalité des entreprises et 47,25 M€ pour la fiscalité des ménages à laquelle s'ajoutent 41,14 M€ de Teom acquittée par les ménages (67,3 % - 27,70 M€) et les entreprises (32,7 % - 13,45 M€).

### STRUCTURE DES 466 M€ DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2015



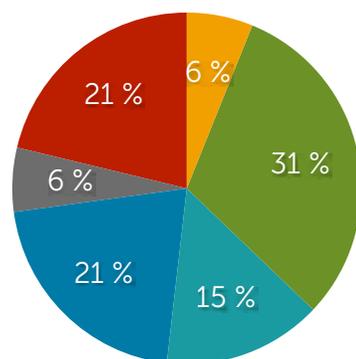
- Eau et Assainissement
- Aménagement durable du territoire (Voirie - Transport - Environnement - Grands projets)
- Attractivité du territoire (Culture - Sport - Tourisme - Développement économique)
- Cohésion sociale et territoriale (Habitat - Dotations aux communes - Solidarité - Gens du voyage)
- Déchets ménagers
- Ressources et moyens

# Section d'investissement

## DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement 2015 ont été mandatées pour 163 550 815 €. Elles sont en progression de + 18 %.

### STRUCTURE DES 163 M€ DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2015



- Attractivité du territoire (Culture - Sport - Tourisme)
- Aménagement durable du territoire (Transport - Environnement - Projets urbains - Urbanisme)
- Cohésion sociale et territoriale (Habitat - Dotations aux communes - Solidarité)
- Services publics de proximité (Voirie et Déchets)
- Moyens des services et divers
- Eau et Assainissement

Parmi les principales dépenses on peut citer :

#### Développement économique : 35,50 M€ dont :

- Parc d'activité Plaine de la Ronce (Avance RNA + intégration terrains) : 24,30 M€
- Parc des expositions : 5,40 M€

#### Attractivité du territoire : 7,70 M€ dont :

- Historial Jeanne d'Arc : 1,50 M€
- XXL Panorama : 2,60 M€
- Esplanade Saint Gervais : 2,10 M€

#### Aménagement durable du territoire : 38,90 M€ dont :

- Accroissement de la capacité du métro - acquisition de rames : 3,60 M€
- Acquisition de bus : 14,30 M€
- T4 : 1,8 M€
- Éco Quartier Flaubert : 6,60 M€
- Fonds de concours chenal maritime GPMR : 2,80 M€

#### Cohésion sociale et territoriale, communes : 18,50 M€ dont :

- Habitat - Aides au logement : 7,20 M€
- Aires d'accueil des gens du voyage : 1,80 M€
- Dotations aux communes : 4,30 M€
- Solidarité : 3,30 M€

#### Services publics de proximité : 26,40 M€ dont :

- Colonnes enterrées : 1,50 M€
- Précollecte : 1,10 M€
- PPP Ville de Rouen : 1,80 M€
- Travaux de voirie : 18,80 M€

#### Moyens des services : 7,40 M€ dont :

- Entretien des Bâtiments : 1,20 M€
- Le 108 : 2,80 M€
- Administration générale : 1,70 M€

#### Eau et Assainissement : 26,70 M€ dont :

- Matériel et outillage spécifique : 0,66 M€
- Travaux divers réseaux : 6,40 M€
- Renouvellement branchements en plomb : 2,20 M€
- Step Emeraude : 3 M€
- Travaux branchements neufs : 1,70 M€
- Travaux divers sur bassins et rivières : 1,50 M€
- Travaux réseaux d'assainissement : 2,50 M€



# **MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE**

14 bis avenue Pasteur

CS 50 589

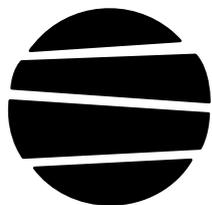
76 006 Rouen Cedex

Tél. : 02 35 52 68 10

[www.metropole-rouen-normandie.fr](http://www.metropole-rouen-normandie.fr)

@MetropoleRouenN

Métropole Rouen Normandie – 2016 –  
Conception graphique : Perroquet bleu  
– Crédits photos : Arnaud Bertereau –  
Agence Mona / Thomas Boivin / Barbara  
Cadot / Jean-François Lange / Métropole  
Rouen Normandie



**métropole**  
**ROUEN NORMANDIE**